ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Sous la Haute Protection du Rol

BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESE WETENSCHAPPEN

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

1969 - 2

350 F

De K.A.O.W. publiceert de studies waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de Mededelingen der Zittingen).

L'ARSOM publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du Bulletin des Séances).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de Mededelingen gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der Verhandelingen opgenomen worden. Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants prennent place dans la collection des *Mémoires*.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de "Richtlijnen voor de indiening van handschriften" (zie Meded. 1964, 1467-1469, 1475), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans les « Directives pour la présentation des manuscrits» (voir Bull. 1964, 1466-1468, 1474), dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Séance du 20 janvier 1969

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. J. Vanhove, directeur de la Classe.

Sont en outre présents: MM. N. De Cleene, V. Devaux, A. Durieux, J. Stengers, F. Van der Linden, M. Walraet, membres; MM. E. Bourgeois, P. Coppens, E. Coppieters, le comte P. de Briey, R.P. J. Denis, MM. A. Duchesne, A. Gérard, F. Grévisse, J.-P. Harroy, le chanoine L. Jadin, A. Maesen, P. Piron, le R.P. A. Roeykens, MM. J. Sohier, A. Stenmans, le R.P. M. Storme, M. F. Van Langenhove, associés; M. A. Rubbens, correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. R.-J. Cornet, le baron A. de Vleeschauwer, W.-J. Ganshof van der Meersch, N. Laude, E. Van der Straeten, le R.P. J. Van Wing.

Décès du baron Henri-J.-G. Carton de Tournai

Devant l'assemblée debout, M. J. Vanhove rend hommage à la mémoire du baron Henri-J.-C. Carton de Tournai, décédé à Bruxelles le 18 janvier 1969, dans sa quatre-vingt-onzième année (p. 154).

M. V. Devaux, qui accepte, est désigné pour rédiger la notice nécrologique de ce Confrère, laquelle sera publiée dans l'Annuaire.

Compliments

MM. N. De Cleene et J. Vanhove, respectivement directeurs de la Classe pour 1968 et 1969, échangent les compliments d'usage.

Bienvenue

Le *Directeur* souhaite la bienvenue à M. *Albert Gérard*, associé, qui assiste pour la première fois à nos réunions.

Zitting van 20 januari 1969

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. J. Vanhove, directeur van de Klasse.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. N. De Cleene, V. Devaux, A. Durieux, J. Stengers, F. Van der Linden, M. Walraet, leden; de HH. E. Bourgeois, P. Coppens, E. Coppieters, graaf P. de Briey, E.P. J. Denis, de HH. A. Duchesne, A. Gérard, F. Grévisse, J.-P. Harroy, kanunnik L. Jadin, A. Maesen, P. Piron, E.P. A. Roeykens, de HH. J. Sohier, A. Stenmans, E.P.M. Storme, de H. F. Van Langenhove, geassocieerden; de H. A. Rubbens, correspondent, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en erontschuldigd: De HH. R.-J. Cornet, baron A. de Vleeschauwer, W.-J. Ganshof van der Meersch, N. Laude, E.

Van der Straeten, E.P. J. Van Wing.

Overlijden van baron Henri-J.-G. Carton de Tournai

Voor de rechtstaande vergadering brengt de H. J. Vanhove hulde aan de nagedachtenis van baron Henri-J.-G. Carton de Tournai, overleden te Brussel op 19 januari 1969 in zijn eenennegentigste jaar (blz. 154).

De H. V. Delvaux, die aanvaardt, wordt aangewezen om de necrologische nota van deze Confrater op te stellen, die zal ge-

publiceerd worden in het Jaarboek.

Begroetingen

De HH. N. De Cleene en J. Vanhove, respectievelijk directeurs van de Klasse voor 1968 en 1969, wisselen de gebruikelijke begroetingen.

Welkomstgroet

De Directeur verwelkomt de H. Albert Gérard, geassocieerde, die voor het eerst aan onze vergaderingen deelneemt.

Communication administrative

Le Secrétaire perpétuel informe la Classe que les mandats de MM. N. Laude et A. Dubois, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1969, et ce, par un arrêté ministériel du 3 décembre 1968.

La royauté sacrée de l'ancien Rwanda

M. J. Stengers rappelle que la Classe a recueilli à plusieurs reprises les échos d'une discussion d'ordre scientifique suscitée par la publication de l'ouvrage de MM. M. D'HERTEFELT et A. Coupez: La royauté sacrée de l'ancien Rwanda (Bull. 1967, p. 1094; 1968, p. 147, 149, 225 et 335).

Cette discussion est aujourd'hui close. Les deux auteurs, et M. l'abbé Alexis Kagame, ont en effet, en confrontant leurs vues, élucidé les différents points qui restaient en suspens. La déclaration conjointe de MM. M. D'HERTEFELT, A. Coupez et A. Kagame est publiée dans Africa-Tervuren, 1968, n° 4, p. 117.

La commémoration d'un centenaire à préparer. La Conférence géographique de Bruxelles de 1876

Le R.P. A. Roeykens attire l'attention sur l'importance exceptionnelle de la Conférence géographique de Bruxelles de 1876 pour l'ouverture du centre de l'Afrique. Début de l'action léopoldienne et belge dans ces régions, conclusion de vingt années d'expérience et d'efforts expansionnistes de Léopold II, origine lointaine de l'Etat Indépendant du Congo, le centenaire de cet événement mérite d'être commémoré spécialement. Il y a moyen de faire œuvre originale et de valeur et c'est notre Classe qui semble être indiquée pour prendre une initiative en ce sens (p. 156).

Après interventions de MM. J. Stengers, V. Devaux, A. Duchesne et le R.P. J. Denis, la Classe décide de déférer la proposition du R.P. A. Roeykens à la Commission d'histoire de l'ARSOM.

Administratieve mededeling

De Vaste Secretaris deelt de Klasse mede dat het mandaat van de HH. N. Laude en A. Dubois, uittredende leden van de Bestuurscommissie hernieuwd werd voor een termijn van drie jaar, ingaand op 1 januari 1969 en dat door een ministerieel besluit van 3 december 1968.

« La royauté sacrée de l'ancien Rwanda »

De Klasse vernam herhaaldelijk de weerklank van een wetenschappelijke redetwist, uitgelokt door de publikatie van het werk van de HH. M. D'HERTEFELT en A. Coupez: "La royauté sacrée de l'ancien Rwanda" (Meded. 1967, blz. 1 095; 1968, blz. 146, 148, 224 en 334).

Deze zaak is thans afgesloten. De twee auteurs en Eerw. H. Alexis Kagame hebben inderdaad, hun standpunten toetsend, de nog betwiste punten opgehelderd. Een gemeenschappelijke verklaring van de HH. D'HERTEFELT, A. Coupez en A. Kagame werd gepubliceerd in Africa-Tervuren, 1968, n° 4, blz. 117.

« La commémoration d'un centenaire à préparer. La Conférence géographique de Bruxelles de 1876 »

E.P. A. Roeykens vestigt de aandacht op het uitzonderlijk belang voor het ontsluiten van Centraal-Afrika van de "Conférence géographique de Bruxelles" van 1876, die de inzet was van de werking van Leopold II en België in deze streken, het resultaat van twintig jaar uitbreidingspogingen en ervaring van Leopold II en de verre oorsprong van de Onafhankelijke Congostaat. Het eeuwfeest ervan dient op bijzondere wijze herdacht te worden. Het is mogelijk hier iets te ondernemen dat oorspronkelijk en nuttig en waardevol is. De Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen van onze Academie lijkt aangewezen om ter zake een initiatief te nemen (blz. 156).

Na tussenkomsten van de HH. J. Stengers, V. Devaux, A. Duchesne en E.P. J. Denis, beslist de Klasse het voorstel van E.P. A. Roeykens over te maken aan de Commissie voor Geschiedenis van de K.A.O.W.

Présentation d'ouvrages

Le chanoine L. Jadin présente à ses Confrères les deux ouvrages suivants:

a) Descrição historica dos três Reinos Congo, Matamba e Angola, par Pe. João Antonio Cavazzi de Montecúccolo et

b) Angola, t. I, 1596-1867, par Antonio Brasio (p. 164).

Discussion de la communication de M. A. Stenmans intitulée « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

La communication présentée sous ce titre, par M. A. Stenmans, le 18 novembre 1968 et dont le texte imprimé en première épreuve a été joint à la convocation de la présente séance, donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. le comte P. de Briey (p. 167), Fred Van der Linden (p. 175), P. Coppens et Jean Sobier (p. 178).

A la suggestion du Président, la Classe émet l'avis que les textes qui viennent d'être lus devraient être revus afin de les limiter strictement à la discussion des opinions développées dans la communication susdite.

La mission des Rédemptoristes belges au Congo. La période des semailles (1899-1921)

Se ralliant aux conclusions des rapporteurs, les RR. PP. A. Roeykens et M. Storme, ainsi que le chanoine L. Jadin (p. 181), la Classe décide la publication du travail du R.P. M. Kratz intitulé comme ci-dessus, dans la série des Mémoires in-8° de la Classe.

Toutefois et en raison de la situation financière de l'ARSOM, ce travail sera inscrit sur la liste des mémoires en attente.

Ange Kitele

M. J. Vanhove présente le manuscrit de Mme H. GUILLAUME (ps. WHYMS) intitulé comme ci-dessus.

Après échange de vues, la Classe décide que ce travail n'entre pas dans le cadre des publications assurées par l'Académie.

^{*} Voir Bull. 1968, fasc. 3, p. 808-820.

Voorstellen van werken

Kanunnik L. Jadin stelt aan zijn Confraters volgende twee werken voor:

a) Descrição historica dos três Reinos Congo, Matamba e Angola, door Pe. João Antonio Cavazzi de Montecúccolo en

b) Angola, t. I, 1596-1867, door Antonio Brasio (zie blz. 164).

Bespreking van de mededeling van de H. A. Stenmans getiteld: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

De mededeling die bovenstaande titel draagt, voorgelegd op 18 november 1968 door de H. A. Stenmans en waarvan de tekst in eerste drukproef bij de convocatie gevoegd was van onderhavige zitting, geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling, waaraan deelnamen de HH. graaf P. de Briey (blz. 167), Fred Van der Linden (blz. 175), P. Coppens en Jean Sohier (blz. 178).

Op voorstel van de *Voorzitter*, wenst de Klasse dat de teksten die voorgelezen werden, zouden herzien worden, ten einde ze strikt te beperken tot het bespreken van de opvattingen die vooruitgezet werden in voornoemde mededeling.

« La Mission des Rédemptoristes belges au Congo. La période des semailles (1899-1921) »

Zich verenigend met de besluiten van de verslaggevers, de EE.PP. A. Roeykens en M. Storme, evenals kanunnik L. Jadin (blz. 181) beslist de Klasse het werk van E.P. M. KRATZ, getiteld als hierboven te publiceren in de Verhandelingenreeks in-8° van de Klasse.

Gelet echter op de financiële toestand van de K.A.O.W., zal het werk ingeschreven worden op de wachtlijst der verhandelingen.

« Ange Kitele »

De H. J. Vanhove legt het handschrift voor van Mw. H. Guil-LAUME (ps. WHYMS) dat bovenstaande titel draagt.

Na een gedachtenwisseling, besluit de Klasse dat dit werk niet binnen het kader valt van de doelstelling der Academie.

^{*} Zie Meded. 1968, aflev. 3, blz. 808-820.

Revue bibliographique 1969

Le Secrétaire perpétuel annonce à la Classe le dépôt des notices 1 à 17 de la Revue bibliographique de l'ARSOM 1969 (voir Bulletin, 1964, p. 1 170 et 1 462).

La Classe en décide la publication dans le Bulletin (p. 183).

Comité secret

Les membres, réunis en comité secret:

a) Elisent:

- En qualité de membre titulaire: M. F. Grévisse, anciennement associé;
- En qualité de correspondant: M. Emile Lamy, docteur en droit et professeur ordinaire à l'Université officielle du Congo à Lubumbashi;
- En qualité d'associé: M. A. Rubbens, anciennement correspondant;
- b) Emettent un avis favorable à la demande du R.P. J. Van Wing qui sollicite l'application, en ce qui le concerne, de l'art. 4 des Statuts (Elévation à l'honorariat).

La séance est levée à 17 h 10.

Bibliografisch Overzicht 1969

De Vaste Secretaris deelt aan de Klasse het neerleggen mee van de nota's 1 tot 17 van het Bibliografisch Overzicht der K.A.O.W. 1969 (zie Mededelingen 1964, blz. 1 171 en 1 463).

De Klasse beslist ze te publiceren in de Mededelingen (blz. 183).

Geheim comité

De leden, vergaderd in geheim comité:

a) Verkiezen:

- Als titelvoerend lid: de H. F. Grévisse, voorheen geassocieerde;
- Als correspondent: de H. Emile Lamy, doctor in de rechten en gewoon hoogleraar aan de Officiële Universiteit van Congo te Lubumbashi;
- Als geassocieerde: de H. A. Rubbens, voorheen correspondent:
- b) Brengen een gunstig advies uit aangaande het verzoek van E.P. J. Van Wing die de toepassing vraagt, voor wat hem betreft, van art. 4 der Statuten (Verheffing tot het erelidmaatschap).

De zitting wordt gesloten te 17 h 10.

J. Vanhove. — Décès du baron Henri-Joseph Carton de Tournai

(19 février 1878 - 18 janvier 1969)

Le 18 janvier 1969 est décédé à Bruxelles, à l'âge de quatrevingt dix ans, le baron Henri Carton de Tournai qui fut ministre des Colonies de 1924 à 1926 dans les cabinets Theunis, Van de Vijvere et Poullet.

Né à Tournai le 19 février 1878, docteur en droit de l'Université de Louvain, il devint bâtonnier du barreau de sa ville natale en 1915 et fut renommé à plusieurs reprises. Henri CARTON fut élu en 1919 au Sénat, dont il était alors le plus jeune membre. Ensuite, de 1925 à 1935, il siégea à la Chambre des Représentants, pour être à nouveau sénateur de 1935 à 1946. Il fut créé baron en 1958.

Ses travaux parlementaires concernent en particulier des questions juridiques: profession d'avocat, réforme du jury, pleins pouvoirs, etc.

Il publia aussi divers travaux relatifs au Congo, portant notamment sur l'organisation judiciaire et la situation de la Colonie au point de vue international.

En 1931, Henri Carton assuma les fonctions de commissaire général du Gouvernement belge à l'Exposition coloniale de Paris. Et à l'avènement de Léopold III, il fut ambassadeur extraordinaire de S.M. le Roi en Lettonie. Il avait été aussi président de la Ligue des familles nombreuses de Belgique et président du Comité national pour le relèvement de Tournai, ville d'art gravement touchée par les destructions de la deuxième guerre mondiale.

Membre titulaire fondateur de notre Compagnie depuis 1929, il dirigea les travaux de la Classe des Sciences morales et politiques et présida l'Académie en 1938. En 1966, il fut élevé à l'honorariat.

Notre Confrère dirigeait aussi, depuis 1939 le Comité permanent des Congrès coloniaux belges. Il était, en outre, membre de l'Institut international colonial et d'autres sociétés savantes.

Il était porteur de nombreuses et très hautes distinctions honorifiques belges et étrangères.

20 janvier 1969.

R.P. A. Roeykens. — La commémoration d'un centenaire à préparer. La Conférence géographique de Bruxelles de 1876

SAMENVATTING

Het uitzonderlijk belang voor het ontsluiten van Centraal-Afrika van deze Conferentie, wettigt het eeuwfeest ervan op bijzondere wijze te herdenken. Zij was de inzet van de werking van Leopold II in deze streken, het resultaat van twintig jaar uitbreidingspogingen en ervaring, de verre oorsprong van de Onafhankelijke Congostaat. Het is mogelijk hier iets te ondernemen dat oorspronkelijk, nuttig en waardevol is. De Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen van onze Academie lijkt aangewezen om ter zake een initiatief te nemen.

*

L'objet de la communication, que nous avons l'honneur de présenter, n'est pas d'éclaircir un sujet d'histoire, mais de rappeler un événement historique dont il serait regrettable de laisser passer inaperçu le centenaire en 1976 ou de laisser la commémoration à l'improvisation du moment.

La Conférence géographique de Bruxelles de 1876 a eu une importance historique incontestable. Née de l'initiative de LÉOPOLD II, elle fut un des sommets de l'intérêt scientifique et humanitaire que l'Europe portait au sort malheureux de l'Afrique équatoriale durant la seconde moitié du XIX^e siècle; elle donna naissance à l'Association Internationale Africaine (A.I.A.); elle fut le point de départ de l'action léopoldienne et belge en Afrique et, comme telle, elle fut à l'origine de l'Etat Indépendant du Congo.

Nous nous sommes demandé s'il ne convenait pas, dès lors, aux milieux scientifiques qui s'intéressent plus particulièrement à l'histoire de l'expansion belge comme à l'histoire de l'évolution de l'Afrique noire de mettre ce centenaire en valeur, non pas par quelque cérémonie commémorative ou par quelque publication de

caractère « apologétique », mais par la réalisation d'une œuvre scientifique d'une certaine envergure et d'une utilité incontestable qui constituerait pour les historiens belges, congolais et autres, un précieux instrument de travail leur permettant d'apprécier en toute objectivité la signification réelle de l'initiative léopoldienne et de mieux pénêtrer l'idée qui a guidé le Roi durant cette première phase de son entreprise africaine.

Il nous a semblé, en outre, que la Classe des Sciences morales et politiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, était qualifiée pour prendre une initiative dans cet ordre d'idées. Et si nous nous sommes permis de vous soumettre cette suggestion dès la première séance de l'année 1969, c'est que la préparation d'une telle œuvre demande du temps et qu'il convient de mûrement pe-

ser ce qu'il est possible de réaliser.

L'utilité et l'opportunité du projet ressortent, croyons-nous, des considérations suivantes.

L'initiative africaine de LÉOPOLD II a été conçue par lui vers la fin du mois d'août 1875. Les circonstances dans lesquelles est née cette idée chez le Roi, bien que nous ne les connaissions que partiellement, démontrent à l'évidence que cette initiative faisait corps avec l'ensemble des efforts expansionnistes que, depuis 1853, LÉOPOLD II n'avait cessé de déployer et qui étaient toujours inspirés par une des idées maîtresses de sa vie: réaliser le « Complément de la patrie », ou le perfectionnement de l'édifice érigé par le Congrès national de 1830. C'est pourquoi, si l'on veut saisir la portée qu'avaient dans l'esprit du Roi la Conférence géographique de 1876 et l'Association Internationale Africaine qui en est issue, il est indispensable de connaître l'évolution des idées et des efforts expansionnistes chez Léopold II, depuis le début de sa vie publique jusqu'au moment où il conçut son projet africain en 1875. On connaît certes plusieurs stades de cette évolution, et plusieurs travaux publiés dans la série des mémoires de notre Classe y ont largement contribué; cette connaissance toutefois demeure toujours fragmentaire.

En outre, il est à remarquer que jusqu'à présent des éléments essentiels qui ont entouré la naissance du projet africain de LÉOPOLD II en 1875 et qui ont exercé une influence capitale dans l'orientation des aspirations et des efforts du Roi vers l'Afrique, échappent encore aux historiens. Déjà le comte DE LICHTERVELDE,

dans sa biographie de LÉOPOLD II, écrivait que vers les années 1874 et 1875 le Roi s'était remis, en grand secret, à caresser des projets qui n'ont pas tous été révélés [2]*; et Th. SIMAR affirmait de son côté que c'était en Asie qu'il fallait chercher les prodromes du projet africain du Roi [5].

Il reste donc, dans le domaine de l'expansion belge comme dans celui des efforts expansionnistes de Léopold II et plus spécialement dans l'étude des prodromes de l'initiative africaine

du Roi, des points essentiels à éclaircir.

Il en va de même de la préparation immédiate de la Conférence géographique de Bruxelles comme de la naissance et des premières années de l'Association Internationale Africaine. Là aussi, l'historien ne dispose que d'une documentation fragmentaire puisque, jusqu'à présent, les dossiers personnels du Roi relatifs

à ces deux sujets n'ont pas encore été retrouvés [6].

N'est-il pas opportun, dès lors, de profiter du centenaire de la Conférence géographique de Bruxelles et de l'Association Internationale Africaine pour stimuler les recherches historiques? Ne peut-on pas nourrir l'espoir de voir à cette occasion de nouvelles sources, essentielles à leur histoire, s'ouvrir aux investigations des savants? Il serait ainsi possible d'apporter une contribution originale et précieuse non seulement à l'histoire nationale, mais aussi à l'histoire de l'Afrique et à l'histoire générale.

Enfin, l'œuvre à réaliser, que nous suggérons, représente à nos yeux, une des formes les plus fructueuses et les plus désintéressées d'une collaboration constructive dans le domaine scientifique tant souhaitée entre la Belgique et le Congo. Il s'agit, en effet, d'une œuvre à réaliser en commun par des historiens belges, conçue en vue de faciliter aux futurs historiens congolais l'accès des sources historiques relatives à l'origine lointaine, et aux prodromes belges de leur nation; il s'agit de mettre à leur disposition, une documentation sur les efforts déployés par les Belges au XIX° siècle en vue de l'expansion de la Belgique comme sur l'initiative première prise par Léopold II concernant le centre de l'Afrique; il s'agit enfin de mettre entre leurs mains l'instrument indispensable de travail scientifique dont ils ont besoin

^{*} Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie in fine.

pour se former par eux-même une idée exacte et objective de l'initiative royale et belge qui est à l'origine de leur nation contem-

poraine.

Déjà en 1962 nous estimions que le temps était venu d'entreprendre l'étude sereine et impartiale de l'action de Léopold II au Congo sous tous ses aspects. Un tel travail, fait en toute liberté d'esprit, dégagé de tout parti-pris national ou idéologique, mené dans le respect de la vérité et fondé sur le dépouillement de toutes les sources historiques existantes, si'mpose, croyons-nous, à la conscience des historiens belges [1]. Le centenaire du début de l'action léopoldienne et belge en Afrique, leur offre l'occasion de réaliser une œuvre monumentale et durable qui jette une pleine lumière sur les prodromes de cette action et sur sa première phase.

Cette œuvre, conçue dans cet ordre d'idées, pourrait compren-

dre trois grandes parties:

 La préparation lointaine de l'initiative africaine de Léopold II;

- La préparation, le déroulement et le résultat de la Conférence géographique de Bruxelles;
- 3. L'œuvre de l'Association Internationale Africaine jusqu'au moment où LÉOPOLD II conçut la seconde phase de son action en Afrique, notamment l'arrivée de STANLEY à Bruxelles durant l'été de 1878.

La première partie comporterait utilement une édition de sources, notamment celle de tous les discours, lettres et notes personnelles de LÉOPOLD II relatives à l'expansion belge sous toutes ses formes depuis 1853 jusqu'en 1875. En outre, une série de travaux compléterait l'étude historique des projets ou efforts expansionnistes belges tentés jusqu'en 1875 et qui n'ont pas encore fait l'objet de travaux scientifiques valables.

La deuxième partie comporterait également une édition de sources, notamment celle de tous les documents relatifs à la préparation, au déroulement et au résultat de la Conférence géographique de Bruxelles. Une série d'études consacrées à des personnages de premier plan ou à des aspects ou problèmes particuliers

pourrait également s'y ajouter.

Enfin, la troisième partie comporterait également une édition de sources, celle notamment de tous les documents se rapportant

à l'Association Internationale Africaine. Ici aussi, enfin, une série de travaux historiques serait à sa place.

Ce n'est là qu'une simple suggestion, une description de ce qui pourrait se faire.

On pourrait se demander si un tel projet est réalisable. En effet, en 1954, la Commission royale d'histoire avait songé à la publication des écrits de nos souverains. Elle y a renoncé [3].

Et pour cause, car à cette époque le projet était prématuré et impossible: les archives royales n'étaient pas accessibles. Mais, dans notre cas, il ne s'agit que d'un genre particulier et chronologiquement limité des écrits et des discours d'un seul souverain; en outre, par intérêt pour la recherche scientifique Sa Majesté le roi BAUDOUIN a rendu les archives des Palais royaux accessibles aux chercheurs. M. E. VANDEWOUDE a signalé les lacunes qu'il a constatées dans les dossiers de Léopold II relatifs à l'expansion belge, et plus spécialement relatifs aux années antérieures à 1882 [7]. Nous conservons toutefois un espoir fondé qu'un jour ces précieux dossiers pourront être retrouvés. Ne peut-on pas espérer que l'initiative prise par notre Académie à l'occasion du centenaire de la Conférence géographique de Bruxelles pourrait susciter des concours généreux qui apporteraient des précieux enrichissements de la documentation semblables à ceux qui ont rendu possible l'inoubliable exposition nationale sur Léopold Ier et son temps, qui c'est tenue en 1965 dans le prestigieux palais royal de Bruxelles?

On pourrait aussi prétendre que l'édition des sources que nous suggérons, ferait, en grande partie au moins, double emploi, puisqu'un nombre considérable de documents relatifs aux sujets indiqués ont déjà été publiés.

C'est vrai, mais ces documents sont dispersés dans de nombreux ouvrages, en sorte qu'il serait utile de les rassembler en une collection complète qui comprendrait en même temps les inédits. Or, il en existe encore des centaines de ce genre, en sorte que l'édition de l'ensemble des documents en question conserverait son indéniable caractère d'originalité. On pourrait, au besoin, limiter la publication aux pièces d'archives encore inédites et se contenter de fournir les références utiles en ce qui regarde les documents parus dans des ouvrages récents facilement accessibles.

Mais cette œuvre ne présenterait pas le même intérêt que celle que nous suggérons.

Une telle entreprise n'est-elle pas trop ambitieuse pour notre Académie, compte tenu de ses moyens financiers et du nombre restreint de ses membres?

La réussite se range souvent du côté des plus entreprenants. Par ailleurs, la Commission d'histoire de notre Classe, n'a-t-elle pas réalisé déjà une œuvre remarquable relative à l'expansion belge, à l'occasion du centenaire de la mort de Léopold I^{er}? Il ne s'agirait, en l'occurrence, que de continuer dans cette même voie tout en donnant à l'entreprise une plus grande envergure et en élargissant le cercle des réalisateurs.

Il v va d'une œuvre d'un intérêt scientifique indéniable qui constituerait une contribution originale et appréciable à l'histoire nationale comme à l'histoire de l'Afrique et de l'Europe. De ce fait, elle intéressera sans aucun doute les milieux et les institutions scientifiques belges qui s'adonnent à l'histoire nationale ou africaine. Nous songeons ici, à côté de notre Commission d'histoire, à la Commission royale d'histoire, au centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, aux sections d'histoire contemporaine des facultés de philosophie et lettres des diverses universités du pays, aux différentes sections des Archives générales du Royaume, aux archives du Ministère des affaires étrangères et à sa section africaine, au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, au Musée royal de l'Armée, à l'Ecole militaire, et nous passons probablement encore d'autres institutions ou milieux scientifiques, comme les grandes sociétés de géographie de Bruxelles et d'Anvers, etc. Leur collaboration à l'œuvre proposée entre parfaitement dans le genre d'études auxquelles ces institutions s'adonnent, ou du moins fait partie de l'objet général de leur intérêt scientifique. D'autre part, si l'on veut arriver à réaliser une œuvre de quelque envergure, en histoire comme en toute autre branche du savoir, il est recommandé, voire même nécessaire, de faire un travail en commun, de regrouper les efforts et les moyens.

C'est pourquoi la proposition que nous avons l'honneur de présenter à l'appréciation de notre Classe peut se formuler comme suit. Notre Classe ne pourrait-elle pas prendre l'initiative de s'adresser à ces différentes institutions, leur soumettre l'idée de réaliser une œuvre en commun dans le sens que nous avons suggéré et solliciter leur concours; ou même ne pourrait-elle pas organiser un colloque, une réunion des principaux représentants de ces diverses institutions en vue d'examiner ensemble ce qu'on pourrait faire et sous quelle forme on pourrait constituer un comité qui dresserait un plan général de l'œuvre scientifique à réaliser, susciterait, stimulerait et grouperait des travaux et chercherait en même temps les moyens indispensables à l'exécution du projet?

Plusieurs des membres de notre Classe font partie d'une ou de plusieurs institutions que nous venons de mentionner; d'autres siègent dans des comités ou des fondations qui ont pour mission de promouvoir la recherche scientifique ou de favoriser les différentes formes de collaboration belge au développement et à l'équipement des pays neufs d'Afrique ou d'ailleurs. Si l'idée proposée est admise par notre Classe, ne pouvons-nous pas compter sur leur bienveillant concours en vue de créer dans leur entourage un climat favorable au projet et aux propositions qui émanaient de notre Classe? C'est parce que nous avons en vue ce cercle élargi de réalisateurs de l'idée suggérée, que nous l'avons présentée à la Classe.

Enfin, on pourrait peut-être penser qu'à l'heure actuelle l'intérêt des milieux scientifiques d'Angleterre et d'Amérique pour l'histoire du Congo va aux dernières années du régime léopoldien en Afrique plutôt qu'au début de son œuvre africaine. Il en va de même des milieux congolais. L'intérêt de ces derniers se tourne vers l'action des agents du régime léopoldien et de l'ancienne colonisation belge en Afrique même, plutôt que vers les ambitions coloniales du créateur de l'Etat Indépendant du Congo.

Que des historiens étrangers s'attachent à mettre en lumière ce qui les intéresse le plus dans l'œuvre africaine de Léopold II, c'est leur droit, et on ne demande d'eux qu'une réelle recherche de la vérité. Le but que nous poursuivons n'en perd pas pour autant sa signification, notamment leur permettre de se former une exacte idée de la personnalité de celui qui, en 1876, a lancé une action personnelle et belge décisive au cœur de l'Afrique. Il se peut que l'instrument de travail scientifique ainsi mis à leur disposition attire leur attention sur une période et sur des aspects de

la personnalité du fondateur de l'Etat Indépendant du Congo qu'ils étaient moins en mesure de considérer jusqu'à présent.

Quant aux milieux congolais qui s'intéressent à l'histoire de leur pays, il est tout naturel que leur attention se tourne avant tout vers l'origine immédiate de leur nouvelle nation. Celle-ci est née de la prise de conscience du peuple congolais de sa propre nationalité et dans son aspiration légitime à prendre en main sa propre destinée et à mener son pays à son plein épanouissement dans tous les domaines, selon son caractère propre et sous sa propre responsabilité. Il est naturel qu'une telle nation jeune se souvienne en premier lieu des côtés de l'ancien régime colonial qui furent pour elle plus pénibles et dont elle se voit maintenant libérée. Il est tout naturel qu'elle fasse le plus grand cas de la part qu'elle a prise elle-même dans le développement de son pays durant le régime colonial, une part réelle qui fut parfois accompagnée de grandes souffrances. C'est sa propre histoire qu'elle recherche d'abord dans son passé. Et c'est juste.

Mais le recul du temps et l'approfondissement réfléchi de la réalité historique ne peuvent manquer d'amener les penseurs et futurs historiens congolais à apprécier la contribution positive du fondateur de l'Etat Indépendant du Congo au développement de leur pays, malgré les erreurs et les mécomptes qui ont marqué les dernières années de son règne. Ils seront amenés à étudier les origines lointaines de leur nation comtemporaine, la part qui revient au Roi dans la formation de leur unité territoriale, et en particulier l'incidence de son initiative de 1876 sur le destin de l'Afrique équatoriale. C'est en vue de leur rendre ce travail possible, c'est donc pour la postérité que nous proposons notre suggestion à l'appréciation de la Classe.

NOTES

^[1] ARSOM: Livre blanc, t. I, Bruxelles, 1962, p. 117. [2] DE LICHTERVELDE, L. (Comte): Léopold II (Louvain, s.d., p. 135).

^[3] DHONDT, J.: Het interuniversitair centrum voor hedendaagse geschiedenis. (Dans Archives et bibliothèques de Belgique, t. XXXIX, 1968, p. 159). [4] Exposition nationale: Léopold I et son temps (Bruxelles, 1965, p. XIX - XX).

 ^[5] SIMAR, Th.: Dans Congo, 1922, t. I, p. 498.
 [6] VANDEWOUDE, Emile: Inventaire des Archives relatives au développement extérieur de la Belgique sous le règne de Léopold II (Bruxelles, 1965, p. III).

^[7] Op. cit., p. III-IV.

Chanoine L. Jadin. — Présentation d'ouvrages

Antonio Brasio (spiritain): Angola, t. I, 1596-1867 (Spiritana Monumenta Historica, Pittsburgh, Duquesne University Press et Louvain, Nauwelaerts, 1966, 1 vol. in-8°, XXXII-720 p., dollars 25).

Ce volume est le premier d'une série de quatre prévus pour l'Angola et est publié à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Spiritains au Congo. Pour la collection complète de ces *Monumenta*, on annonce 45 volumes.

Les documents sont publiés in extenso dans leur langue originale et sont précédés d'un bref sommaire en français. Ce premier tome contient 212 documents, dont six concernent les XVIeXVIIIe siècles; ce sont ceux qui intéressaient la situation juridique et religieuse des nouveaux arrivants du XIXe s. L'attribution à une congrégation française d'une préfecture apostolique en une région dont toutes les entrées dépendaient des autorités portugaises, très jalouses des droits du padroado, provoqua de vives réactions. Rome avait pris sa décision sans consulter Lisbonne, alors qu'elle l'avait fait pour les tentatives avortées de 1854 et 1855 d'envoi de missionnaires italiens.

Les premiers Spiritains, les PP. Poussot et Espitallié et leur confrère laïque Etienne Billon arrivèrent à Ambriz le 14 mars 1866. En novembre de la même année, le P. Duparquet réussit à s'établir à Mossamedès, dans le sud de l'Angola; il voulait y fonder un séminaire pour de jeunes Congolais, descendants des anciens chrétiens, qu'il y aurait amenés pour profiter d'un climat idéal. Après les difficultés, qu'on suivra, et un abandon momentané, on assistera à la fondation du séminaire pour le Congo á Santarem, décidée le 31 août. Il fut inauguré le 3 novembre 1867; il sera à l'origine de la future province spiritaine du Portugal.

On regrettera seulement le trop petit nombre d'identifications des personnes et quelques défectuosités pittoresques de langue dans les textes écrits en français. On aurait surtout désiré la publication de tous les documents des rois HENRIQUE II et

PEDRO V, parus dans le Boletim oficial de Angola, sur les survi-

vances chrétiennes au Congo.

Les documents sont généralement tirés des Archives générales des Spiritains, Paris, des Archives de la Propagande et des dépôts d'archives de Lisbonne et de Loanda.

Les historiens de l'Afrique portugaise seront reconnaissants à l'infatigable P. Brasio pour son importante entreprise.

João-Antonio DE MONTECUCCOLO: Descripção historica dos três Reinos, Congo, Matamba e Angola (traduction portugaise, notes et tables par le P. Graciano-Maria DE LEGUZZANO, Introduction biographique par le P. Francisco Leite DE Faria, t. I, Introduction, livres I à IV; t. II, livres V à VII et annexes, tables et bibliographie, Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar, 1965, parus en 1967, 2 vol. in-4° reliés, LVIII-430 et 495 p.).

La traduction portugaise de l'Istorica Descrizione du capucin Gio-Antonio DA MONTECUCCOLO CAVAZZI a été publiée enfin, deux siècles environ après la première édition en italien, par le P. Graziano-M. DA LEGUZZANO, ancien missionnaire capucin au Congo portugais. Elle est scrupuleusement exécutée. Les illus-

trations de l'œuvre originale sont reproduites.

L'introduction du P. Leite de Faria traite de l'œuvre et de ses éditions italiennes, 1687, 1690, 1937, avec les modifications de l'éditeur le P. Fortunato Alamandini; de ses traductions allemande, 1694, française, 1732 par le P. Labat; des extraits en néerlandais, anglais... Suit une biographie de l'auteur Cavazzi. Il est superflu de souligner la compétence et l'autorité du P. Leite de Faria.

Il est curieux que le texte de CAVAZZI, si important pour l'histoire des possessions lusitaniennes d'Afrique occidentale, se soit si longtemps fait attendre. Il est vrai que les érudits portugais pouvaient aisément lire le texte italien. Mais l'édition présentée en traduction sera utile à tous les érudits, vu la rareté des éditions antérieures, et pour l'introduction et les suppléments. Il y a, en effet, 68 documents en annexe, déjà publiés, mais difficilement accessibles. Les tables sont excellentes. La première est chronologique; la deuxième contient les noms de personnes, avec notices et identifications parfois sommaires, parfois très complètes, mais toujours autorisées. La troisième table donne la liste

avec explications des noms de lieux et des termes indigènes; des tableaux rappellent ensuite les listes des papes, des rois du Portugal et du Congo, des gouverneurs d'Angola, des préfets apostoliques capucins et des évêques de Congo-Angola. L'ouvrage se termine par une bibliographie soignée et exhaustive.

On ne peut que féliciter les auteurs de cet ouvrage, édité, de surplus avec beaucoup de soin et même d'élégance; papier glacé, reliure, format, chemise illustrée sont dignes des qualités de fond.

20 janvier 1969.

P. de Briey. — Intervention concernant la note de M. A. Stenmans: «La communauté des intérêts dans la coopération au développement»*

Notre éminent collègue, M.A. STENMANS, nous a fait un brillant exposé de l'évolution des esprits et de la politique gouvernementale dans le domaine de ce que l'on a appelé d'abord l'assistance technique au tiers monde et ensuite la coopération au développement. Il nous a décrit ensuite en cinq points, avec une clarté toute cartésienne, ce que pourrait être une politique de coo-

pération au développement.

Son premier point, qui a consisté à dire que le développement de toutes les nations est lié à leur survivance, impose immédiatement l'adhésion. Suivant les projections des Nations Unies, dans trente ans les populations déshéritées du monde compteront vraisemblablement un peu plus de cinq milliards d'habitants, malgré l'application de toutes les politiques de restriction de la natalité, tandis que les nations occidentales n'en posséderont que 880 millions, si l'on en exclut l'U.R.S.S., et un milliard 259 millions, si l'on inclut les habitants de l'U.R.S.S. D'après les estimations de la F.A.O., les personnes qui souffrent de la faim ou de la malnutrition représentent actuellement déjà 50 % de la population mondiale. C'est dire que, sans ignorer les impératifs de justice sociale et de moralité internationale, on peut affirmer que l'existence de ce que nous appelons le monde civilisé dépend inéluctablement d'un développement soutenu des pays du tiers monde, le poids de l'humanité souffrante devant à lui seul entraîner finalement le destin de la planète.

La démonstration de M. STENMANS se poursuit avec une grande rigueur. Il nous montre que les nations les plus avancées et les nations qui le sont moins ont des besoins complémentaires qu'il faut identifier et valoriser.

^{*} Bull. 1968, fasc. 3, p. 808-820.

Dès lors, la politique de coopération à appliquer se dégage très clairement. Quand les besoins complémentaires des unes et des autres auront été identifiés, il faudra les satisfaire par un échange fondé sur des contrats de progrès à conclure d'abord sur le plan des relations générales entre groupes d'Etats, ensuite sur le plan des projets multilatéraux, enfin sur le plan bilatéral.

C'est un programme simple et logique qui correspond d'ailleurs dans ses grandes lignes aux conclusions des Conférences internationales sur la matière.

Il faut savoir cependant de façon plus précise de quoi il s'agit. Il faudrait notamment savoir ce que l'on entend par « besoin ». Il ne peut évidemment être question ici que des besoins dont la satisfaction est susceptible de permettre le développement. Mais un examen des sociétés déshéritées nous amène à constater que certaines d'entre elles ne peuvent pas se développer rapidement au sens occidental du terme, que d'autres ne veulent pas se développer dans ce sens. Enfin, un autre problème se pose au sujet du type de développement qu'on leur propose.

En disant que certains pays du tiers monde ne peuvent pas se développer rapidement, je ne fais pas allusion seulement au phénomène bien connu de la détérioration des termes de l'échange. M. STENMANS y a fait allusion en indiquant la possibilité d'un déséquilibre croissant de la qualité des échanges aboutissant à la séparation de deux mondes impénétrables l'un à l'autre. Tout le monde sait que beaucoup de matières premières d'origine agricole (coton, jute, caoutchouc) sont affectées par l'évolution technologique qui conduit à en réduire l'utilisation, du fait de la concurrence des produits de substitution (fibres synthétiques, caoutchouc synthétique), tandis que d'autres pouvaient être produits sur le territoire des pays industriels (ainsi le riz, le coton), et d'autres encore remplacés par des produits équivalents. De plus, les produits finis industriels ont acquis une valeur d'utilisation bien plus grande que par la passé. En fait, il n'y a pas seulement un déséquilibre de la qualité des échanges. Dans beaucoup de cas, la technique occidentale supprime les productions des pays sous-développés qui permettraient un démarrage de leur économie. Josue DE CASTRO a cité l'exemple de la farine de poisson. La farine de poisson est une denrée dont le premier producteur du monde est le Pérou. Elle est très utile parce que riche en protéines. Or, la technologie moderne permet de fabriquer maintenant, à prix très bas, des acides aminés comme la lésine ou la sistine qu'on peut ajouter à un produit bon marché comme la farine de soja pour obtenir un produit dont la valeur nutritive est égale à celle de la farine de poisson.

La conserverie et le conditionnement des fruits tropicaux ont été pendant longtemps parmi les principales sources de richesse des pays tropicaux. Mais les chefs d'entreprise américains ont obtenu sur le sol même de ces pays, notamment au Guatémala, d'immenses concessions et nul ne peut porter atteinte aux privilèges de la United Fruit Company, de peur d'une intervention militaire américaine qui s'est d'ailleurs déjà produite dans le passé.

Le Brésil est devenu si dépendant et sa libération coûterait tellement cher à court terme que, quel que soit le gain à long terme, les gouvernements brésiliens ne parviennent pas à en rechercher les moyens. Ainsi, à court terme, la cessation des crédits américains destinés à financer le paiement de la dette déjà existante, forcerait à interrompre les importations qui sont, elles aussi, nécessaires pendant ce bref délai, car les relations économiques entre l'Amérique du Nord et le Brésil ont eu pour effet de détruire ou d'empêcher la création de moyens de production qui auraient permis de se passer de ces importations. En un mot, le Brésil et les pays qui se trouvent dans la même situation, se trouvent dans des rapports de serfs endettés semblables à ceux qui liaient au temps jadis le paysan à son seigneur et créancier.

Une deuxième influence néfaste de la société industrielle de consommation sur les pays du tiers monde est constituée par le mirage publicitaire qu'elle diffuse et qui fait dévier l'économie des pays déshérités vers les biens de consommation au lieu des biens d'équipement qui leur seraient indispensables. Les pays francophones d'Afrique ont importé en 1964, en millions de francs C.F.A., pour 1 517,8 millions de francs d'engrais, mais, par contre, pour 7 294,2 millions de francs de boissons alcooliques; pour 1 200 millions de francs d'outillages agricole, mais, par contre, pour 5 592,6 millions de francs de voitures particulières; pour 3 741,5 millions de francs de tracteurs, mais aussi pour 3 561,6 millions de francs pour l'essence de leurs voitures; pour 2 478

millions de francs de machines-outils, mais aussi pour 1 296,1 millions de francs de parfums et cosmétiques.

Ces obstacles opposés par la seule existence de la société industrielle au développement du tiers monde ne sont pas les seuls car on pourrait ajouter les difficultés constituées par le raffinement progressif des techniques occidentales de plus en plus difficilement transmissibles aux sociétés moins avancées qui n'ont pas passé par les stades intermédiaires du développement. Mais il faut encore dire que ces obstacles sont les moins graves. Ce sont, si l'on veut, des obstacles externes qui ne sont pas invincibles.

Les problèmes fondamentaux du développement sont ceux qui tiennent à la constitution même des sociétés sous-développées, aux structures qu'elles se sont données, à leur nature profonde qui est à l'origine de leurs besoins. Ceux qui suivent l'évolution des sociétés traditionnelles sont souvent surpris de constater qu' une sorte d'apathie entrave l'évolution. « Ce qui est normal dans les sociétés traditionnelles », écrit Desroches, un expert de la coopération, « ce n'est pas la volonté de développement, c'est l'indifférence au développement. » La méprise que l'on commet le plus souvent en matière de développement consiste à croire que les outils de l'homme peuvent remplacer la volonté de l'homme. Comme l'écrit l'économiste Frankel:

«...les connaissances techniques, l'équipement et les biens de capital n'existent pas dans l'abstrait, mais seulement sous la forme passagère qui convient à une situation momentanée et aux problèmes uniques auxquels ils ont été adaptés... Ils constituent la réaction de l'homme aux problèmes changeants posés par l'environnement naturel et par la présence des autres hommes. C'est pourquoi ils ne peuvent être facilement transférés d'une situation à une autre sans les individus capables de les réadapter à un nouveau type d'activité. (1) ». C'est encore l'économiste Frankel qui a montré que le simple fait pour une tribu de pasteurs d'utiliser le bétail à des fins commerciales entraînait pour cette tribu une véritable révolution sociale parce que le bétail constituait essentiellement pour elle un moyen de cohésion sociale et l'instrument des rites religieux et sociaux.

⁽¹⁾ J.-H. Frankel: The economic impact on underdeveloped societies (Oxford, 1955, p. 24).

La sociologie nous apprend qu'une innovation n'est adoptée aisément dans une société humaine qu'à la façon dont une greffe pousse dans un arbre, c'est-à-dire lorsqu'elle se situe en quelque sorte en prolongement des antécédents culturels traditionnels.

Le malheur, c'est que l'introduction de la technique occidentale crée un traumatisme. La technique occidentale est liée à toute une série de facteurs moraux et intellectuels, à une disposition d'esprit, à une mobilisation de l'initiative individuelle, à une acceptation du risque. En Occident, l'homme, l'individu, la personne est devenue progressivement la cellule essentielle, pensante et active autour de laquelle tout s'organise.

Il en va tout autrement en Asie et en Afrique. Dans les sociétés africaines notamment, les groupes humains isolés et menacés par la nature et les groupes rivaux se trouvaient dominés par l'exigence de la sécurité et cette sécurité n'était obtenue que par la solidarité totale de tous les membres du groupe et par la proscription de l'initiative individuelle.

On a tenté d'utiliser ce sentiment de solidarité au bénéfice du développement en organisant des coopératives. Je ne choisis pas au hasard cet exemple des coopératives. La coopérative est, par essence, une créatrice de capital pour pays pauvres par l'accumulation des petites épargnes et c'est bien pour cette raison que la diffusion des coopératives a été l'objet des efforts de l'animation rurale en Tunisie, au Sénégal et ailleurs. Mais la coopérative a une portée bien plus grande encore. Il s'agit en fait de provoquer, de stimuler l'initiative dans des régions où la présence d'une administration étrangère a souvent réduit les possibilités de dynamisme et de mobilité. Dans les pays où la faiblesse, sinon l'inexistence de l'infrastructure économique entraîne la régression, il est de la plus haute importance de rétablir une infrastructure valable en commencant par le bas. Mais quand il s'est agi d'appliquer ce projet, on s'est heurté immédiatement aux structures sociales existantes. Dans les sociétés africaines, la solidarité n'agit que dans des cadres sociaux bien déterminés: la parenté, la classe d'âge, le régime foncier. Quant au principe égalitaire, il contredit toute l'éducation traditionnelle. Il est la négation d'un ordre d'autant plus stable que les vivants en sont responsables devant les esprits des ancêtres. Aussi, dans la plupart des siciétés africaines où l'introduction des coopératives a été imposée par l'animation rurale les coopératives sont, en fait, littéralement « absorbées » dans le système traditionnel et réduites au rôle de fournisseurs de crédit, de semences, d'outillage et de centres d'achat des récoltes.

Ce n'est pas en Afrique seulement que les structures de la société traditionnelle bloquent le développement. Il serait facile, mais inutile, de s'arrêter ici à la situation des sociétés islamiques, dont l'immobilisme est lié à leur conception religieuse du monde. En Amérique du Sud, les structures d'une société à demi féodale ont bloqué l'évolution d'une grande partie de la population et la maintiennent encore par l'analphabétisme, à l'écart des responsabilités et de l'action, dans une situation de passivité. On sait ce que sont les latifundia. Au Brésil, par exemple, les propriétaires de plus de 1 000 hectares occupent 42 % des terres cultivables et les propriétaires de plus de 500 hectares disposent de 59 % des terres cultivables. La mauvaise répartition des terres pourrait être modifiée par des réformes agraires, mais ces réformes sont empêchées dans la plupart des pays parce que les grands propriétaires sont aussi les législateurs. En effet, au Brésil et au Pérou notamment, les populations rurales sont en fait exclues de la vie politique par les clauses d'alphabétisation qui dénient le droit de vote à une grande partie de leurs membres. Si la réforme politique s'avère difficile, la réforme économique ne l'est pas moins. Pour qu'un changement économique se produise, il serait nécessaire de réunir un capital national, mais l'oligarchie locale est le plus souvent liée financièrement aux grandes sociétés américaines qui exportent naturellement leurs dividendes. En face des investissements et prêts étrangers au bénéfice du Brésil évalués à 1815 millions de dollars, il faut relever le fait que les Compagnies nord-américaines ont expédié hors du Brésil 2 460 millions de dollars et plus de 1 200 millions au titre de services pendant les années 1947 à 1960. L'impasse est donc totale.

Après nous être ainsi attardés aux causes du sous-développement qui jettent une certaine lumière sur la nature des besoins du tiers monde, il semble utile de dire un mot du type de développement qu'on leur propose. Je n'ai pas l'intention de proposer ici des objectifs concrets au développement. Mais peut-être peuton souligner le fait que des voix s'élèvent dans le tiers monde pour refuser d'adopter le primat absolu de la technique tel qu'il est en fait admis par l'Occident. Un économiste malgache affirmait récemment le refus de son pays « d'être aménagé en terrain d'atterrissage du progrès brut ». Il se faisait ainsi l'écho de Mao Tsé Toung quand ce dernier dénonçait « le matérialisme soviétique de la goulash ». Sans être Maoiste, on peut penser que Mao a énoncé sous une forme naïve une profonde vérité humaine en disant que les tanks, les avions, les bombes ne sont que des tigres en papier, dans la mesure où tout instrument n'est qu'un instrument. Le Maoïsme est, sous certains aspects, une croyance profonde dans la toute puissance des idées ou, si l'on préfère, de l'idéologie. Mais nous Occidentaux, nous avons aussi appris à nos dépens, par l'expérience des trente dernières années, que l'idéologie, la propagande, la guerre psychologique sont des moyens de pénétration redoutables. Lorsque des Orientaux ou des Africains dénoncent le caractère matérialiste de notre culture tout en convoitant nos biens de consommation, ils manifestent sans doute des désirs contradictoires, mais leur propos n'est pas absurde. Ce n'est pas ici le lieu d'épiloguer sur le destin de notre société industrielle dont le sens et les objectifs sont actuellement mis en question, mais on a le droit de penser que l'insatisfaction humaine, germe du progrès, peut s'assigner d'autre but que la recherche d'un nouveau super-détergent ou de nouveaux super-skis métalliques. On peut penser qu'un autre type de culture est possible et il serait normal de rechercher ce qui dans notre civilisation occidentale est assimilable aux populations du tiers monde et ce qui ne l'est pas.

Il est temps de conclure. Il va sans dire que cet exposé n'a pas pour objet de prouver que l'assistance technique ou, si l'on veut, la coopération au développement n'ont pas de raison d'être. Je crois tout le contraire, mais je pense que l'assistance technique occidentale est souvent de caractère superficiel parce qu'elle ne se fonde pas sur une connaissance suffisante des sociétés qu'elle est censée développer. Ces sociétés sont en mouvement, comme tous les groupes humains. Dans certains cas, elles se désintègrent et c'est souvent à notre contact occidental que cette désintégration s'opère. Ce serait toutefois une illusion de penser qu'elles deviendront des sociétés occidentales. Elles ont, elles garderont un

dynamisme, un style de vie qui leur seront propres. La réforme agraire qui est sans doute un des objectifs les plus importants qui s'impose à elles ne se présentera pas sous les mêmes aspects en Asie, en Afrique et en Amérique latine. La seconder demande un tact infini, car toute évolution humaine a son rythme original.

Nos concepts de l'assistance tiennent naturellement compte des relations politiques qui s'établissent entre les gouvernements. Les gouvernements des pays assistés demandent certains avantages et les gouvernements occidentaux tentent de les satisfaire. Cette action n'est pas inutile, car elle permet de garder un contact entre assistants et assistés qui ne soit pas hostile. Elle permet aussi de satisfaire certains besoins immédiats, de répandre l'instruction, de supprimer certaines carences, de créer un circuit économique. Ce n'est pas rien, loin de là. L'erreur consisterait à penser que nos initiatives suffiront à déclencher ce fameux décollage dont Walt Rosrow a fait la description. Il nous faut conserver une certaine humilité. D'abord parce que notre activité économique a, encore à l'heure présente, dans bien des cas, un caractère oppressant, voire destructeur, comme j'ai essayé de le montrer. Ensuite parce que nous sommes impuissants, dans la plupart des cas, à mettre en branle les mouvements libérateurs. Ces mouvements ne peuvent, bien entendu, surgir que des groupes humains intéressés eux-mêmes, en vertu de leur volonté propre et selon les modalités qui leur conviennent. Trouver des mobiles qui suscitent cette volonté, tenter d'écarter les obstacles qui l'arrêtent, provoquer des initiatives, découvrir les intérêts qui seraient susceptibles d'orienter ces populations dans le sens de leur épanouissement, de leur développement original, telle pourrait être la nature d'une assistance pleinement efficace. Il n'est pas probable que nous ayons actuellement les moyens de l'exercer. Tel pourrait être du moins un objectif digne de notre recherche et de nos efforts.

20 mars 1969

Fred van der Linden †. — Intervention concernant la note de M. Stenmans: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à l'idéal humanitaire qui a inspiré la communication de notre Confrère.

Il nous dit que nous ne devons pas considérer la coopération comme un devoir d'assistance des pays riches aux pays pauvres, mais qu'il y a nécessité vitale pour toutes les sociétés d'être incluses dans le circuit mondial qu'elles soient retardées ou en pleine expansion.

C'est facile à dire mais il y a des impossibilités presque insurmontables. Position géographique, nature du sol, démographie, us et coutumes, facilités de communications, climat, hydrogra-

phie, état de santé des populations, etc.

Partant de cette première idée, notre Confrère est d'avis qu'il faut établir un plan général dans un esprit et des thèmes d'assistance réciproque, en indiquant d'une façon précise les domaines dans lesquels les jeunes nations ont intérêt à recevoir notre coopération et les domaines dans lesquels nous avons un intérêt majeur à recevoir la leur.

Les nations avancées doivent faire des sacrifices.

La notion la plus riche d'avenir est d'invoquer que dans un monde en progrès l'impératif de la justice sociale entre tous les pays paraît un affinement significatif de la conscience universelle.

Nous retiendrons ces mots: Conscience universelle. Nous y reviendrons.

M. STENMANS semble marquer sa préférence à un plan bi-latéral entre une nation avancée et une nation en retard. L'action internationale est souvent, dit-il, trop lourde, trop coûteuse, et ayant des résultats trop faibles par rapport à la mise.

^{*} Bull. 1968, fasc. 3, p. 808-820.

Ceci est en opposition à la tendance générale d'internationaliser les mesures d'assistance aux pays en difficultés, et cela se manifeste non seulement à l'égard des nations en retard mais aussi en ce qui concerne des pays développés (voir les conférences qui s'efforcent de remédier à la crise monétaire).

Au reste, ce système de l'assistance bilatérale serait désavantageux pour les pays sous-développés, une petite nation, la Belgique par exemple, n'étant pas à même de fournir une aide d'une importance égale à celle que peut donner une grande

nation.

Je fais toutefois les plus sérieuses réserves sur le rôle que peut jouer l'ONU — ou a déjà joué — dans des pays retardés.

En conclusion, M. STENMANS fait sienne l'opinion exposée par notre confrère M. MALENGREAU que le développement des pays en retard doit se faire pour l'homme, avec l'homme et en lui.

Nous sommes parfaitement d'accord.

Sur d'autres points, nous pensons que M. STENMANS reste un peu trop dans le domaine des généralités et ne tient pas suffisam-

ment compte des réalités présentes.

Dans son intéressant livre Du bon usage de la décolonisation M. le gouverneur général honoraire R. DELAVIGNETTE est plus précis examinant les possibilités de coopération dans l'enseignement, dans la santé publique, dans l'ordre public, dans l'agriculture et dans le dialogue avec la négritude. Il insiste surtout sur les aptitudes, les qualités et la mentalité que doivent avoir les coopérants.

Un autre ouvrage a retenu toute notre attention: L'Afrique est mal partie, de M. DUMONT. Il a l'avantage incontestable à mon sens, d'exposer, avec preuves à l'appui, les erreurs qui ont été commises, et avec une rare compétence des problèmes économiques et sociaux qui se posent dans toute l'Afrique, de suggérer des moyens de remédier à une situation qui peut être améliorée

progressivement sans trop d'ambition.

M. STENMANS fait appel à la conscience universelle. Mais avant d'établir les programmes des systèmes de coopération il faudrait remédier au lamentable état d'esprit qui règne universellement. Le nationalisme, le rascisme, le régionalisme sévissent un peu partout et déterminent une étroitesse de vues, un égoïsme inté-

ressé qui sont aux antipodes d'une collaboration internationale. Bien plus, la haine, la violence se manifestent impitoyablement.

Aucune réaction morale collective ne se produit contre les crimes les plus odieux, contre les génocides, contre les guerres les plus cruelles.

On aurait pu espérer qu'une haute autorité morale aurait ramené l'Humanité à plus de bon sens, à une accalmie. Mais les appels du Pape en faveur de la Paix sont restés inopérants.

M. STENMANS dit que la phase qui a suivi l'octroi de l'indépendance aux anciennes colonies et anciens territoires dépendants, ne permettait pas de réunir les conditions d'une coopération digne de ce nom.

Et comment!...

Pour ne parler que d'un pays que nous connaissons mieux, l'octroi de l'indépendance prématurée au Congo belge a été suivi d'une vague de terrorisme.

Nous ne pouvons quant à nous oublier un passé lourd d'amertume, de tristesse, de deuils et de ruines.

Et l'on croit rêver quand on songe que le prince Albert pourrait se rendre au Congo avant que la statue de son grand-Père ait été rétablie solennellement et qu'on ait rendu son nom à la capitale du Katanga, celui de l'admirable reine bienfaitrice de la population de notre ancienne Colonie.

Je voudrais quant à moi conclure par une ferme croyance de portée générale à propos de la communication de notre confrère M. STENMANS:

Tant que la morale n'aura pas vaincu les machinations intéressées de la politique, l'humanité continuera à vivre dans l'appréhension de plus grands malheurs.

Quant aux gouvernements des pays sous-développés, qu'ils commencent par se montrer dignes de notre assistance qu'ils baptisent souvent de néo-colonialisme parce qu'on leur demande des garanties légitimes de la sécurité et de l'avenir des coopérants, du rendement des investissements accordés.

J. Sohier. — Intervention concernant la communication de M. A. Stenmans: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

Après l'exposé si admirablement pensé de notre collègue A. STENMANS, j'hésite à émettre une remarque d'ordre plutôt particulier. Il m'y incite, cependant, en soulignant que « le développement englobe non seulement la croissance économique, mais aussi... la transformation de l'environnement humain ».

Dernièrement, sans poursuivre un but précis, j'ai jeté sur papier le schéma d'enquêtes judiciaires vécues il y a plus de dix ans. En les rédigeant, j'ai été frappé d'une évidence.

Dans les remous qui ont suivi l'accession du Congo à l'indépendance, beaucoup de réalisations dont la Belgique fut fière, ont été contestées, beaucoup, mais pas, ou guère, l'administration de la justice.

C'est évidemment la qualité de la justice pénale qui pouvait être appréciée par l'opinion publique congolaise. Elle n'aurait pu s'exercer avec l'efficacité qui fut sienne, sans une infrastructure so'ide englobant les officiers de police et leurs auxiliaires, le régime pénitentiaire, mais aussi la police administrative, y compris la collaboration des notables des circonscriptions de base. La réussite de la plupart des enquêtes que j'évoque, reposa essentiellement sur la qualité des polices, avec le concours plus large de l'ensemble de la population.

Par deux fois, depuis l'indépendance, la Belgique, à la demande du Congo, a tenté de reconstituer l'ancienne magistrature; ces expériences ont été abandonnées. C'était une illusion de croire qu'une tête privée de corps pouvait vivre normalement: le monde

^{*} Bull. 1968, fasc. 3, p. 808-820.

judiciaire ne comprend pas que des magistrats, il intègre aussi la

police au sens le plus large du terme.

L'efficacité de la justice belgo-congolaise était loin pourtant d'être intégrale: quelques zones géographiques lui échappaient en partie, les baPende du Kwilu et les baBembe de Fizi, par exemple. Il est symptomatique que les troubles dus aux simbas ont pris leur départ dans ces régions où l'administration n'avait pas acquis l'adhésion des populations. Il s'agit là d'un héritage très lourd de la colonisation, car l'expérience universelle apprend la nocivité de résistances intérieures qui se sont cristallisées: la lutte millénaire des Siciliens contre les occupations étrangères a engendré la mafia, principale entrave actuelle au développement économique de l'île, souci criminel n° un des Etats-Unis, et en général des agences contre les stupéfiants: dans le monde actuel, des problèmes locaux demeurent susceptibles de gangrener de vastes régions du globe.

Les observateurs ont souvent cru bon de dauber la jeunesse des pays sous-développés, plus attirée par les études sociales et juridiques que par les disciplines techniques. Cet attrait correspond, pourtant, à une nécessité profonde: la matière grise dans des domaines techniques peut s'importer, l'ordre social, lui, doit être forgé de l'intérieur par les nationaux eux-mêmes.

La coopération au développement doit d'abord être apportée par la population concernée, elle doit résulter d'un état d'esprit interne, avant de pouvoir accueillir avec fruit une collaboration

extérieure.

Dans cette optique, le civisme de tous est essentiel, l'ordre doit régner dans la cité, ordre policier et politique dans leurs sens étymologiques.

Il faut constater, malheureusement, que la politique en Afrique s'égare trop souvent: sans se soucier de l'adhésion profonde de l'ensemble de la population, elle prend parfois l'aspect de compétitions purement personnelles avec pour unique objectif la prise de possession du pouvoir par un groupe et sa domination sur les autres.

Dans les relations étrangères, cette conception de puissance est également trop souvent le critère: c'est à qui écrasera le voisin, prendra la tête des mouvements continentaux, séduira les bailleurs de fonds.

A cet égard, la responsabilité de maints Etats développés est lourde: par leurs rivalités d'abord, leurs essais de s'évincer l'un l'autre; collectivement ensuite, par la justification de génocides caractérisés, la prédication de croisades sans souci de leurs implications économiques et humaines.

Dans pareille ambiance, faute d'une assise politique et sociale solide, il faut craindre que trop de programmes de coopération au développement ne se résolvent, en définitive, que par le néant.

11 janvier 1969.

Chanoine L. Jadin. — Rapport sur le travail du Père Kratz sur l'histoire de la mission des Rédemptoristes dans le Bas-Congo de 1900 à 1921

Le travail a le mérite exceptionnel d'être basé sur les archives de son Ordre. Des fonds, jusqu'à présent restés inaccessibles tant à Rome qu'à Bruxelles et dans le vicariat de Matadi, sont ainsi mis à la disposition des chercheurs. L'exposé reste fort anecdotique, relatant par le menu l'histoire des fondations et du premier apostolat des missionnaires dans les villages, centres de catéchuménat et d'écoles chapelles. Ces débuts héroïques, lorsque les missionnaires ne disposaient pas de routes ni de véhicules n'ont eu qu'une influence réduite. L'époque de grand rayonnement avec l'influence civilisatrice de la création de nombreuses écoles n'arrivera que pendant les décennies suivantes. Il eut été souhaitable d'avoir l'histoire de la mission aussi bien documentée jusqu'à 1940.

Les lacunes de la documentation provenant de l'Etat et des instances administratives sont vivement à déplorer. Le retard mis par l'administration de l'ancienne colonie à mettre ses archives à la disposition des chercheurs compromet sérieusement tout travail scientifique pour la période contemporaine de l'histoire du Congo.

Les archives missionnaires ne comblent ce défaut que très partiellement et ne font pas ressortir la valeur de l'effort civilisateur de la Belgique au Congo. La publication du travail du Père Kratz s'impose donc encore davantage pour la connaissance de l'évolution de cette importante région du Congo.

Le travail aborde successivement les chapitres suivants:

I. Les débuts.

II. Matadi - Kinkanda.

III. Tumba.

IV. Kionzo.

V. Kimpese.

VI. Thysville.

VII. Sona Bata.

VIII. La méthode missionnaire des Rédemptoristes au Congo. Appendices: Documents, publications, relations avec l'Administration, statistiques, sources, bibliographie.

8 janvier 1969.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE * Notices 1 à 17

BIBLIOGRAFISCH OVERZICHT 'Nota's 1 tot 17

Niven (Sir Cecil Rex): Nigeria (London, Ernest Benn Ltd, 1967, 8°, 268 p. — Nations of the modern world).

L'A. qui, de 1921 à 1954, appartint à l'Administration du Nigéria et, de 1947 à 1959, fut membre puis président et speaker de la « Northern House of Assembly » a voulu décrire le territoire, complexe, du Nigéria, sous ses divers aspects. Dans une première partie, il entend décrire le Nigéria au point de vue des diverses populations qui actuellement composent cet Etat, ainsi qu'au point de vue de sa géographie et de son histoire, région par région. Aussi bien, après avoir examiné notamment le Nigéria du Sud, celui de l'Ouest, ceux du Nord et de l'Est, l'A. arrive à établir le développement du Nigéria vers son indépendance, via les procédés successifs les plus récents de protectorat et de colonie anglais, qui devait faire du Nigéria une république dotée, en 1966, d'un gouvernement militaire (fait important dans l'histoire politique nigériane). Dans une deuxième partie, l'A. passe en revue les domaines respectifs des ressources économiques et industrielles, des transports, de l'éducation, de la vie culturelle, de la santé du Nigéria, tandis qu'il décrit l'administration sur les plans local et gouvernemental, les forces armées, les constitutions et les partis politiques. Cette description des institutions politiques mérite d'être spécialement signalée non seulement parce que, quoique relativement brève, elle donne un bon aperçu desdites institutions, mais encore parce qu'elle permet de se faire une idée éclairée de l'évolution constitutionnelle qui peut paraître, à première vue, assez compliquée.

On peut estimer que cet ouvrage constitue un exposé à consulter par quiconque s'intéresse, à divers titres, au Nigéria, et, plus généralement, par ceux qui sont attirés par l'histoire des institutions politiques des nouveaux Etats africains. Il y a lieu d'ajouter qu'une bonne bibliographie — de langue exclusivement anglaise — et une carte-indicatrice notamment de l'emplacement des divers peuples vivant sur le sol nigérian — terminent le travail de Sir Cecil Rex Niven.

20.11.1968 André Durieux

Bienen (Henry): Tanzania. Party transformation and economic development (Princeton, N.J., University Press, 1967, 8°, 446 p., carte, bibl.)

Le présent ouvrage constitue, pour ceux dont les choses d'Afrique retiennent l'attention, une contribution notable tant sur le plan de la science politique que sur celui de la sociologie. Qu'on veuille bien l'observer: il n'a pas pour objet l'histoire même de la République de Tanzanie composée, ainsi qu'on le sait, du Tanganyika et du Zanzibar. Il n'a d'autre fin que d'exposer le cas du parti dénommé « Tanganyika Africa National Union » (TANU) - placé, évidemment, dans le cadre politique et économique du pays -, tant considéré en lui -même qu'envisagé eu égard à l'économie du Tanganyika. Dans une première partie, l'A. examine le TANU, sous l'angle politique, durant la période précédant l'indépendance, et, dans une deuxième partie, il passe en revue l'organisation, le recrutement et l'idéologie du parti. Ayant ainsi analysé le TANU, il situe celui-ci, dans une troisième partie, par rapport à l'économie du Tanganyika. Ceci permet à l'A. de décrire l'économie du Tanganyika, la formulation du plan quinquennal, le gouvernement dans les régions et dans les districts, la politique du TANU en matière de développement rural. Enfin, dans une quatrième partie, l'A. traite des crises qui ont sévi dans le Tanganyika — il s'agit de la mutinerie des forces armées en 1964 et de la refonte desdites forces -, des élections de septembre 1965, pour terminer par certaines conclusions générales. Il y a lieu d'ajouter que l'ouvrage comprend une bibliographie, un index, 20 tableaux et 3 figures.

> 20.11.1968 Andé Durieux

Peterec (Richard J.): Dakar and West African economic development (New York, London, Columbia University Press, 1967, 8°, 206 p., fig., cartes, bibl.).

L'A. est professeur assistant au département de géographie à la Bucknell University. Cette étude est le résultat de six années de recherche dans l'Ouest africain et a pour objet la répartition de l'hinterland des différents ports qui desservent cette région.

Lors du partage des territoires d'Afrique entre les puissances, les Français ont fait de Dakar un port important, non à cause de sa position géographique, mais parce que la Sénégambie était territoire anglais, sinon Bathurst aurait été le port principal de cette région.

Depuis que ces territoires ont accédé à l'indépendance, de grands changements se sont produits dans l'hinterland des ports. Pendant trois ans, le Mali a déserté Dakar et créé des routes assurant la liaison vers Conakry et Abidjan. Port Etienne a été aménagé pour évacuer le minerai de fer de Fort Gouraud; un port, dont la justification est discutable, a été créé à Nouakchott pour évacuer le minerai de cuivre d'Akjoujt. La Sénégambie devenant indépendante, l'hinterland de Bathurst s'étendra au Sénégal et fera disparaître les ports de Kaolack et Ziguinchor, trop difficiles d'accès. D'autre part, l'accès du port de Saint-Louis pourrait être amélioré.

Finalement, le port de Dakar servirait à la raffinerie de M'Bao, ainsi qu'à l'évacuation des arachides; il demeurera aussi

le port de soutage des navires.

Intéressante étude montrant les perturbations économiques survenues dans l'Ouest africain, lors du passage du régime colonial à l'indépendance. Ce livre mérite d'être lu et médité par ceux qui s'intéressent aux problèmes du développement du tiers monde.

1.11.1968 A. LEDERER Stapleton (George Brian): The wealth of Nigeria. 2nd edition (Ibadan, Oxford University Press, 1967, 12°, X-264 p., cartes, tabl., bibl.).

L'A. a enseigné autrefois à Ibadan et, depuis 1964, il dirige le «Rural Development College» à Holte au Danemark. Le présent ouvrage a été publié pour la première fois en 1958; cette seconde édition comporte des remaniements et un nouveau chapitre sur le développement depuis l'indépendance.

L'A. examine successivement les ressources agricoles, minérales, hydrauliques et énergétiques du Nigéria. Si des barrages avaient été construits, de grandes étendues auraient pu être irriguées, ce qui aurait accru la production agricole; malheureusement, les Nigérians ne semblent pas s'intéresser aux problèmes de l'eau et n'ont aucune politique dans ce domaine.

Plus loin, l'A. examine les possibilités de développement industriel de cette région et les compare avec celles d'autres groupes de pays. Seules, les industries relatives à des produits consommés localement peuvent être envisagées; par exemple les texti'es, le montage des bicyclettes, certains matériaux de construction, le savon.

Ce livre a été écrit avant la dissidence du Biafra et avant que la découverte du pétrole n'ait complètement modifié la situation économique et politique de ce pays. Le chapitre relatif à la population ne permet pas de prévoir les rivalités entre les Ibos et les autres peuplades.

L'ouvrage, assez bien documenté, est dépassé par les événements récents.

> 14.11.1968 A. Lederer

Gonidec (P. F.): Les droits africains. Evolution et sources (Paris, Libr. générale de droit et de jurisprudence, 1968, 8°, II-278 p. — Bibliothèque africaine et malgache. Droit et sociologie politique, 1)

L'ouvrage du professeur GONIDEC constitue le premier volume d'une collection « née de la constatation qu'il n'existe pas actuellement en France de collection ouverte aux travaux d'ordre juridique ou politique consacrés à l'Afrique », l'Afrique ayant besoin d'une vue globale des problèmes qui sont les siens. Aussi bien le droit y est rapproché de la sociologie politique. Le grand intérêt dudit ouvrage est de donner une vue d'ensemble des sources du droit dans les pays africains qui ont accédé à l'indépendance au cours des dernières années. Chose méritant d'être signalée et soulignée: l'étude du prof. GONIDEC englobe aussi bien les pays anglophones que les pays francophones. L'ouvrage est divisé en trois titres. Dans le 1er titre, l'A. expose les systèmes juridiques précoloniaux, les droits africains au contact de l'Europe, les droits africains depuis l'indépendance. Sous un titre II, ayant pour objet les techniques modernes de création du droit, l'A. examine le droit international, la constitution (la naissance, la vie et la mort des constitutions africaines, ainsi que leur valeur), la législation (avec une conclusion sur la valeur des législations africaines comme instruments de construction des Etats nouveaux), la convention collective de travail, enfin la jurisprudence (notamment son rôle dans les Etats africains). Dans un 3° et dernier titre, on étudie les techniques traditionnelles de création du droit (la formation des droits traditionnels droit musulman et droits non écrits -, la connaissance et le domaine d'application des droits traditionnels, leur avenir). Ouiconque s'intéresse aux droits africains où le « traditionalisme et le modernisme se côtoient » et veut prendre contact, dans le cadre d'une étude générale et grâce au recours au procédé du droit comparé, avec les divers droits africains tant francophones qu'anglophones, ne peut guère ne pas recourir au nouvel ouvrage du prof. GONIDEC, ouvrage qui, s'il en était encore besoin, consacre la qualité de juriste très distingué de son auteur. On nous permettra, cependant, d'émettre le regret que l'ouvrage ne contienne pas d'index, avec références aux pages où il en est fait état, des pays mentionnés dans le corps du texte.

20.11.1968 André Durieux Kourouma (Ahmadou): Les soleils des indépendances (Montréal, Presses de l'Université, 1968, 8°, 171 p.)

Ahmadou Kourouma suppose qu'il est né en 1927. Il appartient à l'ethnie malinké, qui déborde sur les frontières du Mali et de la Côte d'Ivoire. Ses études à l'Ecole technique supérieure de Bamako furent interrompues en 1949, lorsqu'il fut mobilisé pour avoir participé à une grève d'étudiants. Après avoir combattu en Indochine, il fit des études d'actuaire à Lyon. Diplômé en 1959, il rentre en Côte d'Ivoire. Mal vu du régime, il se voit interdire de travailler en 1964. Depuis 1965, il est actuaire à Alger. Ayant ainsi connu les déboires de l'indépendance après ceux du régime colonial, il échappe heureusement à l'obsession anticolonialiste qui semblait avoir étouffé le roman franco-africain. Avec l'admirable Devoir de Violence du Malien Yambo Ouologuem, Les soleils des indépendances est le réconfortant symptôme d'un renouveau, où l'écrivain se débarrasse de rancœurs périmées pour garder prise sur la réalité du présent.

Le héros, Fama Doumbouya, dernier descendant des princes du Horodougou, mène à la ville une existence misérable, que l'indépendance n'a nullement améliorée. Stérile malgré suppliques à Allah et sorcelleries animistes, il est le symbole de la dégénérescence de l'ethnie malinké. A la mort du prince régnant, Fama veut retourner dans ses domaines. Mais sa capitale, aujour-d'hui dépeuplée et en ruines, est de l'autre côté de la frontière. Arrêté par des gaudes armés, mais contestant ces frontières qui, léguées par le colonisateur, divisent artificiellement son peuple, Fama veut passer à la nage et se fait dévorer par un caïman.

Deux importants traits nouveaux dans ce premier roman, qui obtint, au Canada, le prix de la revue Etudes françaises. D'une part, reléguant aux vieilles lunes négritude et anticolonialisme, il illustre un aspect authentiquement tragique de la phase historique que l'Afrique traverse: la destruction des cultures traditionnelles, que rien de valable n'a encore remplacées. D'autre part, Kourouma s'est forgé un style personnel, allègrement truffé d'innovations lexicales et syntaxiques, sereinement indifférent aux normes sclérosées des grammairiens, prêt à sacrifier la correction à l'expressivité.

19.11.1968 Alb. Gérard

Ballman (Jacqueline): Zombi (Bruxelles 18, Le Marronnier - Fleur, 1968, 44 p.) .

Secrétaire de rédaction du « Journal des Poètes » pendant plusieurs années, Mme Jacqueline BALLMANN fut chargée d'assurer le contact avec les poètes de la « Négritude »; c'est ainsi qu'elle connut Aimé Césaire, Léon-Grontran Damas, Edouard Glissant, Joseph Bognini, Joseph Zobel, Edouard Maunick, Lamine Dia-KHATE, Flavien RANAIRO. Elle lut leur poésie avec avidité, mêlée à eux, elle les entendit parler librement, spontanément de leur enfance, de leurs rêves, de leur révolte, de cette douleur toujours latente en eux, de leur nostalgie, de leur colère vive, dansante, parfois rieuse, terrible et pourtant fière et discrète. Elle écoutait DAMAS parler des Noirs de la Guyane, cette terre sauvage et triste. Un monde envoûtant l'entourait désormais, proche et inaccessible. Etait-ce pour le rendre accessible en la recréant partie intégrante d'elle-même, était-ce comme saisie malgré elle par cette atmosphère d'animisme magique qu'elle écrivit les poèmes de Zombi? Il y a ici un processus d'identification curieux et assez rare dans nos lettres, une colère, une douleur, une participation à l'esprit révolutionnaire d'un groupe différent profondément senties.

Moins que l'Afrique, le texte évoque les Antilles, mais c'est l'Afrique tout de même où tout est puissance transmise et transmissible. C'est la prise de conscience des hommes de couleur, la joie et la force partagées que l'on nomma la Négritude.

22.11.68 A. Burssens Geeraerts (Jef): De troglodieten. Verhalen (Brussel-Den Haag, Manteau, 1966, 16° 122 blz. — Marnixpocket n. 38).

In dit boekje bundelt de auteur vier losse verhalen. De troglodieten (blz. 5-35) is de titel van het eerste stuk, waarin hij de belevenissen beschrijft van een stel jonge zich ruw voordoende speleologen ergens in Zuid-Frankrijk. De overige drie verhalen spelen zich af in Kongo. In De Taaie (blz. 36-87) gaat een koloniaal, oud-paracommando, met een groepje zwarte jagers op zoek naar een buffelstier die zich afgezonderd heeft van de kudde. De vulkanen (blz. 88-107) stelt een zwaar gekwetste blanke officier voor die zich de gruwelen herinnert van een militaire vergeldingsexpeditie tegen een Bena Lulua-dorp. Water (blz. 108-121) is het verhaal van een blanke die, na een autoongeval, bedreigd wordt door een bende woedende zwarten; deze worden in bedwang gehouden door enkele Ethiopische Unosoldaten; zijn bijzit verkeert in moeilijkheden en verzoekt om water; hijzelf wordt tenslotte ontzet en, voorwendend dat hij voor haar water gaat halen, laat hij de vrouw in de steek.

Jef GEERAERTS heeft in de Kongo-literatuur reeds naam gemaakt (zie Bibl. Overzicht 1966, nr. 105 en 143). Hij neemt er een eigen plaats in. Hij schrijft sterk, persoonlijk, indringend, steeds bitter, hard meedogenloos. Zijn "helden" zijn, in hun denken en doen, opvallend ruw, primair, erotisch, vaak brutaal en vulgair. Het verheven menselijke krijgt geen kans en wordt verdrongen achter krachtwoorden en gemeenheden. Blijkbaar heeft de auteur iets af te reageren. Maar er is ongetwijfeld ook goedkoop effektbejag mee in het spel. Misbruikt talent. De auteur bezit een sterke inlevingskracht en een suggestieve voorstellingskunst. Maar hij trappelt ter plaatse, bij voorkeur in de modder. In feite moet hij nog het bewijs leveren dat zijn talent veelzijdiger aspekten vertoont.

25.11.1968 M. Storme Eglises (Les) chrétiennes et la décolonisation, sous la direction de Marcel Merle (Paris, Armand Colin, 1967, 8°, 519 p. — Centre d'étude des relations internationales — Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 151)

L'ouvrage est le résultat d'un travail collectif d'une équipe de spécialistes, français et étrangers. Marcel MERLE, dans son introduction, en explique la naissance, l'objet et les règles. Il s'agit d'analyser le comportement des Eglises chrétiennes envers la décolonisation depuis la seconde guerre mondiale.

La première partie examine les positions d'ensemble: du Vatican d'abord (Christine ALIX, p. 17-113), puis, du protestantisme (R.-H. LEENHARDT, p. 115-143). La seconde partie traite des réactions particulières des catholiques et des protestants dans un certain nombre de pays: les catholiques français (Françoise KEMPF, p. 147-216), les protestants français (André ROUX, p. 217-248), les catholiques allemands (Gottfried ERB, p. 249-280), les protestants allemands (Walter Holsten, p. 281-311), les catholiques hollandais (Frans Kho Mariakasih, p. 313-324), les protestants hollandais (C.L. Van Doorn, p. 325-340). les Eglises belges (Jean Bruls, p. 341-357), les Eglises britanniques (Manuela Semidei, p. 359-409), les Eglises américaines (id., p. 411-464), l'Eglise catholique portugaise (Silas Cerqueira, p. 465-501).

Marcel Merle, enfin (p. 503-519), résume les conclusions qui se dégagent de ces études: les Eglises ont, dans leur comportement, obéi à des motivations religieuses plutôt qu'à des considérations tactiques; d'autre part, elles ont contribué à donner au mouvement son orientation, tant par leur influence sur les nationalismes d'outre-mer que par leur action sur les politiques métropolitaines; enfin, la décolonisation a favorisé le rapprochement des Eglises chrétiennes, tout en leur assurant de meilleures conditions d'universalité.

Chaque exposé est suivi d'une série d'annexes reproduisant les pièces les plus importantes, des tableaux statistiques et une bibliographie.

> 29.11.1968 M. Storme

Hamrell (Sven): Refugee problems in Africa (Uppsala, The Scandina-

vian Institute of African Studies, 1967, 8°, 123 p.)

L'ouvrage reprend les rapports présentés à un séminaire organisé en avril 1966 à Upsal par l'Institut scandinave d'études africaines auquel prirent part une cinquantaine de participants. Les rapports sont précédés d'une préface de Sven HAMRELL, directeur de l'Institut, et d'un chapitre anonyme Le problème des réfugiés africains, situation de la question rédigée pour le présent opuscule. Les rapports proprement dits comprennent: Problèmes des réfugiés en Afrique du Sud par Cato AAL, médecin norvégien, membre du mouvement anti-apartheid et qui s'occupa d'un comité de réfugiés en Zambie; Le problème des réfugiés rwandais et soudanais par Jacques CUENOD, membre de commissions pour les réfugiés de l'ONU; Problèmes d'asile pour les réfugiés Sud-Africains par Margaret LEGUM, journaliste universitaire exilée originaire d'Afrique du Sud et s'occupant des réfugiés en Botswana, Lesotho et Swaziland; Education et formation des réfugiés et leur contribution possible au développement par John Eldridge, ancien représentant de l'Institut africano-américain à Dar es-Salam, etc.

Les migrations, entraînées par les troubles en Afrique, de masses de quelques dizaines à quelques centaines de milliers d'individus vers des pays voisins soulèvent des problèmes de toutes sortes: hygiène, assistance d'urgence, installation des réfugiés, adaptation au pays d'accueil, etc., qui doivent attirer l'attention secourable du public et des organisations compétentes. Dans le colloque sous revue, ils ne forment cependant guère plus qu'une toile de fond, et les renseignements fournis n'apporteront à ceux qui s'intéressent à l'Afrique qu'une confirmation de faits pour la plupart connus. Par contre, la part du lion est réservée à la poignée, quelques centaines au plus, de réfugiés Sud-Africains, les intellectuels, « sophisticated » refugees comme les qualifie un des rapporteurs, choyés et revendicateurs, parmi lesquels se sont glissés des « combattants de la liberté », des aventuriers et même des criminels de droit commun. Ici, la contribution de l'ouvrage ne manque pas d'intérêt, mais le lecteur pourra être déconcerté par le fait que des rapporteurs, animés d'un idéalisme humanitaire certain, attachent, en fait, plus d'importance à l'instrument politique qu'aux sentiments d'humanité fraternelle envers la grande misère des personnes déplacées par 9.12.1968 Jean SOHIER la houle de l'histoire.

Farwell (Byron): Prisoners of the Mahdi (London, Longmans, 1967, 8°, XXII-356 p., carte, ill.)

L'ouvrage porte le sous-titre: The story of the Mahdist Revolt from the fall of Khartoum to the reconquest of the Sudan by Kitchener fourteen years later, and of the daily lives and sufferings in captivity of three European prisoners, a soldier, a merchant and a priest. Bien qu'il ait utilisé quelques sources d'archives, l'auteur ne se vante pas de fournir œuvre originale: « there is little that has not been printed in some form, somewhere, before » (p. XIV). Le sujet, d'ailleurs, a déjà été traité par plusieurs historiens, surtout anglais. L'originalité de l'ouvrage se trouve plutôt dans la forme de traiter l'histoire de la révolte mahdiste: l'auteur est avant tout biographe — il a publié les biographies de H. M. STANLEY et de Richard BURTON, et il est membre de la Royal Society of Literature et de la Royal Geographical Society — et donne à son ouvrage un caractère nettement biographique. Ainsi, la première partie, traitant des débuts du mouvement mahdiste, contient e.a. les biographies de l'ascète musulman Mohammed AHMED (1845-1885), qui se présentait comme le Messie (Mahdi) annoncé dans le Coran et déclencha la révolte contre les Turcs et les Egyptiens; celle de William Kicks, chef de l'expédition punitive échouée au Kordofan; et celle de Gordon, le malheureux défenseur de Khartoum. La deuxième partie décrit le sort de trois Européens prisonniers des Mhadistes: le gouverneur Rudolf SLATIN, le missionnaire Joseph OHRWALDER et le commercant Karl Neufeld. La troisième partie présente les principaux acteurs de la reconquête du Soudan: Lord KITCHENER, WINGATE, WINSTON CHURCHILL. Toutes ces biographies sont pourtant habilement combinées et reliées en un récit uni et continu, d'une lecture fort attrayante.

Notons que la bibliographie de l'auteur ne mentionne que des publications faites en langue anglaise. Les sources d'origine italienne, particulièrement les lettres et rapports publiés dans la revue *Nigrizia* des missionnaires de Vérone, auraient pu lui fournir une importante documentation supplémentaire.

15.12.1968 M. STORME Mtshali (V. Vulindlela): Rhodesia; background to conflict (New York, Hawthorn Books, 1967, 8°, 255 p. — Coll. "The revolution of colour")

L'A., Zulu Sud-Africain, après des études de journalisme et de sciences politiques aux Pays-Bas et aux États-Unis, s'intéresse au mouvement panafricain, particulièrement au Sud du continent. Il poursuit des études à New York.

L'ouvrage, préfacé par le Président Kenneth D. KAUNDA, se divise en deux parties inégales: une description historique de la question rhodésienne et une bibliographie sélective, de 1960 à 1966, des questions politiques de l'Afrique australe, y compris

les territoires portugais et la Rhodésie.

La première partie, après une introduction, comprend douze chapitres: Avant l'arrivée des colons — La conquête de la Rhodésie — La domination de la Compagnie à charte — La fin du pouvoir de la Compagnie — L'émergence du nationalisme africain — La naissance de la Fédération — La chute de la Fédération — L'orage s'amoncèle sur la déclaration unilatérale de l'indépendance — Rhodésie et Nations Unies — L'Afrique contre la Rhodésie blanche — La déclaration unilatérale de l'indépendance et la question raciale — Un état mais pas une Nation. Viennent ensuite une postface, leçons rhodésiennes, et une bibliographie des différents chapitres.

La bibliographie est distribuée par territoire envisagé.

Cet ouvrage, sélectionné par un club américain catholique du livre, et qui est essentiellement une description de luttes politiques, contrairement à ce qu'annonce son titre, manque d'arrière-plan: les notations ethnico-sociales et économiques ne figurent qu'en passant comme argument polémique; le contexte historique, situé dans la même ligne, est dépourvu de perspective, les situations anciennes étant jugées sur le même plan que les contemporaines.

Le lecteur y puisera, en conséquence, une information parfois schématique de l'évolution de la politique rhodésienne, et trouvera dans l'ouvrage un document de première main sur la façon dont les mouvements nationalistes africains envisagent le problème né de la déclaration unilatérale d'indépendance: il devrait

être réglé par une intervention internationale armée.

La bibliographie se qualifie elle-même de sélective, et présente l'avantage de porter sur des publications récentes.

21.12.1968, J. Sohier Mwase (George Simeon): Strike a blow and die. A narrative of race retations in colonial Africa. Edit. and introd. by Robert I. ROTBERG (Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1967, 8°, 129 p., 2 cartes, ill.)

Le titre signifie « Frappe et meurs ». Le récit est celui d'une révolte, en janvier 1915, dans le Nyasaland (aujourd'hui le Malawi). Ce fut un prédicateur formé en Amérique, John CHILEMBWE, qui la provoqua de façon inattendue. Les autorités britanniques réagirent, matèrent les rebelles. John CHILEMBWE fut tué. Il s'y attendait apparemment.

L'auteur, George Simeon MWASE, mort en 1962, fut d'abord clerc du gouvernement, puis commerçant et il mena ensuite une activité politique au sein du Nyasaland African Congress. En 1931-32, il avait écrit un mémoire détaillé et fougueux, sur la révolte de 1915. Il y joignit des informations sur les origines, l'éducation et les activités révolutionnaires de John CHILEMBWE.

Envoyé aux autorités coloniales, le mémoire se couvrit de la poussière des archives. En 1962, Robert I. ROTBERG, professeur d'histoire africaine à Harvard, le découvrit au cours de recherches à Zomba. Il n'y attacha d'abord que peu d'importance; puis, l'examinant de plus près, il lui trouva un grand intérêt historique et il publia le texte « simple et digne, vivant de son rythme propre ». Il changea simplement le titre.

Ce titre original était: « Un dialogue concernant des événements passés du Nyasaland, le milieu et les perspectives actuelles

pour le protectorat ».

Le récit comporte, outre la biographie, des considérations sur les relations entre les races dans l'Afrique coloniale, le rôle des immigrants asiatiques, le système pénal. John Chilembwe y apparaît, à l'échelle de son aventure, comme un organisateur, un penseur et un tacticien.

24.12.1968 C.-L. Binnemans Wilde (John C. de): Expériences de développement agricole en Afrique tropicale. 1. Synthèse (Paris, Maisonneuve et Larose, 1967, 8°, 340 p. — Collection « Technique agricoles et productions agricoles, n° 11)

Cette étude a été entreprise sous les auspices de la B.I.R.D. L'A., ancien directeur a.i. du service économique de la Banque, assisté de deux économistes, d'un spécialiste en agronomie tropicale, d'un anthropologue, étudie certaines expériences tentées en différents points d'Afrique tropicale et en tire quelques conclusions.

Sans minimiser l'importance de l'industrialisation — réalisable dès qu'on a les fonds et les hommes —, l'A. confirme une vérité ressassée: l'agriculture sera, pour longtemps encore, la base de l'économie en Afrique tropicale. Les progrès y seront lents et difficiles.

L'échantillonnage qu'il a choisi porte sur des sociétés très différentes, habitant des milieux naturels divers, réparties de la Tanzanie au Mali, employant des méthodes de mise en valeur agricole qui ne sont pas les mêmes. Il cite, en passant, les travaux de l'INÉAC au Congo, au Rwanda et au Burundi. Il est regrettable qu'il n'ait pas étudié certaines réalisations remarquables des missions universitaires belges ou de l'Union minière, spécialement dans le Haut-Katanga.

Les efforts vers l'amélioration ont souvent eu de mauvais résultats parce qu'on les a déployés au mauvais moment ou parce que les études préliminaires étaient incomplètes. Les réussites se rencontrent dans les périmètres à irrigation, lorsqu'on évite la mécanisation intégrale et qu'on réussit à grouper les champs.

Le dirigisme de l'ère coloniale ne convient pas, mieux vaut convaincre les paysans qu'on peut améliorer leur production par une politique de groupement, par l'octroi de crédits ouverts à bon escient, en suivant des voies réalisables et attrayantes. Il ne faut surtout pas oublier que les paysans sont méfiants de nature et veulent des revenus nécessitant le moins possible d'efforts.

C'est une étude probe venant s'ajouter aux autres, qui prouve que la question du développement est loin d'être résolue à la satisfaction des intéressés.

> 27.12.1968 Edm. Bourgeois

Vellas (Pierre): Moyens sociaux du développement économique (Paris, Presses universitaires de France, 1968, 8°, 109 p. — Collection « Paix, coopération et développement » n° 1)

L'A. est professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse et directeur de l'Institut d'études internationales et des pays en voie de développement.

La présente étude se divise en cinq parties.

La première se rapporte aux avantages et aux limites de l'approche sociale; l'A. y démontre, par plusieurs exemples, qu'un plan de développement peut échouer faute d'avoir fait participer les populations au projet et de les y avoir intéressés. D'autre part, un plan de développement social qui négligerait l'aspect économique, peut conduire à des difficultés sociales accrues.

La deuxième partie traite de l'utilité économique de l'investissement social; celui-ci est souvent un préalable indispensable. C'est le cas notamment de l'éducation de base et du service sanitaire

Une méthode socio-économique de développement est proposée dans la troisième partie. Un projet doit être élaboré dans une région limitée en étendue et avec la participation de la population. Celle-ci doit concourir aussi à son exécution. Le projet doit être global et s'attacher à tous les secteurs de l'activité socio-économique; donc l'équipe animatrice doit être polyvalente.

Dans la quatrième partie, l'A. souligne la faiblesse des institutions dans de nombreux pays et la nécessité de les approprier.

L'importance du service social est démontrée dans la dernière partie; ce service pourra déterminer les formes de participation des populations aidées.

Excellent ouvrage, inspiré par le désir d'apporter une aide efficace aux peuples de la faim.

3.1.1969 A. Lederer Background to evolution in Africa. Edited by Walter C. BISHOP and J. DESMOND CLARK (The University of Chicago Press, Chicago and London 1967, 8°, 935 p. — Systematic Investigation of the African Later Tertiary and Quaternary. — Proceedings of the Symposium held at Burg Wartenstein, Austria, July-August, 1965, under the auspices of the Wenner-Gren Foundation for anthropological research, New York)

Il s'agit du recueil des communications présentées à l'occasion du Symposium de Burg Wartenstein (Autriche), du 14 juillet au 9 août 1965. Placé sous les auspices de la Wenner-Gren Foundation for anthropological research (New York), il fut consacré aux plus récentes découvertes en matière de paléontologie, de géologie stratigraphique et d'archéologie du Tertiaire récent et du Quarternaire africains. Il groupa 37 participants en provenance des Etats-Unis (9), de la France (6), de l'Afrique du Sud (5), de la Grande-Bretagne (3), du Kenya (3), de la Belgique (3), de la Rhodésie (2), de l'Autriche (1), du Canada (1), du Ghana (1), du Sénégal (1), de la Suisse (1) et de l'Uganda (1). Notre pays était représenté par les Professeurs A. GAUTIER et J. DE HEINZELIN, de l'Université de Gand, ainsi que par M. J. NENQUIN, du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren).

Ce symposium doit être considéré comme le chaînon entre les 5° et 6° Congrès panafricains de préhistoire. Au cours du 5°, qui s'était tenu aux îles Canaries en 1963, il était apparu que de nombreuses conceptions et définitions devaient faire l'objet d'une sérieuse révision. D'où la nécessité d'une nouvelle rencontre internationale préparatoire au 6° Congrès panafricain de préhistoire, qui se tint à Dakar en 1967. Le symposium de 1965 s'attacha donc à examiner l'ensemble des recherches effectuées au cours des dix dernières années en matière de préhistoire africaine et ce, à la lumière des progrès réalisés dans les domaines connexes: géologie stratigraphique, paléontologie, palynologie, pédologie, géomorphologie, paléoclimatologie, archéologie, etc.

Quarante-six communications furent présentées, leurs auteurs étant répartis en 3 groupes de travail (Paléontologie, stratigraphie, archéologie). Le volume sous revue en fournit le texte intégral, accompagné d'une préface des éditeurs, des recommandations de clôture (avec traduction française), de la liste des participants et d'un index. De nombreux tableaux, figures et illustrations rehaussent la valeur de cette publication scientifique, digne des plus grands éloges.

11.1.1969 M. WALRAET

Beshir (Mohamed Omar): The Southern Sudan. Background to conflict (London, C. Hurst and Co, 1968, 80, 192 p., 5 cartes)

L'A., Soudanais du Nord, a conquis des grades universitaires à Khartoum, puis en Grande-Bretagne. Il est secrétaire académique de l'Université de Khartoum et fut secrétaire général de la Conférence de la Table ronde sur le Sud tenue à Khartoum en 1965.

L'objet de l'ouvrage est de situer la question du Sud au Soudan.

Après une introduction, viennent onze chapitres: Pays et population — Le Sud avant 1898 — Pacification, christianisme et la traite des esclaves, 1899-1920 — Education missionnaire dans le Sud, 1899-1920 — La politique sudiste 1920-1930 — La politique sudiste en pratique, 1930-1945 — La nouvelle politique sudiste, 1946-1953 — Relations Nord-Sud, 1953-1958 — Le Sud sous la domination militaire, 1958-1964 — La Conférence de la Table ronde — Conclusion. Suit une bibliographie et, en appendices, 19 documents. Un index clôture l'ouvrage.

Le corps de l'ouvrage ne comprend guère qu'une centaine de pages, mais le lecteur y trouvera une vue panoramique complète du sujet exposé avec une grande clarté. Après des données géographiques sur le Sud, physiques et humaines, son histoire est suivie pas à pas jusqu'à l'échec de la Table ronde. L'objectivité atteinte par l'A., Soudanais du Nord mêlé de près à ce douloureux problème national, est impressionnante. Son souhait d'un accord raisonnable avec le Sud est sincère, dans un problème où, sur une échelle réduite, se pose la destinée des contacts entre les deux Afriques, la noire et l'arabe.

Les documents reproduits en annexe constituent une précieuse source d'information.

Il est certain que cet ouvrage, écrit d'une plume honnête, devra être consulté par ceux qui s'intéressent au conflit Nord-Sud du Soudan.

> 17.1.69 J. Sohier

Séance du 17 mars 1969

Zitting van 17 maart 1969

Séance du 17 mars 1969

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. J. Vanhove, directeur de la Classe.

Sont en outre présents: MM. R.-J. Cornet, N. De Cleene, V. Devaux, A. Durieux, J. Stengers, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, M. Walraet, membres; MM. E. Bourgeois, le comte P. de Briey, le R.P. J. Denis, MM. A. Duchesne, W.-J. Ganshof van der Meersch, F. Grévisse, J.-P. Harroy, le R.P. A. Roeykens, MM. J. Sohier, A. Stenmans, le R.P. M. Storme, M. F. Van Langenhove, associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. E. Coppieters, le chan. L. Jadin, A. Maesen, P. Piron, A. Rubbens.

Décès de M. Paul Coppens

Devant l'assemblée debout, M. J. Vanhove, directeur, rend hommage à la mémoire de notre confrère Paul Coppens, décédé à Ixelles, le 22 février 1969 (voir p. 212).

M. A. Stenmans, qui accepte, est désigné pour rédiger la notice nécrologique de ce Confrère, laquelle sera publiée dans l'Annuaire 1970.

Communications administratives

Le Secrétaire perpétuel informe la Classe que

Mary Street

- a) M. J. Van Riel a été nommé président de l'ARSOM pour l'année 1969, par arrêté royal du 22 janvier 1969;
- b) A la séance du 11 mars 1969 de la Commission administrative il a été décidé de modifier comme suit les articles 5 et 6 (Elections) du Règlement général:

Zitting van 17 maart 1969

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. J. Vanhove, directeur der Klasse.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. R.-J. Cornet, N. De Cleene, V. Devaux, A. Durieux, J. Stengers, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, M. Walraet, leden; de HH. E. Bourgeois, graaf P. de Briey, E.P. J. Denis, de HH. A. Duchesne, W.-J. Ganshof van der Meersch, F. Grévisse, J.-P. Harroy, E.P. A. Roeykens, de HH. J. Sohier, A. Stenmans, E.P. M. Storme, de H. F. Van Langenhove, geassocieerden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Coppieters, kann. L. Jadin, A. Maesen, P. Piron, A. Rubbens.

Overlijden van Paul Coppens

Voor de rechtstaande vergadering brengt de H. J. Vanhove, directeur, hulde aan de nagedachtenis van onze confrater Paul Coppens, overleden te Elsene op 22 februari 1969 (zie blz 212).

De H. A. Stenmans, die aanvaardt, wordt aangewezen om de necrologische nota van deze Confrater op te stellen, die zal gepubliceerd worden in het Jaarboek 1970.

Administratieve mededelingen

De Vaste Secretaris deelt de Klasse mede dat:

- a) De H. J. Van Riel tot voorzitter benoemd werd van de K.A.O.W. voor het jaar 1969, door koninklijk besluit van 22 januari 1969.
- b) Tijdens de zitting van 11 maart 1969 der Bestuurscommissie besloten werd artikels 5 en 6 (verkiezingen) van het Algemeen Reglement als volgt te wijzigen:

Article 5, second alinéa:

Ancien texte:

« Après discussion en comité secret, la Classe arrête, s'il échet, à la majorité des voix, deux noms de candidats pour chaque place vacante. »

Nouveau texte:

« Après discussion en comité secret, la Classe arrête, s'il échet, à la majorité des voix, une liste portant autant de fois deux noms de candidats qu'il y a de places vacantes. »

Article 6:

Après suppression du premier membre de phrase, le texte devient:

« Les abstentions n'entrent pas en ligne de compte dans le résultat des suffrages exprimés. »

Démission du Secrétaire des séances

Au cours de sa séance du 11 mars 1969, la Commission administrative a pris connaissance de la lettre en date du 19.2.1969, par laquelle M. M. Walraet demande qu'il soit mis fin à ses fonctions de secrétaire des séances.

Devant les raisons invoquées, et à son très vif regret, la Commission n'a pu que faire droit à cette demande, et elle a chargé le Secrétaire perpétuel d'exprimer à M. Walraet, au nom de tous les Confrères, la gratitude de l'Académie, pour la collaboration précieuse et dévouée qu'il a apportée à notre Compagnie durant les 15 années de son mandat.

En même temps, elle a tenu à transmettre à M. M. Walraet ses vœux fervents de bonne santé ainsi que les chaleureuses félicitations pour la flatteuse promotion au titre de conservateur-chef de section de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, dont il vient d'être l'objet.

Le Secrétaire perpétuel désire de son côté, et à titre purement personnel, dire à quel point il est reconnaissant à M. Walraet, pour l'aide efficace et les avis éclairés qu'il lui a prodigués durant 15 ans et il en est de cela un peu comme de la santé, que l'on apprécie seulement à sa juste valeur quand elle vient à vous manquer.

Artikel 5, tweede alinea:

Vroegere tekst:

"Na een bespreking in besloten vergadering neemt de Klasse, eventueel en bij meerderheid van stemmen, twee kandidaturen in aanmerking voor elke openstaande plaats."

Nieuwe tekst:

"Na een bespreking in besloten vergadering stelt de Klasse, eventueel en bij meerderheid van stemmen, een lijst op die zo dikwijks twee namen van kandidaten vermeldt, als er openstaande plaatsen zijn."

Artikel 6:

Na het schrappen van het eerste lid van de zin, wordt de teksts "De onthoudingen tellen niet mee voor het resultaat der uitgebrachte stemmen."

Ontslag van de Secretaris der zittingen

Tijdens haar zitting van 11 maart 1969, heeft de Bestuurscommissie kennis genomen van de brief dd. 19.2.1969, waardoor de H. M. Walraet verzoekt ontheven te worden van zijn functies als secretaris der zittingen.

Gelet op de ingeroepen redenen en tot haar groot spijt, heeft de Commissie niet anders gekund dan op deze vraag in te gaan, en zij heeft er de Vaste Secretaris mede belast, namens al de Confraters, aan de H. M. Walraet de dank der Academie te betuigen voor de kostbare en toegewijde medewerking die hij ons Genootschap gebracht heeft tijdens de 15 jaren van zijn mandaat.

Terzelfdertijd heeft zij er aan gehouden de H. M. Walraet haar beste wensen voor een goede gezondheid over te maken en haar hartelijke felicitaties voor de vleiende bevordering tot de titel van conservator-afdelingshoofd der Koninklijke Bibliotheek

Albert I, die hem pas werd toegekend.

Zijnerzijds en in zijn persoonlijke naam, wenst de Vaste Secretaris de H. Walraet te zeggen hoe dankbaar hij hem is voor de doelmatige hulp en de nuttige raadgevingen waarmee hij hem gedurende 15 jaar onvermoeibaar heeft bijgestaan en, voor wat dat betreft, is het ongeveer als met een goede gezondheid die men enkel volledig naar waarde schat wanneer men ze moet ontberen.

M. J. Vanhove, directeur de la Classe s'associe, au nom de celle-ci, aux compliments ainsi adressés à M. M. Walraet et il met l'accent sur les regrets que suscite auprès de tous les Confrères, la cessation de ses fonctions de secrétaire des séances, qu'il assume depuis si longtemps (Applaudissements).

M. M. Walraet remercie.

Le département d'Histoire à l'Université Lovanium et les papiers Liévin Van de Velde déposés à l'University of Oregon

M. J. Stengers présente deux études, intitulées comme ci-dessus, de notre confrère le R.P. F. Bontinck, correspondant à Kinshasa (voir p. 213).

Le temps pour les Mongo et les couleurs chez les Mongo

M. N. De Cleene présente deux notes, intitulées comme cidessus, de notre confrère le R.P. G. Hulstaert, correspondant de l'ARSOM à Mbandaka (Coquilhatville) (voir p. 227).

La première de ces communications donne lieu à un large échange de vues sur la notion du temps chez les peuplades de l'Afrique centrale.

Commission d'Histoire

Lors de sa séance du 13 novembre 1968, la Commission d'Histoire a entendu une communication de notre confrère le chanoine L. Jadin, intitulée: Les archives de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon.

La Classe décide la publication de cette étude dans le *Bulletin*, ainsi que sous forme de fascicule historique (p. 238).

Relations ARSOM - O.N.R.S.

Au cours de sa séance du 28.1.69, la Classe des Sciences naturelles et médicales, a entendu une communication du R.P. A. Bouillon, correspondant de ladite Classe, proposant une collaboration entre l'ARSOM et l'Office national de la Recherche et du Développement créée au Congo, Kinshasa en 1967 (voir p. 298).

De H. J. Vanhove, directeur der Klasse, sluit zich namens deze aan bij de aldus tot de H. M. Walraet gerichte gelukwensen en legt de nadruk op de spijt die alle Confraters vervult nu de secretaris der zittingen de functies neerlegt die hij reeds zo lang vervulde (Toejuichingen).

De H. M. Walraet spreekt zijn dank uit.

« Le département d'Histoire à l'Université Lovanium et les papiers Liévin Van de Velde de l'University of Oregon »

De H. J. Stengers legt twee studies voor van onze confrater E.P. F. Bontinck, correspondent te Kinshasa en die bovenstaande titels dragen (zie blz. 213).

« Le temps pour les Mongo et Les couleurs chez les Mongo »

De H. N. De Cleene legt twee nota's voor, getiteld als hier-boven, van onze confrater E.P. G. Hulstaert, correspondent der K.A.O.W. te Mbandaka (Coquilhatstad) (zie blz. 227).

De eerste deze mededelingen geeft aanleiding tot een ruime gedachtenwisseling over het begrip van de tijd bij de volkeren van Centraal-Afrika.

Commissie voor Geschiedenis

Tijdens haar zitting van 13 november 1968 heeft de Commissie voor Geschiedenis een mededeling gehoord van onze confrater kanunnik L. Jadin, getiteld: Les archives de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon.

De Klasse beslist deze studie te publiceren in de *Mededelingen* en tevens in de vorm van geschiedkundige aflevering (zie blz. 238).

Betrekkingen K.A.O.W. - O.N.R.D.

Tijdens haar zitting van 28.1.69 heeft de Klasse voor Natuuren Geneeskundige Wetenschappen een mededeling gehoord van E.P. A. Bouillon correspondent van betrokken Klasse, waarin een samenwerking voorgesteld wordt tussen de K.A.O.W. en de "Office national de la Recherche et du Développement" opgericht in Congo in 1967 (zie blz. 298). Cette communication concernant en ordre principal la Classe des Sciences naturelles et médicales, il a été écrit au R.P. A. Bouillon pour solliciter de sa part qu'un organe représentatif de l'Office national de la Recherche et du Développement (O.N.R.D.) invite l'ARSOM a établir des liens avec l'O.N.R.D.

Le Secrétaire perpétuel informe la Classe de l'accusé de réception, en date du 8.3.1969 que lui a fait parvenir le R.P. A. Bouillon.

Discussion de la communication de M. A. Stenmans, intitulée: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement »

La communication présentée sous ce titre, par M. A. Stenmans, le 18 novembre 1968 (voir p. 808) et qui a déjà été discutée lors de la séance du 20 janvier 1969, donne lieu à un nouveau et large échange de vues auquel participent successivement:

1. M. A. Stenmans qui répond aux intervenants de la séance du 18.11.1968, à savoir: le comte P. de Briey (p. 167), MM. Fred Van der Linden (p. 175), J. Sohier (p. 178);

2. MM. Edm. Bourgeois (p. 246) et J.-P. Harroy (p. 250), ainsi que le R.P. J. Denis (p. 252) développent à leur tour leurs points de vue au sujet de la communication de M. A. Stenmans, lequel tire finalement les conclusions de la discussion à laquelle a donné lieu son étude.

Prix Haile Selassie

Le Secrétaire perpétuel informe la Classe que le prix fondé par S.M. l'Empereur d'Ethiopie pour récompenser l'auteur de travaux relatifs à des recherches médicales, vétérinaires, scientifiques, industrielles, culturelles ou économiques en vue du développement des pays africains, sera décerné le 2 novembre 1969 à Addis Abeba.

Le prix se monte à 70 000 dollars éthiopiens (environ 28 000 dollars U.S. ou FB 1 400 000).

Concours annuel 1971

La Classe décide de consacrer la première question du concours annuel pour 1971 au régime des terres dans un pays d'Afrique Daar deze mededeling zich hoofdzakelijk tot de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen richtte, werd aan E.P. A. Bouillon geschreven om van hem te bekomen dat een representatieve instantie van de O.N.R.D. de K.A.O.W. zou uitnodigen betrekkingen met de O.N.R.D. aan te knopen.

De Vaste Secretaris brengt de Klasse op de hoogte van het antwoord dat E.P. A. Bouillon liet geworden dd. 8.3.1969.

Bespreking van de mededeling van de H. A. Stenmans, getiteld: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement »

De mededeling die onder deze titel voorgelegd werd door de H. A. Stenmans op 18 november 1968 (zie blz. 808) en die reeds besproken werd op de zitting van 20 januari 1969, geeft aanleiding tot een nieuwe en ruime gedachtenwisseling waaraan achtereenvolgens deelnemen:

1. De H. A. Stenmans die de tussenkomsten beantwoordt van de zitting dd. 18.11.1968, te weten: Graaf P. de Briey (blz. 167), de HH. Fred Van der Linden (zie blz. 175) en J. Sohier (zie

blz. 178);

2. De HH. Edm. Bourgeois (zie blz. 246) en J.-P. Harroy (zie blz. 250), alsook E.P. J. Denis (blz. 252) zetten op hun beurt hun standpunt uiteen betreffende de mededeling van de H. A. Stenmans, die tenslotte de besluiten trekt uit de bespreking waartoe zijn studie aanleiding gaf.

Haïle Selassie-Prijs

De Vaste Secretaris deelt de Klasse mede dat de prijs ingestld door Z. M. de Keizer van Ethiopië, om de auteur te belonen van studies in verband met opzoekingen op medisch, veeartsenijkundig, wetenschappelijk, industrieel, cultureel of economisch gebied, met het oog op de ontwikkeling van de Afrikaanse landen, zal toegekend worden op 2 november 1969 te Addis Abeba.

De prijs bedraagt 70 000 Ethiopische dollars (ongeveer 28 000

U.S. Dollar, of BF 1 400 000).

Jaarlijkse wedstrijd 1971

De Klasse beslist de eerste vraag van de jaarlijkse wedstrijd 1971 te wijden aan het stelsel der gronden in een land van Cencentrale et la deuxième à la notion du temps chez une ou plu-

sieurs peuplades d'Afrique centrale.

MM. A. Durieux et A. Stenmans d'une part, ainsi que MM. J. Stengers et N. De Cleene d'autre part, sont désignés pour rédiger les textes desdites questions.

Revue bibliographique

Le Secrétaire perpétuel annonce à la Classe le dépôt des notices 18 à 45 de la Revue bibliographique de l'ARSOM 1969 (voir Bulletin, 1964 p. 1 170 et 1 462).

La Classe en décide la publication dans le Bulletin (p. 253).

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, échangent leurs vues sur les desiderata dont il y aurait lieu de s'inspirer pour la cooptation de futurs candidats aux places vacantes.

La séance est levée à 17 h.

traal-Afrika en de tweede aan het begrip van de tijd bij een of meerdere volkeren van Centraal-Afrika.

De HH. A. Durieux en A. Stenmans enerzijds, evenals de HH. J. Stengers en N. De Cleene, anderzijds, worden aangeduid om de tekst van deze vragen op te stellen.

Bibliografisch Overzicht

De Vaste Secretaris deelt aan de Klasse het neerleggen mede van de nota's 18 tot 45 van het Bibliografisch Overzicht der K.A.O.W. 1969 (zie Mededelingen, 1964, blz. 1 171 en 1 463).

De Klasse beslist ze te publiceren in de Mededelingen (blz. 253).

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, wisselen van gedachten over de desiderata waarop zou moeten gelet worden bij het coöpteren van latere kandidaten voor de openstaande plaatsen.

De zitting wordt gesloten te 17 h.

J. Vanhove. — Décès de M. Paul Coppens

(8 juillet 1892 - 22 février 1969)

En 1914, P. COPPENS s'engagea comme volontaire dans les troupes coloniales. Il exerça ensuite les fonctions de magistrat militaire, puis celles d'administrateur territorial.

Il rentra à Bruxelles en 1919 pour terminer ses études de droit et c'est la même année, qu'il devint avocat près la cour d'appel » de Bruxelles.

Il consacra toute une carrière au barreau, à la politique coloniale, aux études juridiques, économiques et sociales, aux affaires et à l'enseignement supérieur. Il enseigna, en effet, pendant 25 ans à l'Université de Louvain, la législation congolaise, ainsi que l'histoire diplomatique et politique du Congo.

Il fut administrateur ou président de plusieurs associations coloniales notamment de l'œuvre pour la protection des mulâtres.

Ses nombreuses publications concernent en particulier les grandes concessions et les droits fonciers des indigènes, la maind'œuvre, le préjugé de couleur, la collaboration entre l'Administration et les milieux indigènes, etc.

Pendant plus de 25 ans, il fut le secrétaire général du comité permanent du Congrès colonial national. Il fut le rapporteur général de six sessions de ce congrès.

Paul COPPENS était associé à notre Compagnie depuis 1959. Il était porteur de plusieurs distinctions honorifiques.

17 mars 1969.

Fr. Bontinck. — Le département d'histoire à l'Université Lovanium de Kinshasa

Tout en prévoyant les nombreuses difficultés de l'entreprise (rareté de professeurs spécialisés en histoire africaine; conservation en dehors du pays de la plus grande partie des archives congolaises; manque de collections de sources imprimées, de travaux et de périodiques historiques; certaines difficultés de consultation des bibliothèques et des dépôts d'archives sur place), les historiens de l'université Lovanium se sont efforcés d'obtenir l'ouverture, dès octobre 1966, d'une section d'histoire au sein de la Faculté de philosophie et lettres.

S'ajoutant heureusement à la section de philologie africaine de la même Faculté, la section d'histoire vise à former:

1° Des professeurs d'histoire générale pour l'enseignement secondaire

2° Des chercheurs aptes à défricher et à mettre en valeur, par priorité, le vaste champ de l'histoire, tant profane que religieuse, de l'Afrique et

du Congo;

3° Des archivistes et des bibliothécaires-documentalistes de niveau supérieur habilités à administrer des dépôts d'archives, des bibliothèques, des musées d'art et d'histoire (H. SILVESTRE, Ouverture d'une section d'bistoire à l'Université Lovanium, dans Revue d'Hist. Eccl., LXII (1967) 1, p. 186).

Les études comportent deux années de candidature et deux années de licence; éventuellement elles se couronneraient par le doctorat.

Le nombre d'étudiants, en constante augmentation, témoigne de l'intérêt que les jeunes universitaires congolais portent à l'histoire de leur pays et de leur continent; à présent (année académique 1968-1969) ils sont 3 en 1º licence, 8 en 2º candidature et 41 en 1º candidature.

Le *staff* actuel des enseignants — tous favorablement connus par leurs publications — comprend des professeurs à temps plein (MM. H. Silvestre, J.-L. Vellut), des professeurs *part*- time (le P. F. BONTINCK, le Fr. H. VAN MOORSEL), des professeurs visiteurs (le chan. L. JADIN, Mme A. THURIAUX-HENNEBERT, M. M.-A. KLEIN). La section, en outre, a engagé deux assistants: le P. L. GREINDL et Mlle E. LIBERT.

Le fait que la section fonctionne au cœur de l'Afrique présente à la fois des avantages et des inconvénients. Incorporée dans une université congolaise, la section d'histoire peut faire son profit de tout ce qui donne à cette université son orientation spécifiquement africaine: cours d'anthropologie, de littérature, de linguistique et de langues africaines; le Centre d'étude des religions africaines (CERA); le Centre des littératures romanes d'inspiration africaine (CELRIA): le Musée de préhistoire congolaise: le Musée d'ethnologie, etc. Ces avantages compensent sans doute le désavantage de l'éloignement des grands dépôts d'archives et des bibliothèques renommées, lequel, d'ailleurs, pourra être fortement réduit par la constitution d'une abondante filmothèque. Ainsi, avec le temps, la section d'histoire de Lovanium pourra devenir un centre de recherches historiques privilégié, attirant non seulement des étudiants congolais et africains, mais aussi de jeunes chercheurs d'autres continents.

Parmi les publications récentes de la main de ses professeurs, mentionnons spécialement: H. VAN MOORSEL, Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa (Publicat. Univ. Lovanium) Kinshasa, 1968, 287 p. Les professeurs de la section apportent leur collaboration régulière à Etudes congolaises, publication trimestrielle de l'Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.); ils préparent en outre la publication pour l'année 1969 d'un premier recueil d'Etudes d'histoire africaine.

Kinshasa, 27.1.1969, Université Lovanium.

Fr. Bontinck. — Un fonds d'archives américain concernant l'Association Internationale du Congo: les Papiers Liévin Van de Velde de l'University of Oregon

La carrière congolaise du capitaine d'infanterie Liévin VAN DE VELDE (1850-1888) a été retracée dans ses grandes lignes par M. COOSEMANS (1)*. L'épisode le plus remarquable de ses trois termes au Congo (1881-1883; 1885; 1887-1888) est sans doute son expédition au Kwilu-Niadi. Celle-ci aboutit à la fondation de deux stations de l'A.I.C.: Rudolfstadt sur la rive droite de l'embouchure du Kwilu (25 février 1883) et Baudouinville, à 45 km de l'embouchure (14 mars); elle fut, en outre, couronnée par le sauvetage de Grant Elliott (5 avril), parti d'Isangila en janvier pour fonder des postes sur le Niadi.

Les archives historiques du Musée royal de l'Afrique centrale possèdent une partie des documents laissés par VAN DE VELDE; entre autres sa corresponsance avec les membres de l'Expédition internationale du Haut-Congo (1881-1882) et un copie-lettres de la main des divers chefs de la station de Vivi (1882-1884)

(2).

Au cours d'un récent séjour aux U.S.A., nous avons pu prendre connaissance d'une autre collection de Papiers VAN DE VELDE, conservée à l'University of Oregon de la ville de Eugene, Oregon (3). Donnée à cette université en 1950 par M. Paul VAN DE VELDE DE SALEM, Or., cette collection comprend:

1. Un volume relié portant le titre: Documents de l'Expédition au Congo de L. Van de Velde, 1881-1882-1883; il contient 468 pièces parmi lesquelles des lettres de Strauch, de Stanley (31: de décembre 1882 à septembre 1883), de Grant Elliott, du Dr Allart, de Valcke, d'Orban et de plusieurs autres pionniers et aussi des agents commerciaux A. Gillis et A. Greshoff.

^{*} Les chiffres entre () renvoient aux notes in fine.

Ces documents sont rédigés en français, anglais, allemand, portugais, néerlandais. S'y trouvent également les deux traités conclus par VAN DE VELDE, respectivement avec le Mani Pambo, cédant la rive sud du Kwilu de Kisanga à Ngotu (11 février 1883) et avec le Matchibanga, chef de la rive nord (20 février).

2. Un portefeuille contenant quelques papiers détachés, des documents familiaux et militaires, des pamphlets, des photographies et 11 dessins à l'eau forte faits par VAN DE VELDE et représentant par ex. le pavillon de STANLEY à Vivi, le port de Banana, la maison de LINDNER, etc.

Dans un article New light on King Leopold's Congo (4), William M. Dick, teaching fellow in history de l'University of Oregon, assure que

The VAN DE VELDE Papers provide information on both the hidden purpose and the devious methods of Leopold's acquisition of this segment of Africa. They refute Henry M. STANLEY'S semi-official version of events and support the suspicions of E.D. Morel, founder of the Congo Reform Association who charged that Leopold had reduced the Congo to a slave state (5).

Si nous pouvons souscrire à la première partie de cette affirmation, nous nous demandons comment, déjà en 1883, LÉO-POLD II aurait réduit le Congo « to a slave state ».

Les Papiers VAN DE VELDE américains versent sans doute une nouvelle lumière sur la fondation du Congo non pas en ce sens qu'ils révéleraient la « duplicity, incompetence, greed and international intrigue » de ses fondateurs, mais parce qu'ils éclairent mieux les difficultés concrètes auxquelles ceux-ci se sont heurtés sur place: retards dans l'approvisionnement, mésententes, maladies, palabres avec le personnel auxiliaire, animosité de certains agents de la « Nieuwe Afrikaansche Handelsvennootschap », etc.

L'expédition de VAN DE VELDE au Kwilu ayant été racontée par lui-même (6), nous nous contentons de reproduire, en les éclairant de quelques notes, certains documents qui se trouvent à l'origine de cette expédition:

I. Lettre de STRAUCH (à LINDNER), Bruxelles, 7 décembre 1882.
II. Instructions de STRAUCH au chef de l'expédition du Kwilu, Bruxelles, 7 déc. 1882.

III. Lettre de Stanley à Van de Velde, Isangila, 29 janvier 1883.

IV. Lettre de Stanley à Van de Velde, Isangila, 29 janvier 1883.

I

Bruxelles, rue Bréderode 7 le 7 décembre 1882,

Monsieur,

Les prétentions portugaises vont être reconnues sur les bouches du Congo jusqu'au 5° 12' de latitude sud; les Français vont certainement s'étendre au moins jusqu'à la rive droite du Quillou.

Nous voulons fonder à bref délai une station sur l'embouchure de la rivière Quillou ou bien, si cela était malheureusement impossible, sur un point de la côte encore libre et qui ne tombe ni dans les nouveaux territoires portugais ni dans ce qui aurait déjà été pris par les Français.

Nous vous chargeons de cette mission si Mr. STANLEY n'a pas déjà de son côté organisé l'expédition ou s'il n'a pas disposé de vous autrement.

Dans le cas où ces deux causes d'empêchement n'existeraient ni l'une ni l'autre, vous remettrez provisoirement le commandement de Vivi à l'agent que Mr. STANLEY aurait désigné ou, à défaut, à Mr. VAN DE VELDE s'il est à Vivi et sinon à Mr. VON DANCKELMAN.

Vous prendrez immédiatement les dispositions nécessaires pour vous

conformer à nos instructions que vous trouverez ci-jointes.

Mr. Mikic qui se rend au Congo par cette malle vous accompagnera en qualité d'adjoint; si vous aviez besoin d'un autre Européen, vous le demanderiez à Mr. STANLEY.

Vous pourrez également disposer des services de 20 des nouveaux Zanzibarites amenés par Mr. Cambier. Ils seront choisis au hasard.

Si vous croyez que votre personnel noir doit être plus considérable, vous pourrez prendre quelques-uns des Cabindas qui sont à Vivi sans trop affaiblir naturellement, l'effectif nécessaire à la station. Au besoin vous pourrez vous rendre à Cabinda pour y recruter de nouveaux hommes. Vous disposerez à cet effet de la somme de 100 livres sterling que Mr. Mikic est chargé de remettre au chef de la station de Vivi.

Je vous répète encore que vous devez considérer la présente comme

non avenue:

1° Si Mr. STANLEY a confié la direction de l'entreprise du Quillou à un autre agent;

2º Si vous aviez reçu une autre mission de Mr. STANLEY; vous aurez dans ce cas à vous conformer aux instructions que vous auriez reçu antérieurement de Mr. STANLEY. Je crois utile de vous prévenir à titre d'information que nous avons l'intention d'envoyer prochainement au Congo

un nouveau contingent de travailleurs recrutés au Cap Coast Castle et à

Vous voudrez bien considérer cette lettre comme ayant un caractère absolument confidentiel et garder le secret le plus absolu sur son objet.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président

STRAUCH (signature autographe)

Le destinataire de cette lettre ne fait pas de doute: c'est Otto LINDNER. En effet, la veille, le 6 décembre 1882, STRAUCH avait écrit à STANLEY:

La création d'une station à l'embouchure du Kuilou réclame, de la part de celui qui en sera chargé, une connaissance parfaite des mœurs, des habitudes et des intérêts des indigènes de la contrée... Cette mission ne peut être confiée qu'à un homme rompu aux affaires africaines et le Comité croit que personne ne pourrait mieux la remplir que Mr. LINDNER. Le Comité lui donne ordre de s'en charger (7).

Pourtant LINDNER ne put exécuter la mission confidentielle dont le Roi l'avait honoré: la maladie l'avait forcé à remettre, le 1^{er} novembre 1882, le commandement du poste de Vivi à L. VAN DE VELDE et sans tarder il était parti pour l'Europe avec le Dr Allart (8). Le 7 décembre, Bruxelles n'était pas encore informé de ce départ; ce ne sera que le 24 de ce mois que Léopold II annoncera à Strauch que six membres de l'Expédition, parmi lesquels LINDNER, avaient « quitté ou définitivement ou temporairement leurs postes et l'expédition » (9).

La lettre fut apportée au Congo par le nouvel agent de l'A.I.C., le Croate Mikic (10). Voici les instructions que STRAUCH lui adressa avant son départ:

Comité d'Etudes du Haut-Congo

Bruxelles, le 6 décembre 1882,

Monsieur,

Vous vous embarquerez sur le steamer MANDINGO qui quittera Liver-

pool en destination du Congo le 9 de ce mois.

MM. HUTTON et Cie, The Temple, Dale Street, à Liverpool, vous remettront, lorsque vous vous présentez chez eux, le ticket de première classe que nous avons retenu pour vous. Ils vous confieront aussi 600 cartouches révolver que vous remettrez à Mr. LINDNER.

En arrivant à Banana, vous vous mettrez en rapport avec Mr. A. GILLIS qui prendra les mesures nécessaires pour assurer votre arrivée à Vivi.

Vous vous mettrez à la disposition du chef de la station de Vivi qui aura probablement reçu des ordres du chef de l'expédition pour vous

assigner un emploi.

Mr. le Trésorier du Comité vous remettra £ 20 pour couvrir vos dépenses de Bruxelles à Banana. Vous auriez soin de remettre au chef de la station de Vivi une note justificative de vos dépenses avec le réliquat de cette somme.

Vous recevrez en outre du Trésorier du Comité cent livres sterling en or anglais que vous remettrez à Mr. STANLEY s'il se trouve sur le Bas-Congo ou, à son défaut, au chef de la station de Vivi.

Agréez...

Le Président

STRAUCH

II

Comité d'Etudes du Haut-Congo

Bruxelles, rue Bréderode 7 le 7 décembre 1882

Instructions pour le chef de l'expédition du Quillou.

Le but de l'expédition est l'acquisition par le Comité d'Etudes d'un territoire à l'embouchure du Quillou dans une situation favorable pour l'établissement d'une station.

L'expédition sera tranportée à destination par le HÉRON. A cet effet, le le chef de l'expédition préviendra en temps utile Mr. GILLIS de l'époque

à laquelle ce steamer devra être à sa disposition.

Il recommandera au capitaine du HÉRON de prendre les précautions les plus minutieuses pour prévenir les accidents ou les avaries; il le mettra particulièrement en garde contre les effets de la Kaléma (11). L'accès de la côte étant impraticable ou dangereux, le débarquement se fera à l'aide d'un surfboat (12).

Le HÉRON emportera à cette fin celui qui se trouve à Vivi et qui était

destiné au Dr. PECHUEL.

Il pressera le débarquement et dès qu'il sera terminé, il renverra le HÉRON à Boma où la présence de ce steamer sera nécessaire pour assurer le transport de Banana à Noki des travailleurs que nous faisons recruter à la Côte d'Or.

Dès que ses arrangements avec les chefs du Quillou seront terminés et qu'il aura installé son adjoint sur le territoire concédé, le chef de l'expédition reviendra à Vivi en se rendant au besoin à Loango pour y prendre passage sur la malle anglaise jusqu'à Banana.

Le chef de l'entreprise du Quillou fera embarquer sur le HÉRON les tissus et les articles de commerce achetés par le Dr. PECHUEL. Il complétera, s'il le juge nécessaire, son approvisionnement par des marchandises

tirées des magasins de Mr. GILLIS.

Aussitôt arrivé, il négociera avec les chefs la cession d'un territoire aussi avantageusement situé que possible et s'étendant de préférence sur les deux rives. Il est autorisé à consacrer à cette acquisition une somme de 25 à 40 mille francs en marchandises estimées d'après les prix de la côte. Il pourrait même aller au-delà de quarante mille francs s'il le fallait pour s'assurer la possession d'un vrai territoire sur un bel emplacement.

Dès qu'il sera en possession de ce territoire, il y jettera les premières bases d'une station en ayant soin de l'ériger sur la rive gauche du Quillou.

Il mettra son adjoint à la tête de cette station en lui donnant les instructions nécessaires pour la continuation des travaux et il reviendra au Congo.

Le ravitaillement de la station du Quillou se fera par le HÉRON à

des époques qui seront déterminées par Mr. STANLEY.

Ce qui précède suppose que nous ayons pu prendre pied au Quillou avant l'arrivée de Mr. DE BRAZZA ou de ses agents. S'ils nous y ont devancés — ce qui serait très regrettable — le chef de l'entreprise cherchera à s'établir en dehors de leurs possessions ou des territoires qui auraient accepté leur protectorat.

S'ils se sont seulement établis sur la rive droite du Quillou, le chef de notre entreprise cherchera un bon emplacement sur la rive gauche.

S'ils ont pris possession des deux rives à la fois ou s'ils les ont placées sous leur protectorat, il reviendra en arrière et cherchera sur la côte entre le Quillou et le parallèle 5° 12' un point où l'on puisse débarquer sans trop de difficultés et qui soit capable de devenir le terminus d'une route libre partant du Stanley Pool ou seulement de Manyanga et dont le tracé se maintiendrait constamment en dehors du parallèle 5° 12'

Il accomplirait le reste du programme comme il a été dit plus haut. Si les Français ne se portent au Quillou qu'après que nous y serons installés, il y aurait lieu de les très bien accueillir. S'ils manifestent le désir d'obtenir la rétrocession de la partie de notre territoire située sur la rive droite de la rivière, il faudrait les écouter et les engager à nous faire des propositions à Bruxelles en les assurant qu'elle ont grande chance d'être acceptées.

En nous établissant à l'embouchure du Quillou et sur le Nairi, notre but est de nous assurer une route libre sur la rive gauche de ces rivières en

dehors des possessions françaises ou portugaises.

Aussi ne recommandons-nous l'acquisition de terrains sur la rive opposée qu'en vue de négociations avec la France et comme moyen d'obtenir quelques concessions avantageuses en échange de l'abandon de tout ou partie de ces territoires. Il doit être bien entendu que tout en cherchant à devancer les étrangers autant que cela nous sera possible, nous faisons un devoir à tous nos agents d'entretenir avec eux les meilleures relations mais dans les contrées non officiellement annexées, si les chefs nous déclarent qu'ils ont conservé leur indépendance, la présence d'un drapeau et d'un gardien ou deux ne suffit pas pour que nous considérons ces contrées comme fermées pour nous.

Le Président STRAUCH (signature autographe)

Ш

Expédition internationale du Haut-Congo

Isangila Station, 29th January 1883,

Strictly confidential

Sir.

I beg to advice you to proceed at once to the Kwilu River and on the left or south bank establish a station as described by Colonel Strauch. In establishing this station, you will secure as much ground as possible on the left bank of the Kwilu stretching from the sea along the river interiorward and along the sea southward without trespassing on concessions given to others by the native chiefs.

If the ground near the Kwilu is already given away, it will then be necessary for you to march southward along the sea-shore until you arrive

at a point not already conceded to Europeans.

I send Mr. MIKIC and Mr. LEHRMAN to Vivi for you to leave at the station. I also give you permission to take 10 Zanzibaris out of the company of Mbaruku but do not take Mbaruku himself, but of the ten Arabs, the red faced people, you can easily pick out achief who will do first-rate for a station. These reddish colored people are first-rate for a station but very poor carriers.

With these 10 Zanzibaris you can proceed to Kabinda and engage 10

or 15 Kabindas to assist the Zanzibaris at the station.

The goods necessary for the Kwilu station are such as is used on the Congo. Take a couple of bales made up of military coats, caps, shawls, large knives, some boxes of gin, looking glasses, etc. with you to purchase the concession.

The goods for trade are stupes, domestics, gin, blenched domestic cloth, guns, powder, salt, crockery, etc. etc. precisely such as Mr. Gillis has at Boma. All what he can spare you accept.

I may mention that this was Capt. ELLIOT's work and it might have been nearly completed by this had our Captain been more undertaking. It is absolutely necessary for you to be perfectly silent about the contents of this letter and your mission; otherwise you will fail most certainly. Therefore on your allegiance to His Majesty your King, I beg of you to be dumb about your business. In your application to Mr. Gillis you need only say that you are going to Kabinda and other places to try and get news.

Portugal claims as far north as S. Lat. 5° 12'. I send you a map on a large scale to assist you in forming your judgement as to how far south you may venture in your search for a new station.

As it is reported that DE BRAZZA left Europe about the early part of December, he must be by this time either on the Gabon or perhaps on the

very ground you wish. I hope not; if not, you will succeed.

Take Francisco with you as a lingster. It was with him I settled at Vivi. Take Winchester and 2 boxes of Winchester ammunition with you.

In regard to the Kruboys, I regret to say that the fault is all your own. You ought never to have sent Kruboys to the interior so early. You should have sent your Kabindas until the Kruboys should have learned that there was no danger. We were two years teaching the Kabindas and it would have taken you 3 months to teach the Kruboys. Mr. COMBER'S Kruboys also all run away at first; it is only slowly that he has been able to teach them not to run away.

It was probably Col. STRAUCH who engaged these Kruboys. I did not, but Mr. GILLIS can tell you and if Mr. GILLIS is assured by letter from the Purser of the ship that Col. STRAUCH empowered him to collect Kruboys for you, you will have to authorize Mons. GILLIS to pay the bill.

It has been quite a mistake on your part that has caused this whole-sale desertion but I hope this experience will teach you how to treat Kruboys in future. Though we consider ourselves philanthropic people, we are not so philanthropic as to pay always for carrying Kruboys to the Congo River for the private pea-nut traders on the Congo who are so hostile to us. I beg to you to be very delicate with Kruboys in the future; otherwise we might import all Kruland here without any benefit for ourselves.

I enclose a letter to Mr GILLIS to assist you. As the boats will not be here for another month, I beg you to ask Mons. Roger to occupy your place at Vivi until you return. I do not like to ask Mons. Danckelman for fear he should not be able to fulfill his meteorological duties. However I leave it to you and Mr. Roger will assist in other ways, until the boats come by next mail.

Please enjoin on all to be kind to the Kabindas during your absence. I wish you abundant success and you may rest assured that none will be more gratifed with the success of your mission than I.

I am...

H. M. STANLEY

Note

10 Zanzibaris

15 Kabindas quite enough for Kwilu station

2 Europeans: MIKIC and LEHRMAN

If DANCKELMAN is willing, ask him to be chief during your absence. If he is not, ask ROGER.

Read letter to Mons. GILLIS, take your instructions how to act with him from that, and seal up letter.

La lettre adressée par STRAUCH à LINDNER le 7 décembre 1882, arriva sans doute à Vivi le 18 janvier suivant; en effet, elle porte au crayon la mention: « recu 18.1.1883 ». L. VAN DE VELDE l'envoya à STANLEY qui, revenu d'Europe à Vivi le 20 décembre 1882, se trouvait alors à Isangila. Cet envoi se fit par l'entremise de Mikic et d'un autre nouveau venu. LEHRMAN (13). Avant pris connaissance des instructions de STRAUCH tant à lui (14) qu'au chef de l'expédition du Kwilu, STANLEY décida de nommer comme nouveau chef de cette expédition le chef de Vivi, L. VAN DE VELDE. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il lui suggéra de se faire remplacer à Vivi par Oscar Roger (15) plutôt que par le baron Dr von Danckelman (16) afin de ne pas soustraire ce dernier à ses travaux météréologiques. Pourtant dans un postscriptum, il changea d'avis et préféra von DANCKELMAN comme chef de poste intérimaire. De fait, ce fut l'Allemand qui remplaca VAN DE VELDE durant son absence (3 février - 20 avril 1883).

VAN DE VELDE affirme qu'il reçut les instructions de STANLEY le 2 février et qu'il se mit en route dès le lendemain (17).

IV

Isangila, January 29th, 1883

Sir,

You will please send Lt. HANEUSE or Lt. AVAERT to take command of Isangila station immediately in order that I may be able to appoint Mons. Parfonry to other duties more becoming his constitution and energy.

You will also please send engine oil — 10 tins — by first opportunity, as much ration cloth as possible and brass wire of which there are 80 kegs at Vivi.

Whereas you have at Vivi able to carry goods

101 Zanzibaris come with me 14 Choapuch's people

40 Kabindas 50 natives 205 men

if you take 10 Zanzibaris with you, there will be 195 men left. And I wish to take 40 more for Mr. Shaw. In order to make his expedition as efficient as possible, you will make each man's charge or load to consist as follows:

- 18 lbs of rice
 - 9 lbs of gun and accoutrements
 - 5 lbs axe or stoc
 - 2 lbs the man's mat or clothes
- 30 lbs expedition goods

64 lbs

2 lbs salt 2

66 lbs.

The expedition's goods shall consist as follows:

10 loads of small handkerchiefs	30 lbs each
10 loads of ration handkerchiefs	30 lbs each
as given to Dr. VANDENHEUVEL	
10 loads of brass wire or rods	30 lbs each
4 loads of Winchester ammunition	30 lbs each
6 loads personal baggage	30 lbs each

40 loads complete with the other articles already mentioned make 40 complete loads of 66 lbs. Each man will carry 1 axe or stoc; thus 20 axes and 20 stocs.

On your return from your mission, engage as many Kabindas as possible to make 100 carriers, exclusive of table boys, station boys, etc., your men for the station and garden, your 40 Zanzibaris who are too weak to carry goods.

With those 40 Zanzibaris for Mr. Shaw, you will send 7 Kabindas to carry rice for rations between Vivi and Isangila; the rice that the Zanzibaris carry is for consumption between Isangila and Manyanga and is not to be touched between Vivi and Isangila.

I desire you to be urgent and expeditious. Send Kawina Mbongo as the guide for 40 men between Isangila and Manyanga,

> I am your obedient servant

Lt. VAN DE VELDE

Henry M. STANLEY

Malgré la demande de STANLEY de lui envoyer le lieutenant Louis Haneuse (18) ou le lieutenant Henri Avaert (19) en vue de remplacer Emile Parfonry (20) comme chef d'Isangila, L. VAN DE VELDE jugea bon de prendre les deux lieutenants avec lui au Kwilu.

Dans cette lettre, STANLEY détermine en détail en quoi consistera la charge de chacun des 40 Zanzibarites que VAN DE VELDE doit envoyer en renfort à Eyn Massey SHAW (21). Elle montre l'esprit pratique de STANLEY et son habitude de donner à ses subalternes des instructions aussi précises que possible.

> Kinshasa, 27.1.1969. Université Lovanium.

NOTES

(1) Biogr. Col. Belge, III, col. 878-882.

(2) M. Luwel: Inventaire des archives historiques du Musée royal du Congo belge à Tervuren (dans Bull. IRCB, XXV, 1954, 2, p. 815-816).
(3) Nous remercions M. Hans E. PANOFSKY de la Northwestern University, Evanston, Ill. qui a bien voulu nous prêter à Washington D.C. un microfilm des Papiers VAN DE VELDE, reproduisant tous les documents, à l'exception des papiers de famille.

(4) The Call Number, 22, 1961, 2, p. 3-13, The Call Number est publié par la University of Oregon Library et le Oregon State System of Higher Education.

(5) Ibid., p. 3. L'auteur s'est laissé influencer par les événements qui ont suivi l'indépendance du Congo. Il n'a utilisé aucun ouvrage français et a surtout eu recours aux travaux de E.-D. Morel. Sa conclusion est: « Both Europe and America are today reaping what was then so carelessly sown ».

(6) L. VAN DE VELDE: La région du Bas-Congo et du Kwilou-Niadi. Usages

et coutumes des Indigènes, (dans Bull. Soc. royale belge de géographie, X, 1886,

p. 347-412).

(7) Doc. Notte, p. 167.

(8) M. LUWEL: Otto Lindner (1852-1945). Een weinig bekend medewerker van Leopold II in Afrika, (Bruxelles, ARSC., 1959, p. 140, n.l.).

(9) Ibid., p. 139, n. 5.

(10) M. COOSEMANS: Mikic, Biogr. Col. Belge, II, col. 698-700.

(11) Calema est un terme, sans doute d'origine africaine, entré dans la langue portugaise: « especial ondulação de mar nas costas de Africa » (Diccionario da lingua portuguesa de Cândido de Figueiredo, 4 éd., 1949, I, p. 492). Voici

comment L. VAN DE VELDE en décrit les effets:

Le même soir (10 février 1883) le Héron jeta l'ancre devant l'embouchure du Kwilou, à trois milles de la côte... Au matin, la côte apparut toute blanche d'écume. La calema grondait avec furie. La calema est un phénomène resté inexpliqué jusqu'à présent. Tout est tranquille sur le vaste océan, le ciel bleu est sans nuages, la brise ride à peine la surface unie des eaux; tout à coup au large la mer se boursouffle en plis profonds. Au premier aspect ces ondulations semblent se mouvoir lentement à l'horizon. Elles arrivent comme de larges collines d'eau, roulant avec une vélocité d'express vers la côte, s'enflent, s'accumulent à mesure qu'elles approchent de la rive, et vagues sur vagues bondissent sur la plage en y étalant un large tapis d'écume. Une seconde série de flots s'élance en augmentant de violence et de vitesse; ce sont des montagnes énormes et terrifiantes, se poursuivant avec furie, s'empilant les unes sur les autres, jusqu'à former une puissante muraille d'eau de 4 à 8 mètres de hauteur au-dessus du niveau habituel. Cette muraille gigantesque monte en grondant sur les bas-fonds et s'avance toute droite avec une force irrésistible jusqu'à ce qu'elle rencontre le retrait de la plage en pente: alors elle se creuse par la base, le sommet surplombe, elle se penche et s'écroule en une seule masse sur la rive sonore où elle s'écrase furieuse en remous d'écume; quand elle s'abat, le sol semble gémir, trembler sous ce poids énorme dont le choc produit un roulement éclatant comme celui du tonnerre. (L. VAN DE VELDE: La région du Bas-Congo et du Kwilou-Niadi. Usages et coutumes des indigènes, dans Bull. Soc. royale belge de Géographie, X 1886, p. 352-353. Description semblable dans: J.-J. MONTEIRO: Angola and the

River Congo, Londres, 1875, I, p. 24).

(12) D'après L. VAN DE VELDE, a.c., p. 353, n.l. le surf-boat était un grand canot à 10 rames à membrure solide, sans quille, sans gouvernail, avec l'avant et

l'arrière surélevés et gouverné au moyen d'une longue pagaye.

La calema par sa rencontre avec le courant rapide du Kwilou, formait à l'entrée du fleuve une barre écumante infranchissable. Je fis mettre le surf-boat à la mer et je résolus d'atterrir. Malgré le danger, MM AVAERT et HANEUSE, qui m'avaient accompagné pour se remettre des fièvres contractées dans le Bas-Congo, n'hésitèrent pas et, après une lutte terrible contre les flots en fureur où mes Cabindas firent preuve d'une adresse et d'un sang-froid rares, nous débarquâmes un peu malgré nous, culbutés, roulés par la vague qui nous lança sur la rive comme des épaves. Il n'y eut pas d'accident, aucun de nos colis ne fut perdu (1bid., p. 353).

(13) R. DEWAELHENS: Lehrman (Biogr. Col. Belge, IV, col. 509-510).

(14) Doc. Notte, p. 163-170.

(15) M. COOSEMANS: Roger (Biogr. Col. Belge, II, col. 817-822).

(16) DANCKELMAN arriva à Vivi en mars 1882; déjà en avril 1883 il quitta l'Expédition (Cf. M. Luwel: Otto Lindner... o.c., p. 58).

(17) L. VAN DE VELDE: La région du Bas-Congo et du Kwilou-Niadi... a.c.,

p. 352.

(18) E. Menzel: Haneuse (Biogr. Col. Belge, IV, col. 376-377).
 (19) M. Coosemans - J.-M. Jadot: Avaert (Ibid. V, col. 20-24).

(20) M. COOSEMANS: Parfonry (Ibid., I, id. col. 741-744).

(21) M. COOSEMANS: Shaw (Ibid., II, col. 855-856).

G. Hulstaert. — Le temps pour les Mongo

KORTE INHOUD

Aan de hand van etnografische en taalkundige gegevens verduidelijkt de auteur de wijze waarop de Mongo de tijd indelen. Hij komt aldus tot de conclusie dat de Mongo geen strikte tijdrekening kennen. In de huidige stand onzer kennissen schijnt het hem onmogelijk hieraan een definitieve uitleg te geven. Niettemin formuleert hij een hypotese onder de vorm van enkele vaststellingen.

* * *

Pour éviter tout malentendu commençons par remarquer qu'il ne sera pas question d'un exposé philosophique, ni dans le sens d'une philosophie élaborée par les Mongo ni dans le sens de TEMPELS d'une systématisation philosophique des données recueillies chez les Mongo. Examinons celles-ci, en les limitant à la section occidentale de cette vaste ethnie.

Jour et nuit

La division du temps la plus obvie est celle du jour et de la nuit. C'est normal, elle revient chaque jour, elle est facile à observer et elle est d'un usage primordial partout au monde.

Les heures claires sont appelées wáné, qui signifie proprement « clair du jour, lumière solaire ». On parle aussi de winá ou jéfa. Ces termes désignent primairement le soleil, selon les dialectes. Ils sont employés aussi avec les verbes qui indiquent les moments de la journée (-kyá poindre, -il- se coucher, etc.) et dont il sera question plus loin. Ces termes sont encore combinés avec le démonstratif de la 1^{re} position -né pour rendre aujourd'hui. Dans cette locution on entend aussi, selon les dialectes, mbilé — dont le sens propre est midi, cf. plus loin — et loswó — qui ne semble guère employé en dehors de cette locution, donc

loswó loné ou avec une élision spéciale: losw'êné. Dans ces

contextes wáné ne s'emploie jamais.

Actuellement le mot bakala, qui originairement signifiait seulement soir (cf. ci-après), est employé de plus en plus pour «jour», sans doute sous l'influence du lingala. On l'entend pourtant très peu déterminé par le démonstratif -né pour « aujourd'hui ».

Pour « nuit » en n'entend que botswó — d'aucuns écrivent sans w mais la présence de la semi-voyelle est indéniable bien que peu perceptible entre la finale o et l'affriquée palatale. Ce mot s'emploie tant avec les pronominaux que dans des groupes verbaux (cf. plus loin). Contrairement aux termes pour « jour » botswó est répandu partout, avec seulement les variations pho-

nologiques habituelles dans les divers dialectes.

Un terme général pour la période couvrant l'ensemble des vingt-quatre heures de clarté et d'obscurité n'existe pas. Celane peut étonner que ceux qui ignorent que des peuples à civilisation très avancée ne le possédaient pas davantage. Ainsi les Latins ne connaissaient que dies et nox, mais pas de terme d'ensemble. Comparez aussi les langues modernes d'Europe occidentale qui toutes ont le même mot pour jour = heures claires et jour = ensemble des vingt-quatre heures de la rotation de la

Lorsqu'il veut désigner cet ensemble, par exemple une durée de x jours, le Mongo recourt au terme pour « nuit »: ńtswáki betsw'ésáto: je suis allé pendant trois jours; wifomong'ekó betsw'éngá: combien de jours y resteras-tu?, etc.

Actuellement le mot bakala remplace souvent botswó dans

cette sorte de phrases.

Pour se référer à un jour en général, passé ou futur, on emploie cependant les mêmes termes que dans la locution pour « aujourd'hui ». Ici encore bakala tend à supplanter les mots traditionnels.

Ici il convient de signaler le mot l'obi, qui se retrouve dans les parlers voisins des Eleku et des Bobangi, d'où il a passé dans le lingala. Ce mot est souvent traduit par « demain » ou « hier ». De fait il indique la différence d'une unité de temps. Si la référence au passé ou au futur n'apparaît pas dans le contexte, elle est exprimée par une forme verbale, passée ou future, ou par le connectif pour le futur.

Ce terme ne s'applique pas seulement aux jours — donc hier ou demain —, mais aussi aux autres expressions temporelles: semaine, mois, année. Donc eyenga ěki lóbi signifie la semaine d'avant, il y a une semaine; wéji wà lóbi: le mois suivant, dans un mois. Tout cela vaut également pour les autres adverbes de temps exprimant des différences numériques: lifé (deux...), lisáto (trois...), etc. cf. notre Grammaire du Lomongo II Morphologie p. 573.

La division du jour

Le jour et la nuit ne se divisent évidemment pas selon les heures, innovation relativement jeune en Europe occidentale, bien que connue dans les armées romaines. La division est de nature moins rigoureuse. Elle est exprimée par des locutions se rapportant aux phénomènes de la nature. En voici la majorité (le substantif jéfa peut être remplacé par un autre plus usité dans le dialecte local): (les exemples ont tous le verbe au parfait, qui est la forme la plus usitée dans ces locutions):

jéfa jőkyá le jour point
jéfa jősángwa le soleil s'est élevé (au-dessus de l'horizon)
jéfa jőkánga: grand jour, c.-à-d. les herbes sont déjà séchées
jéfa jőkit'ilongó le soleil est arrivé au zénith
jéfa jőkitela le soleil descend
jéfa jősselama le soleil est incliné
jéfa jőtswá bokolo le soleil va vers le soir
jéfa jötswá eloli le soleil va vers le couchant
jéfa jőkit'okolo le soir est arrivé

Voici d'autres expressions:

la nsósó éa josó au premier chant du coq nsósó éoéka le coq chante -téna yemó: se lever, partir avant l'aube

Les substantifs suivants désignent des parties de la journée: bompúmá l'aube (début) imbongôtswó matin très tôt (litt. brume de la nuit)

likyêlə (souvent au plur. bakyêlə) point du jour nkésá matin en général

linyele matinée, divisée en linyele já wálí 8 à 9 h et linyele j'óme 9 à 10 h (litt. épouse et mari)

mbilé les heures du midi

mbil'éy'eóná après-midi 2 à 3 h (litt. des chenilles)

ilolu (y'êóná) fin de l'après-midi (quand les chenilles ont fini de se laisser tomber)

litóyambeka vers 5 h (litt. oreille de singe mona)

bosekansóli avant le coucher du soleil (litt. moment où le singe ascanius rit — crie).

bokolo ou likolo soir

Avec le substantif linyele on forme les expressions:

linyele jötákola le soleil commence à se faire sentir linyele jösángwa synonyme de jéfa jösángwa (ci-dessous) linyele jötangwa le soleil a fait de la distance avant midi, près de midi.

La nuit possède moins de divisions étiquetées. Et pour cause ... On parle de

botswó bŏokita la nuit est arrivée botswó bŏokéma la nuit est avancée, pleine nuit

Comme substantifs il y a jumbankingó ou yəngyankingó le moment où tout le monde est couché (ont courbé le cou).

Le milieu de la nuit, minuit (approximativement) se dit: kookóó éy'otswó ou botswó wá kookóo (synonyme keekéé).

Tous ces termes peuvent être contrôlés dans notre dictionnaire.

Les Mongo supposent que le sommeil nocturne est interrompu naturellement deux ou trois fois. Le temps qui s'écoule entre pareilles coupures est nommé ebûbû. Il est donc essentiellement relatif et ne sert pas à la division de la nuit telle que nous l'entendons. Il n'y a pas davantage de ressemblance avec les vigiliae des armées romaines ou le quart des marins. Cependant on a l'impression que nos Mongo l'emploient parfois comme une sorte de division de la nuit.

La semaine

De temps immémoriaux les Mongo connaissent la semaine de sept jours, c'est-à-dire qu'ils avaient établi des marchés basés sur des pactes interclaniques (cf. Les Mongo, Tervuren: Arch. Volk. nº 5, 1961, p. 10). Les marchés variaient et varient encore de jour, selon les endroits: tout comme en Europe, ils ne se tiennent pas partout le même jour; tel marché a lieu tel jour, de notre semaine, tel autre tel autre jour.

Les jours de la semaine étant désignés par rapport au jour du marché, l'uniformité du système européen ne se retrouve pas chez les Mongo. Pour obtenir l'équivalence, il faut chaque fois ajouter à quel marché on se réfère. Ce que les Mongo ne font habituellement pas, parce que les divers marchés se tiennent entre des groupes de villages nettement déterminés et que les gens se déplaçaient peu, passant leur vie dans un cadre géographique restreint. N'empêche qu'ils avaient là un système suffisant pour désigner les jours de la semaine. En voici les termes:

Le jour du marché s'appelle du même nom que cette activité ndombá ou eyenga. Le jour suivant est mpikó. Ensuite viennent mpikólá et mpikólá ou mpikóláká. L'étymologie de ces mots n'est pas claire. Les jours suivants empruntent leur nom à la préparation de la bière qui sera consommée le jour du marché, car ce jour est chômé. D'abord baángo (v. -áng- préparer), ensuite nsifi (deuxième brassage dont le produit est ajouté à celui de la veille). Le jour précédant le marché est elekóli, parce que les gens venant de l'intérieur commencent déjà à arriver en avance (verbe -lekol-).

On emploie parfois nsifi comme synonyme d'elekóli. Ce me semble être une évolution moderne. D'après des témoins sérieux c'étaient anciennement deux jours distincts. D'ailleurs la bière n'est pas prête à être bue le jour du nsifi; or, on buvait déjà la veille du jour du marché.

Il y a des endroits où un jour demeure sans nom, c'est le troisième ou le quatrième. On pourrait déduire de là que la semaine était peut-être anciennement de six jours seulement. De la sorte il y a la possibilité de douter sur le nombre exact des jours de la semaine dans la coutume ancestrale.

Anciennement, il n'existait pas de nom propre pour semaine. A présent on emploie le mot *eyenga*, emprunté aux parlers riverains, où il a le sens de « marché ». C'est pourquoi le mot est parfois appliqué également au marché lui-même.

Le mois

Pour mois on employait le nom wéji ou wéli, qui signifie proprement: clair de lune. On trouve aussi bolénga (proprement: jeune lune) qui s'entend principalement dans le langage poétique. Actuellement on dit beaucoup nsánjá, emprunté au parler des Eleku, où il a le sens de lune (comparez losánjá: disque ornemental en forme de lune, cf. Dictionnaire, p. 1258).

Il faut cependant noter que pareille désignation du mois est rare, et réservée surtout au rappel d'un événement qu'on situe à un intervalle d'un ou de quelques mois, au passé ou au futur.

La jeune génération ayant appris à connaître les mois européens s'y réfère plus facilement et, surtout, connaît les noms français. D'ailleurs beaucoup possèdent des calendriers.

L'année

L'année ne semble pas avoir été bien connue comme telle et même maintenant elle commence à peine d'entrer dans la conscience populaire. Cependant, une expression m'a été rapportée: bɔwá l'oje (littéralement: saison des eaux basses et automne) comme étant ancienne dans le sens d'année. Elle est pourtant très peu connue.

Les Européens ont introduit l'usage de compter les années et les missions leur ont appliqué les mots ancestraux mbúla (pluie) par les Catholiques et mpela (crue, hautes eaux) par les Protestants. A ce propos il faut noter le fait suivant: les Bofiji (proches de Mbandaka) connaissent un pluriel spécial bambúla employé exclusivement pour années. Ce qui pourrait suggérer la conclusion que ce sens est ancien. Pour le moins, ce fait montre que le terme est entré dans la conscience populaire avec ce nouveau sens.

Les saisons

La division de l'année en saisons (eleko, pl. bileko) est indubitablement connue depuis toujours. Il y a d'abord les saisons les plus marquées: bɔwá (eaux basses) et mpela (eaux hautes). Dans chaque sorte il y a deux époques: túli ou grandes eaux basses (juin-août) et ngandá ou courtes eaux basses (janvier-février). Cette dernière période marque aussi le début des grandes chaleurs et correspond donc plus ou moins à « été ».

L'approche de túli est annoncée au ciel par l'apparition de la Croix du Sud, et son apogée est marquée par la constellation du Scorpion, dont l'étoile principale Antarès porte le même nom túli. On lui ajoute parfois les deux étoiles visibles qui l'encadrent. Les petites eaux basses ont pour signe les Pleïades et comme annonce le baudrier d'Orion.

Les eaux basses sont bəngəi, la principale aux mois de novembre-décembre et ikúúlú, la secondaire, aux mois de marsavril.

La saison des fruits et des chenilles s'appelle boje (dialectalement bolya ou bolyo). Il s'agit ici évidemment de la récolte abondante des chenilles et des fruits saisonniers (mmuma y'éleko), car certains fruits se trouvent à d'autres époques ou plus irrégulièrement. Cet « automne » est annoncé par le nkingîti (Cucullus cafer) comme le rappelle un chant de pagayeurs: nkingîti iwaw'iôt'êti: le coucou, l'insecte qui engendre les chenilles (chez les Bonsela: nkingîti iwaw ikots'ôlya: le coucou, l'insecte qui pose l'automne).

Cette connaissance poussée des saisons suppose l'existence d'une conception nette de l'année. Il peut donc paraître étrange que les Mongo ont manqué d'un terme pour année et ne sont par parvenus à calculer par années. Les faits sont cependant indéniables et l'interprétation doit donc être cherchée ailleurs.

Ce qui précède peut expliquer — du moins en partie — que les Mongo ne connaissent pas leur âge. C'est d'ailleurs une chose qui ne les intéresse pas. Par contre, ils connaissent parfaitement leur âge respectif, c'est-à-dire ils savent exactement quel membre de la communauté est plus âgé que tel autre. Ce fait est d'ailleurs bien plus important pour la vie en groupe, car il détermine l'ordre hiérarchique de chaque personne.

Considérations et conclusions diverses

Ce qui vient d'être exposé nous amène à poser la question: A quoi tient que les Mongo ne font pas de calculs temporaires plus précis et plus nombreux? Sans doute y a-t-il de leur part un manque d'intérêt. Mais cette réponse ne fournit pas une explication adéquate, ne fût-ce que parce qu'elle demande à son tour à être expliquée: d'où vient ce manque d'intérêt?

Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous paraît impossible de proposer une explication complète et définitive. Nous pouvons pourtant présenter une hypothèse sous la forme d'une série de constatations.

D'abord l'absence de chronologie s'étend aussi bien à l'histoire générale qu'aux biographies individuelles, alors que ces connaissances intéressent vivement ces populations. Ce qui est raconté comme ayant eu lieu à une époque peu éloignée à notre échelle, disons quelques années, est invariablement considéré comme kalakala (il y a longtemps, autrefois). Pour peu qu'on s'éloigne davantage, on ne distingue plus le très ancien de l'ancien plus récent.

Ensuite, la mémoire d'événements saillants donne des points de repère, dont il est parfois fait état: l'arrivée des Européens, les grandes migrations provoquées par cet événement et surtout par l'établissement de l'ABIR, la campagne du caoutchouc sous LÉOPOLD II; puis plus près de nous: la seconde guerre mondiale et l'indépendance. Il est bien plus rare d'entendre mentionner la première guerre mondiale (estompée ou effacée par la seconde avec laquelle elle est même parfois confondue), la fondation d'une mission ou d'autres événements d'ordre plus local. Ces faits montrent que ce n'est pas seulement l'absence de chronologie générale qui est en cause, mais aussi un défaut de mémoire précise, qui nous semble devoir être attribué à un manque d'intérêt pour l'histoire en général, dont dans les meilleurs cas seulement les grandes lignes sont conservées.

Enfin, il semble justifié de proposer une solution plus fondamentale: une tendance générale à vivre l'instant présent, donc une attitude psychologique de concentration globale qui exclut toute diversification de l'attention dans des directions éloignant le sujet du centre de sa conscience, ou encore: une difficulté psychique à se « déconcentrer », à attacher son attention simultanément à plusieurs objets. Notons que cette interprétation est corroborée par ce qui se passe dans d'autres situations: tristesse passant subitement à la joie, lamentations écœurantes lors d'un décès entrecoupées de conversations anodines ou amusantes (Cf. notre étude sur les Coutumes funéraires des Nkundo, dans

Anthropos, XXXII, 1937, p. 508).

Après tout cela il ne saurait étonner que les Mongo ont beaucoup de difficulté pour acquérir le sens historique et se former une notion tant soit peu précise de la succession des événements présentés par l'histoire. Il leur est extrêmement difficile, encore maintenant, de réaliser ce que veut dire par exemple que Jésus-Christ est mort il y a 1.900 ans. Ils ont toutes les peines du monde pour voir la grande distance dans le temps qui sépare disons l'époque de Jules César dont on leur parle dans les humanités de l'époque de la Réforme ou même de l'exploration de STANLEY. Les professeurs d'histoire ont tout intérêt à tenir compte de cette situation dans laquelle se trouvent leurs élèves africains. Comment y remédier est un autre problème qui sort du cadre de cette étude et qui est du domaine de la méthodologie générale et de la pédagogie spéciale à l'Afrique.

Ce qui est dit ici semble bien devoir s'étendre, mutatis mutandis, aux mesures et aux poids, pour lesquels le vocabulaire an-

cestral disposait d'encore moins de termes.

Cette note ne s'applique qu'aux Mongo, mais il ne paraît pas injustifié d'en dire autant, *caeteris paribus*, d'autres ethnies congolaises, avec sans doute des variations de détail plus ou moins importantes.

Mbandaka, 27 novembre 1968.

G. Hulstaert. - Les couleurs chez les Mongo

KORTE INHOUD

Nogal vaak wordt er beweerd dat de bantoetalen arm zijn aan termen die kleuren bepalen. Hieromtrent laat de auteur opmerken dat in onze Europese talen vele kleuren worden bepaald door de namen van voorwerpen, zoals oranje, violet, indigo, enz. Niet alleen bezitten de Mongo reeds dergelijke benamingen, maar hun taal leent er zich toe er nog meerdere te vormen.

A plusieurs reprises on a attiré l'attention sur la pauvreté des langues bantoues pour désigner les couleurs. Examinons quelle est la situation chez les Mongo.

Les termes qu'on trouve le plus fréquemment sont ceux qui correspondent à « blanc » et « noir »: wělə et wilo, avec les idéophones et les verbes parallèles que donne le dictionnaire. Si l'on regarde attentivement les faits, on observe que la correspondance avec les termes français n'est pas adéquate. Les Mongo appliquent ces termes à des objets qui pour nous ne sont pas blancs ou noirs. P. ex. on dit du jeune feuillage de l'arbre bonkole (Banksia alata) qu'il est wělə, alors que pour nous il est rouge ou orange. Les fruits du palmier Elaeis quand ils mûrissent sont décrits comme étant wělə avec le verbe apparenté -él-; or ils sont jaunes ou orange. Les mêmes termes s'emploient encore de l'arbre bosúlú (Pterocarpus) couvert de fleurs jaunes ou du bəkwánkoso (Spathodea campanulata) avec ses énormes fleurs rouges.

A l'opposé, on trouve le terme wilo et les verbes parallèles -il- et -ind- appliqués non seulement à tout ce qui est noir, mais encore à des couleurs foncées comme les fruits du safoutier Pachylobus devenant violets ou rouge carmin en mûrissant. Un objet vert foncé sera qualifié par les mêmes mots.

De tout cela il appert que les termes donnés expriment plutôt une couleur claire ou foncée en général.

Qu'en est-il maintenant des autres teintes? Seuls quelques rares mots sont communément employés : -kókomw- ou -bóbomw- et les idéophones kókókókó ou bóbóbóbó pour gris; soósoó pour rouge; kweé pour rouge vif; longonda pour mauve, violet.

Cette pauvreté est compensée par une richesse extraordinaire

pour décrire les formes et les mouvements.

Il convient de rappeler ici que nombre de noms de couleurs dans les langues européennes sont proprement des noms d'objets. Ainsi en français rouge (plante), orange (fruit), violet (fleur), indigo (plante), pourpre (étoffe), carmin (insecte), etc. D'une manière semblable il est possible pour les langues bantoues de se constituer un vocabulaire dans ce domaine.

De fait, les Mongo possèdent traditionnellement certains termes. Ainsi on applique couramment le nom du fard rouge ngóla à la couleur semblable d'autres objets. Le jaune orange est parfais désigné par le terme bosáká qui est proprement le nom de l'huile de palme non purifiée (il semble s'agir ici d'une extension moderne). Dans un poème ancien se trouve le mot bompambi: roux-fauve comme l'antilope mpambi. Un autre mot ancien est nsálánkóká (plumes de l'oiseau Touraco) pour carmin.

On peut en former d'autres, surtout au moyen du préfixe lo-désignant la manière d'être ou d'agir. Certains sont déjà en voie de se répandre: longánju (vert), lonkómbé (brun), lonkásá (vert), lombuli (fauve), longúndá (pourpre, comme la banane

ngúndá).

Mbandaka, 27 novembre 1968.

Chan. L. Jadin. — Les archives de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon

1. Les archives de Paris

Depuis quelques années, nous avons entrepris des recherches dans les dépôts d'archives de l'œuvre de la Propagation de la foi et y avons trouvé une documentation précieuse pour l'histoire missionnaire d'Afrique.

Au cours d'un séjour à Paris au siège de l'œuvre, rue Monsieur, n° 3, nous avons relevé notamment tous les rapports des préfets et vicaires apostoliques de l'Etat Indépendant, ensuite Congo belge, de 1890 à 1922, ainsi que la correspondance des missionnaires établis au Congo, faisant rapport sur l'évolution de leur travail missionnaire. Les quelque 2 000 photos prises à Paris feront l'objet d'une publication critique des textes les plus importants. Ils concernent le progrès tant de l'œuvre missionnaire, que de l'enseignement et des institutions hospitalières et de protection sanitaire dans de vastes régions du Congo.

Nos premiers documents portent sur la préfecture établie par les Spiritains à Ambriz, en Congo portugais, en 1866, puis à Landana, en 1873, avec, plus tard, des postes à Boma, 1880, à Santo Antonio do Zaïre, 1881, à Nemlao, 1885.

Le conseil de l'œuvre de Paris recevait la correspondance des congrégations missionnaires dont le siège se trouvait dans le nord de la France et en Belgique, tandis que le conseil de Lyon continuait à s'occuper des subsides des autres missions.

2. L'œuvre de la Propogation de la foi

Pour montrer l'importance de ces fonds d'archives, nous devons rappeler les origines et le développement de cette œuvre.

Mgr Dubourg, sulpicien, venait d'être nommé évêque de Nouvelle-Orléans; il arrive en France en 1816 et organise une œuvre de collectes d'aumônes, dans la région de Lyon, pour aider les missionnaires de Louisiane. A la même époque, les Missions étrangères de Paris rétablissent une œuvre de la fin du XVIII^e siècle pour le salut des infidèles d'Extrême Orient. Une jeune fille lyonnaise, Pauline JARICOT, en était la meilleure zélatrice à Lyon. Elle avait organisé les aumônes sous forme de l'œuvre du sou *par semaine* et réparti les membres bienfaiteurs en groupes de dix, qui s'étaient rapidement multipliés.

En 1822, des chrétiens influents de Lyon proposèrent une organisation plus vaste et, dans une réunion constitutive du 3 mai 1822, prirent la décision d'étendre l'œuvre aux missions des deux mondes de toutes les congrégations et ordres missionnaires et de recueillir les offrandes de tous les pays qu'on espérait affilier.

L'archevêque de Lyon, cardinal Joseph Fesch, approuva l'initiative et, peu après, le 15 mars 1823, le pape Pie VII lui accorda son patronage. Léon XII accordera des indulgences et Grégoi-RE XVI y trouvera le soutien nécessaire à l'ampleur de son action missionnaire.

En 1822, la première collecte avait rapporté en France moins de 22 000 francs. Le Piémont adhéra à l'œuvre; la Suisse figure déjà aux recettes de 1823-1824 et les Pays-Bas à celles de 1824-1825. La recette pour la Belgique sera de 2 300 francs en 1827.

L'œuvre établit très tôt un Conseil supérieur à Paris, qui collaborera, sur pied d'égalité, avec celui de Lyon. Grâce à l'augmentation des recettes et aux possibilités d'accroissement des subsides, des rapports réguliers seront noués, à partir de 1826, avec la S. Congrégation de la Propagande. Les évêchés des diverses parties du monde catholique adhérèrent au mouvement et envoyèrent à Lyon le montant de leurs collectes (1) et les évêchés, vicariats et préfectures apostoliques dépendant de la S.C. de la Propagande sollicitèrent l'intervention financière de l'œuvre, qu'ils établirent dans leurs missions.

En principe, le Conseil de Lyon, qui fut constitué le premier, se réunissait en principe chaque semaine. L'expédition des affaires courantes était assurée par le secrétaire général et des employés, sous le contrôle du président.

⁽¹⁾ Voir Annales de la Propagation de la Foi, passim, et P. LESOURD: Le réveil des missions, Grégoire XVI, 1831-1846, dans Histoire universelle des missions catholiques, de S. Delacroix.

Les progrès de l'œuvre apparaissent par l'importance des recettes, qui passent à plus de deux millions en 1840, quatre millions et demi en 1860, six millions en 1880 et, en 1920, à plus de dix-neuf millions. Les délégués ou correspondants des pays étrangers assuraient la diffusion des publications de l'œuvre, Annales de la Propagation de la Foi (2) depuis fin 1822, Les Missions catholiques depuis 1868. En 1847, il y avait déjà des éditions en français, environ 100 000 exemplaires; en allemand, 18 200; en anglais, 20 000; en espagnol, 1 100; en flamand, 4 500; en italien, 30 000; en portugais, 2 500; pour la Hollande, 2 000; en polonais, 500.

Des œuvres complémentaires, la Sainte Enfance, 1846, S. Pierre apôtre, prolongèrent l'activité de l'œuvre de la Propagation de

la Foi, souvent avec les mêmes collaborateurs.

Pour assurer la documentation de leurs éditions, les rédacteurs de Lyon avaient besoin de rapports circonstanciés des missionnaires. Comme ces rapports conditionnaient l'octroi des subsides, ils sont souvent très complets, intéressants, voire même intéressés, souvent même beaucoup plus détaillés que ceux envoyés à la S. Congrégation de la Propagande, qui ne faisait pas de publications et n'octroyait que rarement des subsides réduits. Nous avons eu l'occasion de vérifier les rapports originaux de supérieurs missionnaires, envoyés à Lyon ou à Paris. La rédaction des revues, parfois la maison mère, des religieux missionnaires, modifiaient d'ailleurs, sans trop de scrupules, non seulement le style, mais aussi le texte des lettres ou sélectionnaient les passages qui convenaient spécialement pour la propagande missionnaire ou capables de toucher davantage le cœur des lecteurs et les encourager à la générosité.

Pendant longtemps, tous les membres des Conseils généraux furent français. Cependant, en 1920, un Américain fut déjà membre du conseil de Paris. En 1921, BENOÎT XV institua un comité central pour l'Italie et, l'année suivante 1922, le pape PIE XI établit un Conseil supérieur général à Rome sous la présidence

⁽²⁾ D'abord sous le nom de Nouvelles reçues des missions. Le sixième numéro, août 1825, est le premier à porter le titre: Annales de la Propagation de la Foi. Les six premiers fascicules forment le tome I des Annales de (l'Association de) la Propagation de la Foi, réunis et publiés à Lyon en 1827 sous le titre Annales.

du secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande. Tous les présidents des conseils nationaux en font partie. Au cours d'une réunion générale annuelle à Rome, ce conseil supérieur général décide de la répartition des subsides. Les comités de Paris et de Lyon continuent cependant à gérer, en grande partie, les affaires courantes.

Les archives de la S. Congrégation de la Propagande, actuellement Congrégation pour l'évangélisation des nations ou de la propagande, ne peuvent être consultées que jusqu'à la fin du pontificat de PIE IX, soit 1878. Les congrégations religieuses missionnaires réservent d'habitude jalousement l'accès de leurs archives aux seuls chercheurs de leur ordre. Aussi, la faculté de consulter les archives de Paris et de Lyon de l'œuvre de la Propagation de la foi assure-t-elle de nouvelles possibilités pour l'histoire critique des missions!

3. Les archives de Lyon

Au cours d'un séjour aux archives de la Propagation de la Foi, 12, rue Sala, en mars 1968, nous avons examiné les cartons des années 1842 à 1885. Dans ces cartons, les documents sont rangés par années et par diocèses, de pays chrétiens ou de mission mélangés, avec les comptes des collectes et les dons des bienfaiteurs; on y trouve aussi, annuellement, les répartitions de subsides, par congrégations ou missions; on y retrouve les grandes congrégations missionnaires, jésuites, pères de Lyon, lazaristes, capucins, franciscains, parfois d'autres, comme les spiritains. L'œuvre recoit chaque année les rapports des vicaires ou préfets apostoliques, sur formulaires imprimés à partir de 1845 et selon un schéma stéréotypé. Des documents, lettres de recommandation des supérieurs ou du cardinal préfet de la Propagande, accompagnaient les dossiers. Les intéressés ont soin d'exposer les besoins spéciaux de leurs missions, exprimant leurs espoirs et décrivant avec détails leurs difficultés, maladies et obstacles divers rencontrés par leur apostolat, comme famines, catastrophes comme sécheresses ou inondations, guerres, hostilité des Noirs ou de Blancs, concurrence protestante, opposition des milieux musulmans ou, éventuellement, des sorciers. Lors de la fondation d'un nouveau vicariat ou préfecture apostolique, il y

avait parallèlement une correspondance avec Rome, Congrégation de la Propagande. Il y a d'ailleurs tout un échange de lettres avec cette S. Congrégation et l'écho d'un conflit d'influences y perce parfois, comme sous les cardinaux Giacomo Filippo Franzoni, préfet du 21 novembre 1834 à sa mort le 20 avril 1856, Alessandro Barnabo, préfet du 20 juin 1856 au 24 février 1874, date de sa mort, Alessandro Franchi, préfet du 10 mars 1874 au 13 mars 1878 et Giovanni Simeoni, préfet du 15 mars 1878 à sa mort le 14 janvier 1892.

Il y a surtout échange régulier de lettres entre les secrétaires des deux comités ou conseils, celui du nord, Paris, et celui du sud, Lyon. La charge principale dans les deux conseils, nous l'avons dit, est celle des secrétaires-trésoriers permanents, aidés de quelques employés rétribués. Ceux-ci ne font pas partie, évidemment, des conseils, sauf le secrétaire-trésorier permanent. On rencontre assez souvent l'intervention des présidents. Ceux-ci prêtent, donc eux aussi, bénévolement leur concours.

En plus des séries de documents, classés en liasses par année, sans ordre géographique, et qui étaient, au début, rangés par ordre alphabétique, il existe un registre annuel avec table et détail des documents conservés dans chaque carton, et parfois un résumé des décisions prises en conseil au sujet des demandes de subsides ou de suppléments extraordinaires à ceux-ci.

Il y a, en plus, des collections de copies de lettres pour les ré-

ponses à la Propagande.

Les archives de Lyon gardent aussi les registres des procèsverbaux des réunions du comité, avec la liste des subsides alloués à cette occasion.

Les conseils exigent des rapports annuels de chaque mission et refusent de continuer à verser des allocations, s'il n'y a pas de justification des sommes reçues et dépensées. Les missionnaires doivent théoriquement déclarer toutes leurs autres ressources. En principe, le conseil veut l'exclusivité des recettes et de la répartition des dons pour toutes les missions du monde et il essaie d'absorber toutes les associations établies en différents pays en faveur de l'œuvre missionnaire. Il a, de la sorte, affilié les Léopoldines, fondées en 1829 par des Autrichiens, des œuvres de Hollande et de Belgique. En 1838, la Propagation de la Foi est fondée en Bavière sous le nom d'Association du roi Louis pour les

missions. Si le conseil menace de supprimer leur quote-part aux missions qui collectent en dehors de l'œuvre de Lyon, il est, cependant, sensible à des demandes de subsides appuyées par l'éventualité de l'organisation de collectes faites en dehors de lui; ce fut le cas notamment pour le collège américain de Louvain, 1857, pour les Scheutistes belges de Mongolie, 1862, et pour les jésuites du Brabant septentrional.

Dans les premières années, les Etats-Unis d'Amérique et l'Orient eurent la part du lion dans les interventions, ainsi que les pays protestants d'Europe, Angleterre, Allemagne, Scandinavie et même Luxembourg pour l'église paroissiale principale et le couvent des Rédemptoristes. Les missions du Moyen Orient sont citées régulièrement, îles Ioniennes, Syrie, Egypte, Liban, Palestine; l'Extrême Orient, Indes, Tonkin, Chine, Mongolie également; l'Australie, Perth, les îles du Pacifique ont leurs dossiers. En 1847, par exemple, l'œuvre distribuait 643 816 francs aux missions d'Europe, un million 99 324 francs aux missions d'Asie, 367 732 francs aux missions d'Afrique, un million 18 507 francs aux missions d'Amérique et 486 660 francs à celles d'Océanie (3).

Les dossiers sont parfois séparés, parfois groupés par pays; il y a des enveloppes spéciales de documents pour les PP. de Picpus du Pacifique; les Antilles, Haïti, Saint-Domingue, Cuba, La Jamaïque, le Mexique ont leur dossier dans un paquet ou une enveloppe à part. Quelques missions d'Amérique du Sud figurent aussi dans des liasses, Brésil, São Paulo, Bahia, Chili, Argentine. Il s'agit de pays dépendant, à un titre ou à un autre, de la

Congrégation de la Propagande.

Pour l'Afrique, nous rencontrons les dossiers du Cap, immense territoire aux limites imprécises, qui se subdivisera progressivement en trois vicariats, le Cap Sud, le Cap Central et le Cap Est. Les Deux-Guinées apparaissent en 1842 avec Mgr Barron, qui obtint leur érection en vicariat en 1843. Il le fit attribuer aux Spiritains en 1845. Cette mission des Deux-Guinées sera partagée, en 1851, en deux sections, avec sièges au Gabon et Mgr Bessieux comme vicaire apostolique et à Dakar avec Mgr Kobès, comme coadjuteur du premier.

⁽³⁾ P. LESOURD, dans Histoire universelle des missions, op. cit., t. III, p. 67.

La mission des capucins chez les Gallas et à Aden se développe surtout sous l'action de Mgr MASSAIA et de ses capucins.

Nous rencontrons les dossiers de l'île Maurice, Spiritains et Jésuites, avec ses missions indienne et chinoise, et aussi les dossiers de la Réunion. Les îles sous influence française proches de Sainte-Marie et de Madagascar vont permettre une pénétration de la préfecture de Sainte-Marie sur la Grande Ile, ou île Saint-Laurent, ou Madagascar, par l'apostolat des Jésuites du P. JOUEN à partir de la mort de la Reine, vers 1870. On espéraît obtenir plus d'accueil de la part de son fils. Les Jésuites purent s'installer chez les Sakhalaves de la grande île malgache.

L'extension de la prédication évangélique à Zanzibar fut l'œuvre des PP. du Saint-Esprit. L'abbé FAVA, vicaire général de la Réunion et futur évêque de Grénoble, y avait établi une mission en 1861. Elle prit le nom de Zanguebar lorsqu'elle prit pied à Bagamoyo, sur le continent, avec le P. HORNER, qui avait succédé au P. BAUER en 1863.

Les Oblats de Marie Immaculée eurent leur part au Cap, puis obtinrent le Natal, dont Mgr François Allard fut nommé vicaire apostolique le 1^{er} september 1850. Leur fondateur, Mgr DE MAZENOD, avait accepté l'offre de la S. Congrégation de la Propagande. Du vicariat du Cap Est seront détachées la préfecture d'Orange en 1876 et, la même année, celle de Kimberley pour le Basutoland. Il en surgira de nombreuses autres préfectures. La préfecture d'Orange deviendra vicariat de l'Etat libre d'Orange en 1886.

Les PP. de Lyon, fondés par Mgr de Marion Brésillac en 1856, reçurent la préfecture du Dahomey en 1860, après un essai infructueux au Sierra-Leone en 1858. Le fondateur sera remplacé comme supérieur en Europe par le P. Planque, qui obtint le concours de l'œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon pour les trousseaux et les voyages de ses missionnaires et présenta de nombreuses recommandations de la Congrégation de la Propagande en faveur de ses nouvelles fondations.

Parmi les dossiers qui nous ont le plus intéressé, figurent ceux qui concernent le Congo et l'Angola. En 1865, les PP. du Saint-Esprit, sous l'impulsion du P. Charles Aubert DUPARQUET, entreprirent des missions en Afrique centrale. La vice-préfecture du Congo, confiée au P. Poussot et à ses collaborateurs, s'établit

à Ambriz en mars 1866, 'tandis que le P. DUPARQUET fondait une station à Mossamedès à la fin de la même année et établissait, en juillet 1867, la première maison des PP. du Saint-Esprit du Portugal à Santarem.

Les dépôts de demandes de subsides et des projets recommandés par le P. Schwindenhammer, supérieur général, sont conservés à Lyon et à Paris. Ces fondations durent être abandonnées en 1870 et la préfecture du Congo reprendra à Landana, Kakongo, en dehors des possessions portugaises, en 1873, sous la direction du P. Duparquet. Les rapports et pièces concernent l'établissement de Landana et les fondations des postes de Boma et

Santo Antonio; nous les avons dépouillés jusqu'en 1885.

En 1878, le P. DUPARQUET laissait Landana à la direction du P. CARRIE et allait fonder, comme préfet, des postes de reconnaissance dans la nouvelle préfecture de Cimbébasie, créée récemment. Partant du Cap, ce missionnaire explorateur parcourut toute la région de l'Afrique Australe jusqu'au Cunène. Il eut l'occasion de fonder plusieurs stations à Lipopo, Omaruru et jusqu'à Huilla. En 1881, il put conclure une convention avec l'évêque d'Angola et le gouvernement portugais, ouvrant l'Angola aux missionnaires spiritains. On peut suivre, dans les documents de la Propagation de la foi de Lyon, les péripéties de ce vaste mouvement d'expansion de l'apostolat catholique en Afrique.

Au cours de ces premières recherches à Lyon, nous avons pris plus de deux mille photos de documents sur microfilm et relevé aussi les principaux dossiers constitués par le chanoine Augouard de Poitiers sur l'activité missionnaire de son oncle, le premier vicaire apostolique de Brazzaville. Nous y avons spécialement noté les documents concernant les relations de Mgr Prosper Augouard avec les missions de l'Etat Indépendant, puis Congo belge.

Nous publierons l'inventaire détaillé de ces documents après avoir terminé l'examen des archives de Lyon au cours d'une pro-

chaine mission.

Edm. Bourgeois. — Intervention concernant la note de M. Stenmans, intitulée: La communauté des intérêts dans la coopération au développement*

J'aimerais faire quelques remarques au sujet de la communication que notre confrère, M. STENMANS, a faite sur la communauté

des intérêts dans la coopération au développement.

Je ne crois pas que le formidable développemest scientifique et technique qui, depuis 1958, s'accomplit sous nos yeux, soit en train de modifier complètement les besoins, les objectifs et les attitudes des nations. Complètement est de trop, il me semble. Des changements d'importance, il y en eut de tous temps. L'imprimerie, la boussole, la poudre à canon, l'emploi de la vapeur, l'usage de l'électricité ont, chacun, à un moment donné, forcé l'homme à modifier ses attitudes. Plus récemment, l'automobile, la télégraphie sans fil, la radioactivité, l'aviation, la relativité, eux aussi, ont causé de grands changements. Ces inventions ont, ce qui est normal, modifié les objectifs que l'homme se donne, mais elles n'ont guère transformé la nature même de l'homme: l'intérêt continue de primer tout. C'est progressivement, insensiblement que les innovations se font sentir. L'automobile, par ex, a mis de nombreuses années avant d'encombrer nos rues. C'est de tous les temps qu'il y a eu des modifications et il vaudrait mieux parler d'évolution insensible mais continue plutôt que de modification complète.

La mutation scientifique et technique (p. 813) ne va pas seule agrandir l'écart entre pays développés et pays sous-développés. Du fait même que les pourcentages d'accroissement de revenu sont identiques dans deux pays, l'écart qui existe entre eux grandit proportionnellement à cet accroissement. Comme, généralement, la population du sous-développé croît plus vite que celle du pays développé, l'écart des revenus en est augmenté d'autant. Si, de plus, on emploie les puissants moyens dont dis-

^{*} Voir Bull. 1968, 3, p. 808-820.

pose le pays développé, il est clair que l'accélération des revenus y sera nettement plus grande. L'avantage est donc toujours pour

le pays riche à démographie faible.

Notre confrère examine ensuite la facon de comprendre la coopération. Il nous dit « que le développement de toutes les nations est lié à leur survivance même. » Cela est-il absolument vrai pour les pays d'avant-garde? Je me permets d'en douter. Depuis près de deux ans le canal de Suez, dont on vantait les avantages que tous les pays en retiraient, ne sert plus à rien. Les premiers temps, les consommateurs du pétrole d'Arabie en furent décontenancés. Ils ont rapidement trouvé la parade parce que certains y trouvèrent avantage et ils construisirent des superpétroliers qui contournent l'Afrique du sud et ne passeront plus jamais par Suez. Durant la dernière guerre, le manque de certains produits a fait découvrir des solutions de remplacement dans les pays avancés: gaz de charbon de bois, caoutchouc de synthèse. On met ou on remet en application de vieux principes, de vieilles théories. Voyez le moteur à réaction, rappel du tourniquet hydraulique. Ce sont les pays pauvres qui ont besoin des pays riches.

Les pays avancés trouvent souvent la solution de leurs problèmes car ils ont les moyens qu'il faut pour cela mais, surtout,

ils disposent des compétences nécessaires.

Certainement, les nations ont intérêt à commercer entre elles, les nations en retard encore plus que les autres. Car les autres disposent, en général, de marchés intérieurs importants qui continuent de se développer, ce que les pays attardés ne connaissent pas (D'après BAIROCH, l'ensemble des pays développés occidentaux exportent environ 10 % de leur produit intérieur brut; in Diagnostic de l'évolution économique du tiers monde 1900-1966, p. 138, tabl. 31). Les marchés extérieurs constituent des appoints fort intéressants sans doute mais non absolument indispensables. Certains pays d'Europe l'ont compris et ont constitué soit le Marché commun, soit l'Europe des sept, pour le plus grand bien des participants.

Partant de cette constatation, Maurice GUERNIER en déduit (La dernière chance du tiers monde) que le monde se divisera en grands ensembles et finira par constituer dix marchés communs qui favoriseront les échanges de façon remarquable si on veut bien

encourager l'initative et si l'on évite le frein du fonctionnarisme. (Ces dix marchés communs sont: les Etats-Unis et le Canada, l'Europe occidentale, L'U.R.S.S., le Japon, l'Amérique latine, l'Afrique noire, la Méditerranée et le Proche-Orient, l'Asie du sud-est, l'Inde, le Pakistan et l'Afghanistan, la Chine.)

Il est difficile d'imaginer le Gabon ou l'île Maurice, par ex., ayant le même poids dans le monde que les Etats-Unis ou la Russie. On ne discerne pas non plus la coopération entre ces nations et les grandes ni la discussion des points où pays riches et pays pauvres pourraient s'entraider. Par contre, on se représente très bien, l'ensemble de l'Afrique noire discutant sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis ou la Russie.

Jusqu'à présent, les nations riches, comme les individus riches, ont accepté de faire l'aumône pour se donner bonne conscience ou ont aidé plus pauvre que soi sans perdre de vue leurs propres intérêts. Ce n'est pas la meilleure façon d'aider au développement des faibles.

Par contre, certains pays, grâce à l'opiniâtre détermination de quelques individus, ont réussi leur développement, parfois sans aide extérieure, en constituant leur épargne, en formant leurs experts au contact de maîtres étrangers ou en copiant les façons des autres. C'est le cas du Japon, de l'U.R.S.S., d'Israël. C'est probablement la seule vraie façon de développer un pays, ce qui, d'ailleurs, n'exclut pas l'aide des riches.

Enfin, dit notre Confrère, les pays avancés auraient intérêt à faire des sacrifices en faveur des sous-développés, ce serait un investissement à long terme. Le leur a-t-on suffisamment reproché d'être mus exclusivement par l'intérêt?

Ni la Société des Nations, ni l'Organisation des Nations Unies n'ont réussi à harmoniser dans le monde les tarifs, les prix des matières premières, les types et les volumes de production car, jusqu'à présent, les passions gouvernent le monde bien plus que la raison ne le fait. Il semble que, dans ces matières aussi, les marchés communs pourraient améliorer ce qui existe.

Parmi les propositions d'aide, les projets multilatéraux de coopération sont la solution la plus équitable. Malheureusement, cette solution est lourde, lente et coûteuse. La coopération bilatérale lui est supérieure mais elle laisse percer le profit intéressé que les pays attardés abhorrent.

Les idées défendues par notre Confrère sont généreuses mais paraissent théoriques. Elles suggèrent que les nations pourraient un jour œuvrer par altruisme. Voyons les choses avec réalisme. Ce qu'il faut aux pays sous-développés, c'est la volonté de se développer, la volonté de mettre tout en œuvre pour former les hommes qui définiront les objectifs, la volonté de former les hommes d'action qui travailleront pour réaliser les buts. Ce n'est pas une impossibilité car, même dans le monde occidental, des enfants, partis nécessairement de zéro, finissent par mieux faire que leurs parents s'ils veulent s'en donner la peine. Il est vrai que le milieu dans lequel ils vivent leur est favorable.

Le développement d'un pays ne doit pas être subi, il doit être

réalisé par le pays même, avec l'aide étrangère s'il le faut.

Jusqu'à présent, ce sont les pays où l'initiative personnelle joue un grand rôle qui, du point de vue technique ou organisation économique, se sont le mieux adaptés au développement. Mais peut-être d'autres formules apparaîtront-elles dans les pays non développés. A eux de les découvrir et de trouver les moyens de leur réalisation.

Ce qui ne veut toujours pas dire qu'on ne peut pas aider au développement. Mais aider sans contrepartie ou aider sans remboursement, c'est déprécier l'aide. Il faut que le pays faible mérite l'aide qu'on lui donne en poussant ses sujets à travailler plus, à travailler mieux, il faut qu'il fasse l'effort de sa promotion.

On pourrait admettre que les frais des études à mener pour définir la voie du développement feront l'objet de dons comme aussi la formation des hommes compétents ou la recherche biologique qui est une solution à court terme du développement.

11 mars 1969.

J.-P. Harroy. — Intervention concernant la note de M. Stenmans: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

J'aimerais mettre en lumière un trait qui se retrouve dans la plupart des interventions que nous avons entendues, voire dans l'exposé même de notre confrère M. A. STENMANS. Ce trait, conséquence d'un compréhensible besoin de simplification mais qui me paraît un redoutable exemple d'excès de simplification, c'est la propension à parler des peuples du tiers monde comme si ces derniers étaient homogènes et animés par une conscience collective. Souvent, des orateurs ont affirmé qu'aucun progrès notoire n'est à espérer tant que ces peuples n'auront pas secoué « leur » indifférence au développement, donné la preuve de « leur » volonté de s'aider eux-mêmes, etc. Il me semble que ce qui manque le plus dans les pays en voie de développement, et dont on a peu parlé jusqu'ici, c'est la possibilité même d'une conscience nationale, d'une volonté collective.

A quelques exceptions près, en effet, les habitants de ces pays du tiers monde se scindent en groupes sociaux très dissemblables et cloisonnés entre eux, cette scission se réduisant parfois même à la simple dualité de l'énorme masse des très pauvres et très malheureux et la mince strate socio-politique supérieure des « happy-few » économiquement, politiquement ou socialement forts qui se partagent le pouvoir.

L'analyse de ces situations complexes et, d'ailleurs, variables d'année en année et de pays en pays, sort évidemment du cadre de cette brève intervention. Mais il suffit de faire une allusion à cette dualité pour démontrer toute la distance pouvant séparer le comportement réel des masses de ces pays, sous-alimentées, analphabètes, dépourvues de toute possibilité mais surtout de toute envie de faire effort pour améliorer leur sort, et les déclarations que font à leur propos leurs dirigeants — qui se disent

^{*} Voir Bull. 1968, 3, p. 808-820.

leurs porte-parole, mais qui ne le sont pas — lorsque, discutant « coopération au développement », ils s'adressent à des représentants de gouvernements de pays riches ou d'institutions internationales.

La dualité est parfois même si criante que dans certains cas se sont ces élites dirigeantes elles-mêmes des pays sous-développés qui, pour conserver leurs actuels privilèges que des réformes risqueraient de compromettre, ne désirent pas le développement de leur pays et manœuvrent habilement pour le saboter, le cas échéant. Au risque d'être accusé d'outrances, mais mon propos se défend d'appeler les généralisations, je demande donc instamment que dans les raisonnements formulés à propos de la coopération internationale au développement, on ne perde jamais de vue qu'en filigrane subsiste toujours le risque de voir se vérifier l'affreux et cynique slogan de Raymond Cartier pour qui cette opération se ramène souvent à

...prendre l'argent dans la poche des pauvres des pays riches pour la glisser dans celle des riches des pays pauvres.

11 avril 1969.

R.P. J. Denis. — Intervention concernant la note de M. Stenmans, intitulée: « La communauté des intérêts dans la coopération au développement » *

Le R.P. Denis ajoute une remarque de portée générale en rappelant que, en fait, toutes les nations du monde sont en voie de développement. Ce qui les distingue, c'est, d'une part, le niveau déjà atteint et, d'autre part, le rythme plus ou moins rapide auquel s'opère ce développement. Répartir les nations entre « pays développés » et « pays en voie de développement » constituerait une simplification dangereuse, tant pour la formulation des diagnostics que pour l'élaboration des politiques de coopération.

C'est ainsi que, par suite de mutations récentes, dont la plus importante est sans doute le changement d'échelle dans les phénomènes économiques, la Belgique fait figure de pays développé par rapport à ses anciens territoires d'Afrique, alors que, dans le même temps, elle est réellement sous-développée par rapport aux U.S.A., sur les plans de la recherche scientifique fondamentale, de la technologie, du management, etc. Dans l'effort entrepris pour définir une politique en matière de coopération au développement, il importe donc de ne pas négliger cet aspect de la réalité.

17 mars 1969.

^{*} Voir Bull. 1968, 3, p. 808-820.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE * Notices 18 à 45

BIBLIOGRAFISCH OVERZICHT* Nota's 18 tot 45

^{*} Bulletin des Séances de l'ARSOM, 1964, p. 1 180.

^{*} Meded. der Zittingen van de K.A.O.W., 1964, blz. 1 181.

Kay (George): A social geography of Zambia. A survey of population patterns in a developing country (London, University of London Press Ltd, 1967, 4°, 160 p., cartes, diagrammes, pl., index).

L'A., professeur de géographie à l'Université de Hull, s'est livré sur place à un long et minutieux travail de recherches, dont il nous donne les résultats dans son ouvrage.

La présente étude fournit un aperçu complet de la population de la Zambie, tant au point de vue physique qu'historique et sans négliger les activités économiques des habitants: africains, asiatiques et européens.

G. KAY s'étend tout particulièrement sur le problème de la croissance des centres urbains ainsi que sur celui de l'industrialisation progressive du Copperbelt qui fait pendant à la vie agricole traditionnelle, laquelle subsiste dans la majeure partie du pays.

Le principal mérite de l'ouvrage nous paraît être d'éclairer le lecteur d'une manière parfaite sur le sujet considéré, grâce à une documentation graphique abondante et des plus parlante.

Par son intelligente présentation, le livre de G. Kay constitue une source d'information précieuse sur la Zambie, qui intéressera aussi bien les professeurs que tous ceux qui, à des titres divers (experts de la coopération, personnel des sociétés privées, etc.) œuvrent en Afrique même.

31.12.1968 J. Vanhove Ganiage (J.): L'expansion coloniale de la France sous la Troisième République (1871-1914) (Paris, Payot, Bibliothèque Historique, 1968,

434 p., 24 cartes).

Ce n'est pas qu'un simple manuel à l'usage des étudiants, comme le suggère modestement dans son avant-propos l'A., professeur à la Sorbonne, qui a déà signé plusieurs études de démographie et d'histoire tunisienne.

La constitution d'un empire colonial apparaît comme un des phénomènes les plus importants de l'histoire de la III^e République et même de l'histoire contemporaine de la France. A l'heure où la décolonisation y suscite, comme partout ailleurs, tant de polémiques et d'ouvrages, un retour en arrière a paru nécessaire. C'est le grand mérite de l'A. de s'y être attaché de manière aussi complète et objective que possible.

Posée aux alentours de 1880, la question coloniale devait demeurer à l'ordre du jour pendant plus de trente ans, et dominer en fait la vie politique française jusqu'en 1914. Des noms quelque peu oubliés par nos contemporains — on songe ici à Jules Ferry, mais aussi à Eugène Etienne, — sont liés à l'élaboration d'un programme qui réussira à planter les trois couleurs sur l'une ou l'autre partie des cinq continents.

Ce vaste empire, avant tout africain et asiatique, ne s'est pas fait sans réactions, souvent hostiles du côté de certains milieux, généralement plus favorables de la part d'autres. A côté d'une opinion publique indifférente ou divisée, que les déboires de la politique extérieure de Napoléon III, puis la perte de l'Alsace-Lorraine en 1870 avaient longtemps déroutée, il fallut compter avec l'Angleterre de Victoria, l'Allemagne de Bismarck, l'Italie de Crispi et l'Etat indépendant du Congo de Léopold II. Tunisie, Egypte, Maroc, Afrique occidentale, Madagascar, Indochine et Chine, Fachoda et Sahara ne furent que quelques-unes, les principales il est vrai, des étapes d'une histoire diplomatique dont tous les aspects n'ont pas encore été révélés.

La richesse de la documentation de l'A., la clarté de l'exposé, le choix même de ses cartes, recommandent la consultation de cet ouvrage à tous ceux que continuent à passionner les problèmes de l'outre-mer. Il revise d'ailleurs, sur bien des points, des conclusions traditionnellement admises. Un seul regret: l'absence d'une table onomastique qui eût rendu plus aisé le recours à cette

brillante synthèse.

Cottenjé (Mireille): Dagboek van Carla ('s Gravenhage-Rotterdam, Nijgh en van Ditmar, [1968], 12°, 192 blz.).

Dit is slechts gedeeltelijk een Kongo-roman. Bij de aanvang bevinden Carla en Wim zich in België bij een advokaat om er de nodige schikkingen te treffen voor hun echtscheiding. Daar begint Carla het verhaal van haar leven met Wim, vanaf de eerste kennismaking in een stadje bij het Kivu-meer, waar ze als verpleegster werkte. Zii was jong en levenslustig, onafhankelijk, gesteld op haar vrijheid en vast besloten zich niet door een huwelijk te laten binden. Wim, die een visserijbedrijf leidde te Mboko, bij het Tanganvikameer, was een ernstige, zelfzekere, beheerste en zwijgzame jongman. Carla stelde belang in hem, ging van hem houden en liet zich tenslotte overhalen tot een huwelijk. Haar liefde was echt en ze beleefde gelukkige dagen te Mboko. Toch bleef ze onbevredigd. Het verschil van karakter en uiteenlopende opvattingen, o.a. in verband met de behandeling van de inlanders, leidden tot konflikten, die weliswaar bijgelegd werden, maar toch verwijderend werkten en sporen nalieten.

De moeilijkheden rond de onafhankelijkheid brengen beiden, na een langdurige scheiding, terug samen in België waar een nieuw hoofdstuk begint in hun leven. Dit gedeelte wordt weergegeven in dagboekvorm, het dagboek van Carla.

Het is een diepe psychologische roman rond de strijd van een vrouw die bemint, die vecht om haar liefde, tegen zichzelf, tegen ontbindende krachten rondom haar, maar die tenslotte niet meer kan weerstaan aan de bevrediging die haar geboden wordt door een nieuwe bevrijdende liefde.

10.1.1969 M. Storme

Enklaar (I.H.), in samenwerking met Prof. Dr. J. Verkuyl: Onze blijvende opdracht. De Nederlandse deelname aan wereldzending en werelddiakonaat in een nieuwe tijd. Met medewerking van auteurs uit vele zendingsinstanties (Kampen, J.H. Kok, 1968, 8°, 252 blz.)

Dit boek behandelt vooreerst de problematiek van de naoorlogse zending in de veranderde wereldsituatie (Dr. I.H. EN-KLAAR, docent in de zendingswetenschap aan de Rijksuniversiteit te Groningen). Geeft vervolgens de hoofdtrekken weer van het vernieuwde karakter der wereldzending in het algemeen en van het werelddiakonaat in het bijzonder (Prof. Dr. J. VERKUYL, hoogleraar in de zendingswetenschap aan de Vrije Universiteit te Amsterdam). Schetst tenslotte het gevoerde beleid en de verrichte arbeid van de Nederlandse zending in de verschillende delen van de wereld. Voor dit laatste gedeelte hebben de meeste zendingsinstanties de nodige gegevens verstrekt, zowel over de arbeid in algemene samenwerking als over de arbeid in samenwerking met de afzonderlijke kerken. Vanzelfsprekend komt hier Indonesië het meest aan bod (blz. 121-206), in vergelijking met Afrika (blz. 207-231), Zuid-Amerika, Pakistan, het Nabije Oosten en andere gebieden (blz. 232-246). In verband met Afrika wordt eerst de arbeid in wijder samenhang geschetst: het Islamin-Afrika projekt, de lektuurarbeid, Bijbelvertaling en -verspreiding; daarna de arbeid in samenwerking met afzonderlijke kerken in Kameroen, Nigeria, Ghana, Senegal, Kenya, Rwanda, Tanzania, Tsjaad, Zuid-Afrika, alsmede de aktiviteit van de Remonstrantse Broederschap en van de Unie van Baptistengemeenten, o.a. ook in Kongo.

Een degelijke handleiding over de princiepen, de struktuur en de werking van de Nederlandse zending in de overzeese gebieden.

> 19.1.1969 M. Storme

Africa in transition. Geographical essays edited by B.W.HODDER and D.R. HARRIS (London, Methuen and Co., Ltd, 1967, 8°, 378 p., 41 cartes).

Six études, une introduction et une conclusion sont réunies dans ce volume. Elles ont été écrites par des spécialistes de l'enseignement de la géographie de l'Université de Londres. C'est-àdire, outre les responsables du recueil, HODDER, maître de conférences au Queen Mary College, et HARRIS, chargé de cours à University College London; Anne M.S. GRAHAM, A. WARREN et C. BOARD, de la London School of Economics and Political Science.

Le dessein est de saisir l'Afrique dans ses vastes particularités régionales, dues en partie aux conformations naturelles, et de grouper autour de chaque description géographique et physique les éléments de l'histoire les plus propres à illustrer les problèmes politiques actuels.

L'introduction s'intitule La scène africaine. Elle détaille la diversité, les conquêtes, les populations, l'indépendance, le rôle

sur le plan international.

Les études traitent successivement de: l'Afrique du Nord, l'Afrique du Nord-est (Egypte et Soudan), l'Afrique orientale, l'Afrique équatoriale, le Sud de l'Afrique.

Et la simple énumération des points de vue adoptés par les auteurs conduit à la conclusion logique. « Le développement économique, écrivent-ils, les problèmes de cohésion nationale et de stabilité, les formes les mieux appropriées de gouvernement, le tribalisme, le conflit idéologique est-ouest, le maintien de gouvernements blancs minoritaires et les perspectives d'unité africaine au-delà de la coopération interrégionale: les dirigeants africains ont à faire face, au seuil de l'indépendance, à tous ces problèmes, mais qui oserait dire que nous ne sommes pas tous concernés? »

22.1.1969 C.-L. BINNEMANS Axelson (Eric): Portugal and the scramble for Africa (1875-1891) (Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1967, 8°, IX - 318 p., cartes, ill.).

C'est une publication de l'Ernest Oppenheimer Institute of Portuguese Studies, auquel l'auteur était attaché en qualité de chercheur. Il est actuellement professeur d'histoire à l'université du Cap. Après avoir publié deux importants ouvrages sur l'histoire des Portugais dans le Sud-Est africain de 1488 à 1530 et de 1600 à 1700, il présente dans ce nouveau travail quelques aspects de l'activité diplomatique portugaise autour du partage de l'Afrique de 1875 à 1891. « This monograph is a factual expression of research, écrit l'auteur; it does not pretend to be a history. Its modest purpose is to gather together some of the information available about the partition of south-central Africa in so far as Portugal was concerned; to supply some details additional to those already published; and to indicate some of the sources to facilitate further research. » (p. V)

Le titre paraît quelque peu trompeur, puisque l'ouvrage traite principalement du Sud-Est africain. Des treize chapitres, deux seulement sont consacrés à l'Afrique centrale: les négociations autour du traité anglo-portugais non-ratifié (1882-1884) et la Conférence de Berlin (1884-1885). Le reste concerne le Mozambique, Gaziland et Manica, la Zambésie et le Nyasaland, l'ultimatum et les accords de 1890 et 1891. C'est aussi sur ces territoires que l'auteur apporte le plus de nouveautés.

Les exposés sont basés sur une documentation provenant surtout d'archives portugaises et anglaises et complètent avantageusement les données fournies par les études de HANNA, OLIVER, ANSTEY, WARHURST, e.a. Mais il faudra encore beaucoup de recherches ultérieures avant qu'on puisse aborder la grande histoire du partage de l'Afrique.

> 22.1.1969 M. Storme

Christianity in Tropical Africa. Studies presented and discussed at the seventh International African Seminar, University of Ghana, april 1965. Edited with an Introduction by C. G. BAËTA (London, Oxford University Press, 1968, 8°, XIII-449 p.).

Cette publication de l'International African Institute de Londres est un recueil de 18 études sur l'influence du christianisme en Afrique tropicale, présentées et discutées au 7e Séminaire international africain à Accra. Quinze sont en anglais et 3 en français, chacune suivie d'un sommaire dans l'autre langue. Elles sont groupées en trois parties: problèmes de perspective historique, la rencontre du christianisme avec les cultures africaines, problèmes modernes des chrétientés d'Afrique. Chaque partie est introduite par l'exposé des points les plus saillants développés et discutés dans les échanges de vues.

D'éminents spécialistes, protestants et catholiques, ont participé aux travaux de ce séminaire. Certains rapports sont excellents. Citons p.ex. celui de R. Gray sur l'implantation du christianisme en Afrique aux XIXe et XXe siècles; celui de I. Тигион sur les rapports entre les missions chrétiennes, les administrations européennes et les commerçants à la Côte d'Or; celui de Ruth SLADE sur les relations entre catholiques et protestants au Congo; celui de J.B. WEBSTER sur les attitudes et politiques des églises africaines Yoruba envers la polygamie; celui de D.B. BARRETT sur le développement des missions et des églises séparatistes considéré comme phénomène organique (analyse portant sur 200 tribus africaines); celui de V. MULAGO sur l'apport africain à la théologie... Ces noms et ces sujets montrent suffisamment l'intérêt du recueil qui n'examine que quelques aspects de la complexité du travail missionnaire en Afrique. Aussi, le Président C.G. BAË-TA met en garde contre les « would-be critics (including contemporary missionaries) who, after indulging in sweeping condemnation of everything that was done in the past, calmly proceed to set forth, as new ideas, lines of thought which were not only thoroughly familiar, but had even been tested, in more than one place, many years ago » (p. XIII).

> M. STORME 27.1.1969

Guernier (Maurice): La dernière chance du tiers monde (Paris, Laffont, 1968, 8°, 340 p., 25 tabl., 20 diagr., Coll. Le monde qui se fait).

L'A. est secrétaire général du Centre international pour le développement. Il a dirigé des plans de développement en Afrique et en Crète.

Dans la 1^{re} partie de son livre, il réfute certains préjugés clamant l'exploitation du tiers monde par les pays industriels. Il dit que le développement se réglera lorsqu'on aura formé les hommes qui, après de durs efforts, fourniront les moyens de mieux vivre.

La 2º partie du livre est une étude des conditions actuelles du développement. C'est un répertoire des fautes commises par les pays donateurs et par le tiers monde. L'aide est politisée et mal distribuée, la dégradation des termes de l'échange (matières premières en baisse, biens manufacturés en hausse) est inéluctable, le tiers monde veut imiter les pays développés et fait de la paperasserie plutôt que du travail productif.

L'A. donne son plan de développement dans la 3° partie. Il préconise la création dans le monde de dix grands marchés communs. Ceux du tiers monde, plus spécialement, auraient chacun un consortium de développement recevant les aides et les distribuant, un institut régional étudiant les problèmes dans un but pratique, une banque régionale autrement efficiente que les banques nationales existantes.

En 4º partie, l'A. prédit de nombreuses inventions qui créeront de véritables révolutions dans la vie quotidienne. Le tiers monde devrait pouvoir se ressaisir afin d'arriver à construire, de façon originale, son propre avenir.

Livre exal'tant, bien documenté et qui situe exactement le problème du développement.

> 4.2.1969 Edm. Bourgeois

Jalée (Pierre): Le tiers monde dans l'économie mondiale (Paris, François Maspero, 1968, 8°, 200 p., 42 tableaux).

L'A. veut confirmer par des chiffres la thèse de son livre Le pillage du tiers monde paru en 1965, à savoir: le tiers monde est exploité par les pays capitalistes qui orientent la production étrangère pour leur bénéfice exclusif.

Pourtant, (tableau V-I, p. 89), on peut constater que les pays socialistes commercent surtout entre eux, les pays capitalistes entre eux alors que la plus grande partie du commerce du tiers monde (73 % en 1965) se fait avec les pays capitalistes. C'est donc que le tiers monde y trouve quelque avantage.

D'autre part, (tableau VI-I, p. 115), l'aide au tiers monde se situe, en 1965, à près de onze milliards de dollars, dont plus de dix fournis par les capitalistes.

Toutefois, l'A. signale que cette aide ne fait que compenser les tributs que le tiers monde paie aux capitalistes, parce qu'il leur vend ses matières premières à des prix de plus en plus bas, qu'il leur achète les biens de consommation de plus en plus cher, qu'il paie cher pour les transports maritimes et leurs assurances, qu'il paie de lourds intérêts sur crédits, que les dividences et les revenus privés des créanciers sont rapatriés (p. 109 et suiv.).

Cette explication, contestée par d'autres auteurs, demanderait une étude complémentaire.

Dans la seconde partie du livre, l'A. donne pour chacun des six pays socialistes, cinq pays capitalistes évolués et une cinquantaine de pays du tiers monde une fiche économique signalétique et fournit des indications simples mais essentielles sur ces pays. On note, toutefois, certaines contradictions entre ces fiches et les tableaux de la première partie du livre. Ainsi, le revenu par habitant du Pérou serait passé de 235 \$ en 1964 à 370 en 1965, du Chili de 445 à 680, ce qui semble énorme à première vue.

L'A. conclut: le tiers monde n'est pas près de démarrer dans l'industrialisation et la mainmise des pays développés s'appesantit de plus en plus sur lui.

4.2.1969 Edm. Bourgeois Congo 1967 (Centre de recherche et d'information socio-politiques, Bruxelles - Institut national d'études politiques, Kinshasa, 1969, 8°, 544 p. - Les dossiers du C.R.I.S.P.).

L'année 1967, au Congo, fut celle du renforcement du régime du général MOBUTU et celle de l'organisation du pouvoir. Cette double action fut marquée d'une cohésion certaine, en dépit du grand événement de juillet que fut la mutinerie des mercenaires de DENARD et de SCHRAMME à Kisangani.

Le présent volume *Congo 1967* prend place dans la série inaugurée en 1960 (avec *Congo 1959*). Chaque fois, la tranche annuelle prend plus d'ampleur, à mesure que la richesse et le choix des documents se sont affirmés. La méthode de travail, aujourd'hui, est parfaitement claire et rigoureuse.

L'ouvrage se divise en cinq titres qui cernent toute l'évolution politique, institutionnelle, militaire, administrative et économique

de l'autorité en place à Kinshasa.

Titre I: Le système présidentiel et la politique intérieure (le referendum, la nouvelle Constitution, les remaniements ministériels, le M.P.R., le Parlement). Titre II: Economie et finances (la réforme monétaire, la production, la balance des paiements). Titre III: la condamnation et l'enlèvement de Moïse TSHOMBE (dont, notamment, une étude sur « les responsabilités »). Titre IV: La révolte des mercenaires. Titre V: Les relations extérieures (politique africaine, relations belgo-congolaises, l'est et l'ouest).

Le *Titre IV* est signé par J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN. Deux volets principaux s'y trouvent: une analyse de l'action des mercenaires depuis la sécession katangaise et la description des combats, en 1967, entre les mutinés de Kisangani et l'A.N.C. (une série de documents de première main sont présentés).

10.2.1969 C.-L. BINNEMANS Gaud (Michel): Les premières expériences de planification en Afrique noire (Paris, Editions Cujas, 1967, 8°, 483 p., bibl., 7 graph., 66 tabl. Collection « Temps et Histoire », dirigée par BARTOLI, H. et DAVID, M.).

L'ouvrage constitue la thèse de doctorat en sciences économiques soutenue par l'A. à Paris en 1966. Cette étude est divisée en trois grandes parties.

Dans la première, l'A. examine comment les différents pays d'Afrique organisent la planification, depuis l'élaboration d'un programme jusqu'à son exécution sur le plan régional; elle constitue l'étude des structures politiques et administratives de la planification.

Les mêthodes suivies pour l'élaboration des plans et les matériaux disponibles pour les échafauder, sont exposées dans la deuxième partie.

Les caractéristiques des plans africains sont analysées dans la troisième partie, la plus intéressante. Les éléments examinés sont l'ampleur des résultats attendus, l'action sur les structures sociales et économiques, les moyens mis en œuvre et la cohérence entre les moyens et les objectifs, les moyens et les possibilités.

Bien que l'exécution des premiers plans, ceux de la « première génération », soit assez décevante, l'A. termine sur une note plutôt optimiste. Le processus de la planification s'est introduit en Afrique et le développement de ce continent est amorcé; les dirigeants, familiarisés avec l'étude des programmes de développement, continueront à travailler dans cette voie. Il n'est pas question de rattraper les pays industrialisés, mais d'améliorer le sort des populations.

Ouvrage sérieux et bien documenté; à consulter avant d'élaborer un plan, afin de tirer la leçon des expériences du passé.

> 11.2.1969 A. LEDERER

Ewing (A.F.): Industry in Africa (London-New York - Ibadan Nairobi, Oxford University Press, 1968, 8°, 189 p., bibl., 1 graph., 6 tabl., 3 cartes, index).

Une préface de R. GARDINER, secrétaire de la Commission économique pour l'Afrique à l'O.N.U., salue cette étude réaliste et constructive de l'industrialisation de l'Afrique.

L'A. défend la thèse suivante: l'industrialisation sera le levier majeur du développement de l'Afrique. A partir de l'exemple de pays, comme le Japon et la Yougoslavie, qui ont connu un rapide accroissement industriel, l'A. examine ce qui pourrait conduire à l'industrialisation de l'Afrique, en une période de 30 à 35 ans.

De cette analyse, sont exclus les territoires portugais, l'Afrique du Sud et le Sud-Ouest africain. Malgré une extension des industries en Afrique après la seconde guerre mondiale et les nombreux projets élaborés, les résultats acquis ne sont pas encore considérables. Il faut mettre sur pied des institutions et une infrastructure sociale qui fait défaut; les pays doivent se grouper pour former des entités économiques unissant leurs efforts.

L'Afrique regorge de matières premières qu'il faut transformer sur place en créant des industries nouvelles; il faut éviter les importations de ce qui peut être produit dans les pays africains. Ceci exigera, bien entendu, d'importants capitaux et la formation de techniciens et d'économistes.

Cette étude est bien intentionnée, mais l'A. paraît être très optimiste, car il envisage de faire résorber le retard de l'Afrique sur les pays industriels, en une génération...

11.2.1969 A. LEDERER Bosc (Robert): Le tiers monde dans la politique internationale (Paris, Aubier-Montaigne, 1968, 8°, 126 p. - Coll. « Tiers monde et développement »).

Alors que ce qu'on appelle le « tiers monde » a fait l'objet de nombreuses analyses, surtout sous l'aspect du sous-développement, on peut estimer qu'on n'a pas encore traité ex-professo des transformations politiques que les révolutions du tiers monde sont occupées à apporter au système des relations internationales et des conséquences que ces transformations pourraient entraîner dans le domaine des idées politiques. Il est un fait, en effet, que les Etats issus du phénomène de la décolonisation disposent, vu leur nombre imposant, d'un pouvoir politique et diplomatique qui est en proportion inverse de leurs faible puissance sur les plans économique et militaire. C'est cet aspect particulier des Etats du tiers monde que l'A., professeur de sociologie des relations internationales à l'Institut catholique de Paris, entend traiter dans sa monographie. Celle-ci comprend 3 chapitres. Le 1er a pour objet les révolutions du tiers monde (leur analyse sociohistorique et le bouleversement du système international découlant desdites révolutions); le 2e s'occupe du comportement international des Etats du tiers monde, notamment en ce qui concerne la communauté internationale devant la montée des jeunes Etats, et la naissance, en droit des gens, du droit à la coopération se constituant à côté du droit traditionnel dit de la coexistence); enfin, le 3° chapitre traite des chances de la démocratisation de la société internationale par la promotion de tous les peuples, promotion qui exige, pour qu'elle puisse devenir une réalité, qu'on situe le phénomène actuel de sous-développement à l'intérieur du processus global de transformation de l'économie mondiale dont il constitue une nouvelle phase.

L'exposé du prof. Bosc mérite de retenir l'attention; il la retiendra d'autant plus aisément qu'il est écrit dans une langue claire, sous une forme simple et concise à la fois.

12.2.1969 André Durieux Goemaere (Pierre): Le Portugal restera-t-il en Afrique? (Bruxelles, Ad. Goemaere, 1968, 8°, 195 p.).

L'A. de cet ouvrage est, certes, loin d'être un inconnu tant dans le monde du roman que dans ceux des essais historiques et des reportages. Sauf erreur de notre part, il est le premier Belge qui se soit penché d'une manière étendue sur le cas des provinces de l'Outre-Mer portugais, non pas en restant confiné dans son cabinet de travail, mais en se rendant sur place, voyageant, durant de nombreuses semaines, à travers l'Angola et le Mozambique, en toute liberté, et interrogeant des gens de toutes conditions, scrutant les hommes et les choses. C'est-ce qu'il a vu et entendu, en rapportant dans un esprit de sereine et entière objectivité tout ce qu'il a pu glaner dans l'observation des faits et dans les conversations, que l'A. livre dans un reportage singulièrement vivant, dans un style alerte, soucieux de respecter fidèlement — grâce à sa connaissance de la langue portugaise — la pensée de ceux qu'il a interrogés, et non moins soucieux de donner une vue fidèle de ce qu'il a constaté personnellement. C'est dire qu'on ne trouvera pas dans cette monographie un panégyrique qui, au cas où il existerait, risquerait de faire perdre de sa valeur à l'enquête sérieuse et objective menée par L'A.

S'il paraît quelque peu malaisé de noter dans cette recension forcément succincte les divers objets si intéressants et si actuels qui ont retenu la perspicace attention de l'A., on ne peut guère ne pas relever d'une part la confrontation du système de la fraternidade en vigueur dans les provinces de l'Outre-Mer portugais avec le régime de l'apartheid appliqué en Afrique du Sud où l'A. s'est aussi rendu (p. 77-112), d'autre part les sentiments ressentis en Angola lors des graves incidents survenus en 1960 au Congo et dont les Belges furent les victimes, et les appréciations des divers Portugais sur le « colonialisme belge » (p. 141-152).

Pour l'A., son enquête lui laisse la conviction que si le Portugal « libérait » ses provinces d'Outre-Mer, l'action serait aussi maléfique à ces zones africaines qu'elle le serait à la métropole, ces zones qui, à travers les temps (à travers quatre siècles) « se sont imbriquées à l'édifice portugais comme les tuiles d'un même toit ».

L'ouvrage comprend une carte géographique et seize photographies.

13.2.1969 André Durieux

Meillassoux (Claude): Urbanization of an African community, Voluntary associations in Bamako (Seattle and London, University of Washington Press, 1968, 8°, 165 p. ill. - The American Ethnological Society, Monogr. 45).

Quand les Français s'y installèrent en 1888, Bamako n'était que le village principal d'une petite chefferie groupant une trentaine de villages sur la rive gauche du Niger, avec une population totale d'environ 5 000 habitants. Durant la période coloniale, il s'est développé en centre administratif et commercial du Soudan français, pour devenir lors de l'indépendance la capitale du Mali. Elle comptait alors 130 000 habitants, c'est-à-dire 6,8 % de la population totale et 44 % de l'ensemble de la population urbaine du pays.

L'ouvrage se divise en deux parties.

Dans la première, l'A. analyse les facteurs géographiques et historiques qui ont contribué à la croissance de Bamako et qui expliquent sa structure sociologique. Il y donne une description des quatre groupes ethniques les plus importants installés à Bamako, avec, à défaut de renseignements au sujet des autres — une esquisse des associations traditionnelles bambara.

La seconde partie traite particulièrement des associations volontaires et du rôle qu'elles jouent dans le développement moderne du phénomène urbain. Commençant avec la période coloniale qui a précédé l'indépendance — de 1940 environ à 1960 l'auteur y analyse la nature de ces associations; il s'efforce de rechercher jusqu'à quel degré elles peuvent offrir à la population des grandes villes un contexte socio-culturel, à l'intérieur duquel les valeurs traditionnelles du village, basées essentiellement sur la parenté et l'âge, peuvent se concilier avec les nouvelles valeurs occidentales telles que la monnaie et l'instruction.

L'étude de Claude MEILLASSOUX est intéressante à plusieurs points de vue. Elle illustre une fois de plus que malgré l'origine ethnique bien souvent fort disparate de la population des cités africaines, il est difficile, sinon impossible, de tirer une ligne de démarcation nette entre les phénomènes d'acculturation dans les centres urbains d'une part, et dans les milieux ruraux d'autre part.

16.2.1969 N. De Cleene Webster (J.B.) and Boahen (A.A.): The growth of African civilization. The revolutionary years. West Africa since 1800 (London, Longmans Green and Co., 1967, 8°, 343 p. (avec la collaboration de IDOWU, H. O.).

Cet ouvrage comprend cinq parties. La 1re a pour objet les Etats du Soudan occidental au XIXe siècle tandis que la 2e partie traite des royaumes de la Côte à la même époque (il s'agit notamment de la chute de l'empire hoyo, de l'empire des Azandés, de Sierra Leone — de 1787 à 1914 — « mère de l'Afrique occidentale anglaise », du Libéria, - de 1822 à 1914 -, enfin du peuple des Ibos. Alors que la 3e partie s'occupe de l'Afrique occidentale et de l'Europe, de 1800 à 1900, la 4^e partie examine la résistance au gouvernement étranger. A cet égard, les auteurs étudient successivement les Africains de l'Ouest et le gouvernement indirect, les réactions africaines à la politique française de l'assimilation, l'économie coloniale, les efforts pour réformer le colonialisme. La 5e et dernière partie, relative au retour à l'indépendance, traite successivement de la seconde guerre mondiale, du parti de la Convention des peuples de 1949, du NCNC (National council of Nigeria and the Cameroons) de 1944, du Rassemblement démocratique africain de 1946. A titre d'épilogue, les AA. émettent de très brèves considérations sur les problèmes d'unité de l'Afrique occidentale moderne, sur les problèmes constitutionnels, sur les bases de l'économie, sur l'Afrique occidentale et le monde.

Cet ouvrage apporte, sous une forme relativement condensée, des éléments historiques intéressants, et donne sur l'Afrique occidentale, grâce à une vue d'ensemble de cette immense région, des aperçus qui sont peut-être plus d'une fois ignorés ou mal connus. S'il paraît revêtir un aspect quelque peu didactique, il ne faut pas s'en étonner. Il est, en effet, — sans que cela lui enlève de sa valeur — destiné aux étudiants qui pourront l'utiliser pour leurs examens, tout comme le volume concernant également l'Afrique occidentale, qui le précède et qui a pour auteurs DAVIDSON, BUAH et AJAYI (p. XIII). Aussi bien trouve-t-on à la fin de chacune des parties de l'ouvrage un questionnaire et un paragraphe réservé à ce qui est appelé les « activities ».

L'ouvrage comprend 46 cartes et de nombreux dessins et

photographies.

16.2.1969 André Durieux Dreux-Brézé (Joachim) de: Le problème du regroupement en Afrique équatoriale (Paris, R. Pichon et R.Durand-Auzias, 1968 8°, 211 p. - Tome II de la collection « Bibliothèque africaine et malgache. Droit et sociologie politique »).

Cette étude considère les tentatives de regroupement entre Etats équatoriaux, l'évolution politique — longue d'un siècle à laquelle elles faisaient suite, la gestation des organismes communs au groupe conditionnée par les institutions propres à chacun des Etats qui, elles-mêmes, étaient déterminées, dans une large mesure, par les orientations constitutionnelles de la France, ancienne métropole. Ainsi que l'A. l'observe dans son introduction, la « balkanisation » du continent noir situé au sud de l'Afrique blanche arabe était-elle un phénomène fatal et peut-il y être remédié? Répondre à ces deux questions, c'est d'abord étudier la politique menée par le colonisateur et se demander si elle était la seule possible en fonction des conditions géographiques, économiques et sociales rencontrées, c'est ensuite examiner les efforts de regroupement tentés par les nouveaux Etats. C'est ainsi que dans une 1re partie l'A. traite de la colonisation française et de la construction administrative et politique de l'Afrique équatoriale (notamment de la colonie unitaire de 1934-1937, puis des rapports du pouvoir fédéral et des territoires sous le régime de la Constitution de 1946); dans une 2º partie, de l'autonomie interne et du regroupement (Constitution de 1958 et problème de regroupement, projet d'Etat unitaire centrafricain, liquidation du groupe de Territoires et création de nouvelles institutions communes); dans une 3º partie, de l'indépendance et du regroupement (la tentative d'union des républiques d'Afrique centrale ou URAC, l'évolution des institutions communes et la participation du Cameroun). Pour l'A. et à titre de conclusion, l'action menée par la France en Afrique équatoriale ne fut pas favorable à la constitution d'un grand ensemble politique. Par contre, la solidarité des pays d'Afrique équatoriale fut préservée dans le domaine de l'économie par une continuité de vues qui permit la création, en 1959, de l'Union douanière équatoriale devenue, en 1965, avec la participation du Cameroun, l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale ou UDEAC.

> 16.2.1969 André Durieux

Roberts (John S.): A land full of people. Life in Kenya today. (London, Eyre and Spottiswoode, 1967, 8°, 240 p., 32 de photos et 3 cartes).

« D'Afrique vient toujours du nouveau »; cet adage du monde gréco-romain reste d'actualité, affirme John Roberts, un Britannique attaché à l'East African Standard de Nairobi.

Il affirme son propos sans ambages: dans ce qui s'est écrit, jusqu'à présent, à propos du Kenya, beaucoup trop de place a été accordée aux Européens. Or l'effort en cours actuellement est à mettre au crédit des seuls Kényans: maîtres chez eux, ils arriveront sans doute à démontrer qu'un pays où cohabitent trois groupes raciaux, les Noirs, les Blancs et les Asiatiques, peut être un endroit de paix et de progrès.

En conséquence, les douze chapitres du livre, descriptifs et pittoresques; sont autant d'incursions dans la vie d'un peuple dont les réactions aux problèmes innombrables sont marquées d'une patience et d'une humanité remarquables.

Une introduction historique d'une douzaine de pages retrace d'abord une évolution qui va de PTOLÉMÉE aux Mau Mau et aux inévitables querelles qui opposent entre eux les partis politiques africains au moment de l'indépendance.

L'influence de Jomo Kenyatta se fait ensuite considérable, mais paisible, modeste et toujours au niveau des tribus qu'il regroupe. Les tableaux, les conversations, les enquêtes, les anecdotes se succèdent ainsi: les hommes, l'industrie, la politique, l'éducation, les arts, l'avenir.

19.2.1969 C.-L. BINNEMANS Carson (Patricia): Materials for West African history in French archives (London, The Athlone Press, 1968, 12°, VIII-170 p. - Guides to Materials for West African History in European archives n. 4).

L'auteur a déjà publié, dans la même série, en 1962, un guide pour les archives belges et hollandaises. Ce nouveau volume concerne la France. Il est introduit par un bref aperçu général de la répartition et l'organisation des archives, bibliothèques et musées en France, des possibilités d'accès et des inventaires, bibliographies et catalogues publiés.

Les deux parties de l'ouvrage passent en revue, d'abord les archives et bibliothèques de Paris, ensuite celles de quelque 33 villes en dehors de Paris.

Aux Archives Nationales, à Paris, sont centralisées les archives gouvernementales d'avant 1789. Les documents postérieurs à cette date se trouvent aux différents Ministères. Ce sont, dans l'ordre de leur importance: le Ministère de la Marine, celui des Territoires d'Outre-Mer et le Ministère des Affaires Etrangères. L'auteur mentionne encore, à Paris, le Service historique de l'Etat-major de l'armée, les archives de la Congrégation du Saint-Esprit et celles de la Société des missions évangéliques, et les fonds, collections ou manuscrits conservés dans les Bibliothèques (Nationale, Institut de France, Sainte-Geneviève).

Dans la seconde partie sont mentionnées les archives départementales, municipales ou communales, celles des Chambres de Commerce, les bibliothèques et, à Lyon, les archives et la bibliothèque de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

L'auteur fournit encore des renseignements utiles et pratiques pour la consultation de ces archives: adresse, conditions, jours et heures d'accès et, éventuellement, les catalogues et inventaires publiés ou manuscrits.

Malgré ses lacunes (p. ex. le Fonds des Missions aux Archives d'Outre-Mer) ce petit volume, pourvu d'un bon index, pourra rendre de très grands services.

20.2.1969 M. Storme Louis (Wm. Roger): Great Britain and Germany's lost Colonies, 1914-1919 (Oxford, Clarendon Press, 1967, 8°, XI-167 p., 3 cartes).

Après avoir consacré une étude au Ruanda-Urundi, 1884-1919 (London, 1963), l'auteur examine, dans ce nouveau travail, l'attitude adoptée par la Grande-Bretagne dans la question des colonies allemandes durant les années 1914-1919.

Jusqu'en 1914, «the British concentrated most of their humanitarian energy on exposing the maladministration in Belgian and Portuguese Africa and paid little attention to abuses in German territories. Far from denouncing the Germans as inferior colonial rulers, most Englishmen held them in some esteem » (p. 35). Mais la guerre éclata. De 1914 à 1916, tous les territoires allemands de l'Extrême-Orient et de l'Océan Pacifique, et les possessions africaines — sauf l'Est Africain — furent occupés par des troupes alliées. L'idée d'une éventuelle restitution était écartée par les Anglais, qui préconisaient le partage entre les pays alliés. Aussi, une campagne fut organisée pour faire connaître les « atrocités coloniales » des Allemands. La Grande-Bretagne se défendait d'avoir des visées impérialistes: elle songea avant tout à la sécurité et aux lignes de communication du Commonwealth, craignant la construction de bases navales et aériennes allemandes. Mais le Président WILSON et les révolutionnaires russes s'opposèrent à toute annexion. Aussi, l'idée d'une internationalisation l'emporta à la Conférence de Paris, sous la forme d'une administration mandataire au nom de la Société des Nations.

L'étude, succincte et attrayante, est presque exclusivement basée sur une documentation nouvelle et substantielle extraite d'archives anglaises, sud-africaines, australiennes et néo-zélandaises. Un large usage a été fait aussi des journaux qui reflètent l'opinion publique du temps.

> 20.2.1969 M. Storme

Hasani bin Ismail: The medicine man. Swifa ya Nguvumali. Ed. and transl. by Peter LIENHARDT (Oxford, Clarendon Press, 1968, 8°, 208 p. - Coll. Oxford Library of African Literature).

Si, dans de larges milieux, la littérature africaine contemporaine attire l'attention par la valeur de ses jeunes auteurs, l'art oral traditionnel, tout aussi valable, reste relativement inaccessible et le devient chaque année davantage encore. Il a paru donc souhaitable et urgent d'enregistrer ce trésor traditionnel artistique, source d'inspiration pour l'avenir de la littérature africaine.

C'est dans cette perspective que l'Oxford Library of African Literature publie des œuvres de l'art oral africain, indépendamment de leur lieu d'origine ou de leur âge. Chaque volume débute par un exposé fondamental qui, non seulement introduit le lecteur dans le contexte socio-culturel où l'ouvrage est né, mais qui en même temps met l'accent sur les caractéristiques littéraires et linguistiques du texte publié. Une traduction avec notes explicatives, et, bien souvent en contre-partie le texte original complet, permettent de comparer les diverses expressions de la pensée africaine.

The Medecine Man est un poème swahili moderne qui raconte la disparition et la mort d'une jeune femme, suivie d'une enquête en matière de sorcellerie dans le village où habitait le poète Hasani bin Ismail. Dans l'introduction, Peter Lienhardt traite du rôle et de la fonction de ces deux personnages qui se trouvent à l'avant-plan de la scène africaine: le sorcier et le devin-guérisseur. Hasani bin Ismail, tout en sachant écrire, n'a jamais écrit son travail en entier. C'est à Peter Lienhardt que l'on doit la transcription et la traduction.

21.2.1969 N. De Cleene

Flis-Zonabend (Françoise): Lycéens de Dakar. Essai de sociologie de l'éducation (Paris, Maspero, 1968, 8°, 213 p. bibl.).

L'A., sociologue de profession, a mené une enquête sur place, au Lycée mixte de Dakar où voisinent garçons et filles, Africains et Européens. Cette étude lui a permis de constater que le système européen qui s'est surimposé aux formes traditionnelles d'éducation a abouti en Afrique ex-française à une relative faillite. Celle-ci a pour cause la négation de toute culture africaine, l'arrachement de l'élève à sa communauté d'origine pendant les années d'internat le drame d'une élite coupée du reste de la population, le non-emploi d'une bonne partie de ceux qui sont passés par l'école, etc.

L'A. convient par ailleurs qu'il est impossible d'en revenir en arrière, car l'Afrique a un besoin urgent de cadres techniques modernes. Mais l'évolution fatale et nécessaire ne peut cependant aboutir à une rupture radicale entre scolarisés et non scolarisés, germe de difficultés d'ordre social et politique. L'enseignement africain doit donc être un instrument de progrès qui concerne l'ensemble de la société. A côté des élites indispensables, la masse, elle aussi, doit bénéficier d'un enseignement adapté, la mettant à même de contribuer de manière valable à l'essor du

pays.

Pour aboutir à pareil résultat, un énorme effort reste à accomplir. L'A. est ainsi amené à formuler un certain nombre de propositions pédagogiques qui portent sur les méthodes et les programmes. Pour lui, la différence de nature entre l'acquis culturel traditionnel et les connaissances de type européen doivent susciter l'invention de techniques pédagogiques nouvelles. Cette recherche implique la collaboration étroite de pédagogues, de psychologues scolaires et d'ethnologues, africains aussi bien qu'européens.

26.2.1969 J. Vanhove

Simons (Harold Jack): African women. Their legal status in South Africa (London, Hurst and Co., 1968, 8°, 299 p., bibl.).

L'A., qui fut durant de longues années professeur à l'Université du Cap, étudie la situation juridique de la femme noire en Afrique du Sud, aussi bien sous le régime du droit coutumier

que sous celui du droit européen.

Il passe d'abord successivement en revue, sous tous leurs aspects, la polygamie et la dot, éléments de base de la famille africaine traditionnelle. Puis il est amené à se pencher sur les implications multiples qui résultent de la coexistence du droit coutumier et du droit écrit, notamment à la suite de l'industrialisation et de la détribalisation qui en est la conséquence.

Il en arrive à constater que les solutions légales ayant pour but d'émanciper progressivement la femme africaine n'ont pas donné jusqu'ici les effets heureux qu'on en attendait, vraisemblablement parce qu'elles étaient prématurées, et cela, qu'elles s'appliquent aux communautés extra-coutumières aussi bien

qu'aux groupements traditionnels.

En Afrique du Sud, la question des droits de la femme se complique encore du fait de la discrimination raciale, qui pèse à la fois sur les hommes et les femmes de race africaine; cette dernière interdit de créer un milieu favorable à l'émancipation de la femme, puisque l'homme lui-même est maintenu dans une situation diminuée.

La clé du problème semble donc être d'ordre politique, conclut l'A. Mais, dans les circonstances actuelles, la solution apparaît encore lointaine.

> 26.2.1969 J. Vanhove

Holy (Ladislav): La sculpture africaine. Afrique orientale et méridionale. Photographies de Dominique DARBOIS (Paris, Editions Cercle d'art, 1967, 4º, 192 p., ill. bibl.).

L'A. souligne dans l'avant-propos que les ouvrages fondamentaux sur les arts plastiques africains ne se sont guère intéressés aux œuvres d'Afrique orientale et méridionale, accréditant ainsi la conception suivant laquelle ces régions sont pratiquement dénuées d'art.

Ladislav HOLY considère lui que, jusqu'à ce jour, seules quelques tribus de la partie de l'Afrique en cause ont été recensées. Il s'est donc proposé de combler cette lacune. Toutefois, il déclare n'y être pas entièrement parvenu, car de nombreuses collections lui sont restées inaccessibles.

Il est arrivé cependant à rassembler un nombre relativement important d'œuvres, qui sont reproduites en noir et en couleurs dans son livre. Mais si, indéniablement, ces dernières se rattachent à la même source d'inspiration que la statuaire d'Afrique Occidentale ou centrale, force est bien de reconnaître qu'elles sont loin d'atteindre le niveau de la production des sculpteurs Kuba ou Luba entre autres.

Le mérite de l'A. est donc avant tout de s'être attaché, malgré cette pauvreté esthétique, à opérer un relevé analytique d'une incontestable utilité pour la recherche ethnologique.

26.2.1969 J. Vanhove

Duncan (George): Kalima (Paris, Promotion et Edition, 1968, 12°, 158 p., carte).

Kalima, c'est un poste du Maniema, perdu dans la grande forêt, et c'est aussi l'épopée de l'étain dans l'ancien Congo belge.

Les Warega, population de chasseurs qui vivait repliée sur elle-même dans la région baignée par l'Elila et l'Ulindi, voient d'abord arriver dans leurs terres ancestrales quelques blancs qui fouillent le sol et recueillent des pierres noires et pesantes. Ces allées et venues sont le prélude à une installation massive d'Européens qui créent des routes dans la forêt, bâtissent partout, et, à l'aide de travailleurs noirs de plus en plus nombreux, éventrent la terre rouge pour en extraire la cassitérite.

Cette occupation progressive, pacifique pourtant, ébranle fortement les assises sociales traditionnelles. Le grondement des camions et le sifflement des machines font fuir le gibier et révolutionnent les groupements. Si les anciens persistent à ignorer le nouvel état de choses, les jeunes, sollicités par l'industrie qui ne cesse d'ouvrir de nouvelles mines, d'édifier de nouveaux postes, désertent les villages et se muent en ouvriers et en emplovés.

L'A., que nous croyons être un ancien ingénieur qui œuvra au Maniema, ne dissimule pas la mélancolie que lui cause la destruction des structures coutumières, rançon du progrès économique. Il nous le dit avec un humour un rien triste et dans un style alerte des plus plaisant.

Son livre est le témoignage d'un homme sensible et qui sait unir esprit critique et objectivité.

> 26.2.1969 J. VANHOVE

Stevenson (Robert F.): Population and political systems in tropical Africa (New York - London, Columbia Univ. Press, 1968, 8°, XII-306 p., cartes).

L'A. est assistant en anthropologie à l'Université d'Etat de New York, à Stony Brook, Long Island. Il a mené une série de recherches parmi les populations Ebrié en Côte d'Ivoire.

Le thème de l'ouvrage se rapporte à une controverse ouverte dans la littérature de l'anthropologie depuis un quart de siècle. On a affirmé (dans African Political Systems, ouvrage édité sous la direction de Fortes et Evans-Pritchard) qu'il n'existe pas de relation démontrée entre la densité d'une population et la complexité de son système politique.

Robert F. STEVENSON prétend confirmer, au contraire, des vues plus récentes. En Afrique, dit-il, exactement comme dans les autres régions continentales du monde, des faits, étalés dans le temps et sur le terrain, permettent de constater que des structures étatiques se manifestent bien plus souvent parmi des populations denses que parmi des populations clairsemées.

L'ouvrage contesté proposait des analyses faites parmi les Zoulous, les Bemba, les Nuer et les Tallensi. Le présent auteur apporte, quant à lui, un « examen renouvelé » des situations constatées chez les Zoulous, les Ngwato, les Bemba, les Nuer et les Tallensi, les Logoli. Il y ajoute le cas des Ibo, dans le Nigéria du sud.

Son étude, écrit-il, se place dans une perspective historique et évolutive. Il associe aux éléments essentiellement anthropologiques un ensemble de considérations destinées à retenir l'attention des géographes, des historiens, des politistes et des sociologues.

Son livre s'accompagne d'une bibliographie bien fournie (30 pages) et d'un index fouillé qui détaille notamment chacune des approches précises d'un sujet.

27.2.1969 C.-L. BINNEMANS Johnson (Harry G.): Economic policies towards less developed countries (London, George Allen and Unwin Ltd., 1967, 8°, 279 p., index onom., 19 tabl., 1 graph., Collection Unwin University Books).

L'A. est professeur et a déjà publié divers ouvrages ayant pour

objet le développement de l'économie.

La présente étude a été rédigée à la lumière des échanges d'informations qui eurent lieu en 1964 à Genève, au cours de la conférence, organisée par les Nations Unies, sur le commerce et

le développement.

Au cours de huit chapitres, l'A. examine la situation actuelle du commerce mondial, l'aspect international du développement économique, les obstacles au développement, les possibilités d'action à l'intérieur des structures existantes, les mesures préconisées pour le marché des matières premières, la préférence à donner au commerce de produits manufacturés, les réformes monétaires internationales à entreprendre et une étude rétrospective.

Le commerce de produits manufacturés en provenance des pays du tiers monde ne devrait plus se heurter au protectionnisme des pays riches et, d'autre part, les pays en voie de développement devraient par des accords régionaux, promouvoir l'écoulement des produits, leurs industries.

Une aide accrue aux pays pauvres et la fixation de prix rémunérateurs pour les matières premières formeraient un ensemble de mesures favorables au développement. Une autre voie consiste à favoriser l'exportation de produits manufacturés en provenance

de ces pays.

Pour l'avenir, la principale difficulté à résoudre est la différence de revenus entre les citoyens des régions industrialisées et ceux des peuples de la faire.

et ceux des peuples de la faim.

Cet ouvrage constitue une heureuse contribution au problème du développement.

3.3.1969 A. LEDERER Remy (Gérard): Yobri, étude géographique du terroir d'un village gourmantché de Haute-Volta (Paris, Mouton, 1967, 8°, 99 p., 24 plans dont 3 en couleurs, 17 photos, 4 graphiques. Coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara).

Yobri fait partie d'une série de villages s'échelonnant à la bordure septentrionale du plateau gréseaux de Gobnangou dans le pays gourma, en Haute-Volta de l'est.

L'A. y a séjourné de juillet 1962 à mars 1963 et il le décrit, ainsi que son environnement. Son livre s'appuie sur de nombreux plans et cartes donnant des renseignements de grand intérêt sur les cultures, le partage du sol, l'habitat, les jachères.

L'étude, à caractère monographique, inaugure une collection d'études de structures agraires d'Afrique au sud du Sahara. Pareille méthode permet de montrer que certains caractères sont valables dans toute la région voisine, mais ne le sont pas ailleurs.

Ici, les classes âgées monopolisent la puissance économique et sociale, forçant les jeunes qu'elles accusent de paresse, à s'expatrier pour se constituer le pécule qui leur permettra de se marier au retour. Cet exode sape l'autorité du chef.

Jadis, le village était serré contre la falaise afin de se protéger contre les razzias des Peuls. Depuis l'occupation française, la sécurité aidant, les habitations se dispersent.

Dans le village même, différentes concessions groupent les familles étendues. Les lignages principaux sont établis au centre, les autres s'en écartent, les étrangers s'en éloignant encore plus. Du centre vers la brousse, on passe de la culture continue aux champs temporaires. Comme ailleurs en Afrique, le chef du clan fondateur est détenteur du droit du sol, le début des cultures ou la récolte sont l'objet de cérémonies, les riches se font aider et paient les services en bière et en kola.

Malgré certains indices opposés, le caractère extensif des cultures s'affirme de plus en plus.

Le livre est intéressant pour la documentation qu'il fournit sur la vie d'un village d'une région pauvre d'Afrique.

> 3.3.1969 Edm. Bourgeois

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Séance du 28 janvier 1969

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. J. Van Riel, président

de l'ARSOM et directeur de la Classe pour 1969.

Sont en outre présents: MM. P. Brien, M.-E. Denaeyer, G. de Witte, A. Dubois, A. Duren, J. Jadin, J. Lepersonne, W. Robyns, P. Staner, J. Thoreau, M. Van den Abeele, membres; MM. B. Aderca, F. Corin, M. De Smet, R. Germain, F. Hendrickx, F. Jurion, J. Kufferath, J. Lebrun, J. Mortelmans, M. Poll, L. Soyer, associés; M. P. Raucq, correspondant, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. R. Devignat, F. Evens, A. Fain, P. Fourmarier, P.-G. Janssens, G. Mortelmans, J. Opsomer, G. Slad-

den.

Compliments

M. J. Jadin, directeur sortant pour 1968, et M. J. Van Riel, directeur et président de l'Académie pour 1969, échangent les compliments d'usage.

M. J. Van Riel émet ensuite certaines considérations sur la

situation morale et matérielle de l'Académie (p. 290).

Communication administrative

Renouvellement de mandats à la Commission administrative: voir p. 148.

La Croix-Rouge du Congo

M. A. Dubois présente à ses Confrères une note intitulée comme ci-dessus.

Zitting van 28 januari 1969

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. J. Van Riel, voorzitter van de K.A.O.W. en directeur van de Klasse voor 1969.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. P. Brien, M.-E. Denaeyer, G. de Witte, A. Dubois, A. Duren, J. Jadin, J. Lepersonne, W. Robyns, P. Staner, J. Thoreau, M. Van den Abeele, leden; de HH. B. Aderca, F. Corin, M. De Smet, R. Germain, F. Hendrickx, F. Jurion, J. Kufferath, J. Lebrun, J. Mortelmans, M. Poll, L. Soyer, geassocieerden; de H. P. Raucq, correspondent, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. R. Devignat, F. Evens, A. Fain, P. Fourmarier, P.-G. Janssens, G. Mortelmans, J. Opsomer, G. Sladden.

Begroetingen

De HH. J. Jadin, uittredend directeur voor 1968 en J. Van Riel, directeur en voorzitter der Academie voor 1969, wisselen de gebruikelijke begroetingen.

De H. J. Van Riel formuleert vervolgens bepaalde beschouwingen over de morele en materiële toestand van de Academie (zie blz. 290).

Administratieve mededeling

Vernieuwing van mandaten in de Bestuurscommissie: blz. 149.

« La Croix-Rouge du Congo »

De H. A. Dubois legt aan zijn Confraters een nota voor die bovenstaande titel draagt.

Témoin de sa naissance et de son développement, l'auteur y retrace l'histoire de la Croix-Rouge du Congo, section de la Croix

Rouge de Belgique (1924-1960).

Les principales réalisations avec l'aide financière du Gouvernement, du Fonds du bien-être indigène de FOPERDA (Fonds du Père Damien) et de diverses sociétés, font l'objet des chapitres du travail: formations médico-chirurgicales, organisations de protection maternelle et infantile, les divers centres et services.

M. A. Dubois répond ensuite à une question que lui pose M. M. Van den Abeele. Ce travail paraîtra dans la collection

des mémoires in-8°.

Nouveau liens outre-mer: ARSOM - O.N.R.D.

En l'absence de l'auteur, M. L. Soyer présente une note (p. 294) du R.P. Albert Bouillon, correspondant, sur les structures et les fonctions de l'Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.), créé en République démocratique du Congo le 10 août 1967, ainsi que sur les possibilités de collaboration de notre Compagnie avec cette nouvelle institution (p. 298).

Le texte de cette note, qui avait été préalablement envoyé aux Confrères, donne lieu à un échange de vue très général.

La discussion sera reprise lors de la prochaine séance.

XVIIº colloque sur les protides des liquides biologiques

Le Secrétaire perpétuel informe la Classe que le XVII^e colloque sur les protides des liquides biologiques aura lieu à Bruges, du 30 avril au 4 mai 1969.

La Classe invite M. P. Staner à l'y représenter.

Le plateau des Biano (Katanga) Géologie et géomorphologie

Confirmant les conclusions des trois rapporteurs, MM. J. Lepersonne (Bull. 1968, p. 465), G. Mortelmans (p. 306) et Getuige van zijn ontstaan en ontwikkeling schetst de auteur er de historiek in van het Rode Kruis van Congo, afdeling van het Rode Kruis van België (1924-1960).

De voornaamste verwezenlijkingen met de financiële steun van de Regering, het Fonds voor Inlands Welzijn, het Pater Damiaan Fonds (FOPERDA) en verscheidene andere verenigingen, vormen het onderwerp van de hoofdstukken van dit werk: medisch-chirurgische instellingen, medisch-chirurgische steun en moeder- en kind bijstand, de verschillende centra en diensten.

De H. A. Dubois beantwoordt vervolgens een door de H. M. Van den Abeele gestelde vraag.

Dit werk zal gepubliceerd worden in de verhandelingenreeks in-8°.

« Nouveaux liens outre-mer: ARSOM - O.N.R.D. »

In afwezigheid van de auteur, legt de H. L. Soyer een nota voor (blz. 294) van E.P. Albert Bouillon, correspondent, over de structuren en functies van het "Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.)", opgericht in de Democratische Republiek Congo op 10 augustus 1967, evenals over de mogelijkheden tot samenwerking tussen ons Genootschap en deze nieuwe instelling (blz. 298).

De tekst van deze nota, die vooraf aan de Confraters werd toegestuurd, geeft aanleiding tot een zeer ruime gedachtenwisseling. De bespreking zal voortgezet worden tijdens de volgende vergadering.

XVIIe colloquium over de protiden van de biologische vloeistoffen

De Vaste Secretaris deelt de Klasse mede dat het XVIIe colloquium over de protiden van de biologische vloeistoffen zal plaats hebben te Brugge, van 30 april tot 4 mei 1969.

De Klasse nodigt de H. P. Staner uit er haar te vertegenwoordigen.

« Le plateau des Biano (Katanga) Géologie et géomorphologie »

De besluiten bevestigend van de drie verslaggevers, de HH. J. Lepersonne (Med. 1968, blz. 465), G. Mortelmans (blz. 306)

P. Raucq (p. 317), la Classe décide l'impression, dans les mémoires in-8°, du travail de Mme S. ALEXANDRE-PYRE, intitulé comme ci-dessus.

Auparavant, le manuscrit devra toutefois être revu à la lumière des suggestions formulées dans les rapports.

M. J. Lepersonne prendra contact à cet effet avec l'auteur.

La Classe prend acte que l'illustration du mémoire sera subventionnée par l'Université de Liège.

Les gisements d'itabirite de la région Luebo-Charlesville

M. P. Raucq présente la note préliminaire qu'il a rédigée sur ce sujet (p. 321).

Comité secret

Les membres, réunis en comité secret, procèdent au vote pour une candidature en qualité de correspondant. Ce vote n'est pas acquis.

La séance est levée à 17 h.

en P. Raucq (blz. 317), beslist de Klasse het werk van Mw S. Alexandre-Pyre, getiteld als hierboven, te publiceren in de verhandelingenreeks in-8°.

Vooraf zal echter het handschrift moeten herzien worden, in het licht van de suggesties geformuleerd door de verslaggevers.

De H. J. Lepersonne zal hiertoe in verbinding treden met de auteur.

De Klasse neemt er nota van dat de illustratie van de verhandeling zal gesubventioneerd worden door de Universiteit te Luik.

« Les gisements d'itabirite de la région Luebo-Charlesville »

De H. P. Raucq legt de inleidende nota voor die hij over dit onderwerp opstelde (blz. 321).

Geheim comité

De leden, vergaderd in geheim comité, gaan over tot het stemmen over een kandidatuur voor correspondent. De kandidaat wordt niet verkozen.

De zitting wordt gesloten te 17 h.

J. Van Riel. Allocution présidentielle - Presidentiële toespraak

En guise d'introduction à nos travaux de cette année, je voudrais soumettre quelques considérations générales à vos avis éclairés.

La tempête de 1960 a été un dur moment pour les institutions scientifiques belges tournées vers le tiers monde, que leur siège se trouve en métropole ou dans un territoire d'outre-mer. On a senti poindre alors en Belgique une tendance à prendre ses distances vis-à-vis des problèmes scientifiques des pays tropicaux. La grande victime d'une politique regrettable a été l'INEAC, dont le rayonnement international était si considérable. Faut-il rappeler aussi le naufrage de l'IBERSOM qui, sous la présidence d'une personnalité aussi éminente que M. le recteur J.J. BOUCKAERT, répondait pourtant à un besoin précis et soutenait si efficacement les chercheurs belges dans le tiers monde. Et ce ne sont que deux exemples parmi plusieurs autres. Mais à ce courant d'abandon quelques institutions ont eu la possibilité et le mérite de tenir tête: le Musée royal de l'Afrique centrale, dirigé de façon si dynamique par notre confrère L. CAHEN, l'Institut de médecine tropicale «Prince Léopold» à Anvers, dont, sous la direction de notre confrère P.-G. JANSSENS les activités d'enseignement et de recherche n'ont pas été réduites, mais se sont même amplifiées, et enfin nous-mêmes, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, qui, grâce à l'activité tenace de notre Secrétaire perpétuel, toujours sur la brèche pour défendre nos intérêts spirituels et matériels, et à la collaboration de nombreux Confrères, a pu poursuivre la mission qui lui a été fixée par ses Statuts, mais — il faut bien le reconnaître — à un rythme ralenti, avec un fléchissement dans l'importance et l'originalité de nos travaux, dont l'espacement des séances, liée par ailleurs à des nécessités budgétaires, a été la manifestation la plus évidente. Cela n'a rien d'étonnant: avant l'indépendance du Congo et la fin de la tutelle au Ruanda-Urundi un réseau dense de chercheurs dans tous les domaines œuvraient en Afrique centrale et

nous adressaient le fruit de leurs investigations sous forme de mémoires et de communications qui enrichissaient nos publications et leur conféraient une haute valeur reconnue en Belgique et à l'étranger. Depuis, cette source d'information scientifique, si elle n'a pas été complètement tarie, a vu son volume s'amenuiser d'une façon parfois inquiétante.

En émettant, lors de notre dernière séance de 1968, le vœu de voir les Confrères susciter des travaux provenant aussi d'autres parties du monde tropical que l'Afrique centrale, je ne me faisais que le modeste écho d'une préoccupation qui paraît avoir été celle du Chef de l'Etat telle qu'elle est exprimée dans l'arrêté royal du du 17.1.1964:

Considérant qu'il importe d'étendre les travaux de l'Académie à toutes les régions d'outre-mer et spécialement à celles dont le développement suscite des problèmes particuliers...

Cela a été la vocation historique d'un petit pays à forte densité démographique, comme le nôtre, d'envoyer par delà les mers et les océans les plus audacieux de ses enfants dont beaucoup s'y sont distingués dans de nombreux domaines de la science et de la technologie. Un petit pays, — pour citer un vers de Verhaeren — « qui veut tailler sa part dans la splendeur du monde ». Cette tendance à l'expansion des hommes et des idées a été une constante historique et l'est restée. C'est pourquoi j'estime que notre Académie a encore un grand rôle à jouer et doit continuer à être un des supports de la présence scientifique belge dans le monde.

Entre notre orientation ancienne, si pas exclusivement, quand même principalement centrafricaine, et celle comportant un élargissement de notre horizon, il y a eu et il y a encore un hiatus, que nous commençons à combler. Dans la période de transition que nous vivons encore la collaboration de tous les Confrères est indispensable. Sous quelles formes?

Nous avons tous des relations scientifiques, d'anciens élèves, d'anciens collaborateurs qui travaillent dans les pays tropicaux, en Asie, en Afrique, en Amérique latine, en Océanie. Puis-je insister pour que vous exerciez sur eux une amicale pression pour qu'ils nous réservent une partie de leur production scientifique? Un mémoire sur les problèmes de santé et de nutrition à Haïti est en cours de publication. A une séance de cette année, nous aurons

à l'ordre du jour une étude sur les approches actuelles de la lutte antituberculeuse dans les pays pauvres des Tropiques, étude basée sur l'expérience de l'auteur non seulement en Afrique centrale, mais aussi en Inde et aux Philippines. Puissent de tels concours se multiplier!

En second lieu, puis-je aussi vous demander de vouloir bien être particulièrement attentifs au passage éventuel en Belgique de correspondants de notre Classe? Au cours des années précédentes, nous avons eu le plaisir d'avoir à notre tribune nos savants con-

frères P. GIROUD et R. GEIGY.

Enfin, en ce qui concerne nos Confrères titulaires et associés, j'ai entrepris avec succès des démarches auprès de plusieurs d'entre eux pour qu'ils intensifient dans les mois à venir leur participation à nos activités.

Quant à la nature des travaux qui trouvent bien leur place ici — nous en avons plusieurs fois discuté — je crois que ce sont moins ceux dans lesquels des spécialistes étudient une question précise dans leur domaine, que des mises au point de problèmes généraux ou des études centrées sur le tiers monde et dont l'objet se situe à cheval sur plusieurs disciplines. Notre Classe n'est-elle pas par définition pluridisciplinaire? Dans cette optique, il me paraîtrait intéressant de consacrer certaines séances à un sujet déterminé. Je proposerais par exemple cette année Les problèmes actuels de l'alimentation dans les pays tropicaux, avec la collaboration de nos Confrères agronomes, vétérinaires, médecins, anthropologues, géographes. Et pourquoi ne pourrions-nous pas donner à cette séance la forme d'un de ces colloques ou symposia prévus par l'article 12 de nos statuts « réunissant des délégués d'institutions scientifiques belges et étrangères » ?

Ces projets paraîtront peut-être ambitieux à certains d'entre vous, mais ils ne font que traduire ma conviction profonde de l'utilité, de la nécessité que présente pour la Belgique la poursuite et l'extension de l'œuvre scientifique menée par notre Compagnie.

Het zou overbodig zijn U eraan te herinneren dat thans de taalkwestie in een akuut stadium is gekomen. Ik ben ervan overtuigd dat het de plicht is — en ook het stoffelijk en geestelijk belang —

van al onze medeburgers samen te werken op elk gebied ook om een totale splitsing in twee gemeenschappen te vermijden en om één rijk te handhaven, zij het ook niet unitair. In de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen zijn mededelingen en verhandelingen in 't Nederlands geen zeldzaamheid, terwijl bij ons daarentegen - en ik meen ook in de Klasse voor Technische Wetenschappen — dit slechts uitzonderlijk gebeurt. U zult het met mij eens zijn, dat deze toestand nadelig, zelfs schadelijk zou kunnen zijn ten opzichte van het nationaal karakter dat onze Compagnie moet hebben. Zodoende stellen wij ons bloot aan een kritiek die, mijns inziens, niet gans ongerechtvaardigd zou zijn. Daarom wend ik mij tot U om te trachten deze situatie te wijzigen en in een collegiale geest verzoek ik U om aan de werkzaamheden van onze Klasse, ten minste gedeeltelijk, in 't Nederlands te willen deelnemen. Reeds hebben mij verscheidene Confraters hun medewerking in die richting beloofd.

Le 28 janvier 1969

L. Soyer. — Présentation de la note du R.P. A. Bouillon, intitulée: « Nouveaux liens Outre-Mer: A.R.S.O.M. - O.N.R.D. »

La note du R.P. A. BOUILLON, professeur à l'Université Lovanium et correspondant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer a pour objet d'exprimer le souhait de voir l'Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.) au Congo (Kinshasa) lié à l'Académie par un courant de conseils et d'aides qui pourra se faire à double sens à l'occasion.

L'Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.) a été créé en août 1967 par trois ordonnances du

Président de la République.

Il a pour but de promouvoir le progrès du pays en développant la recherche et plus particulièrement:

D'élaborer une politique scientifique et d'intégrer celle-ci dans

la politique générale de développement;

De planifier la recherche scientifique dans le cadre d'une planification générale du développement;

De coordonner les divers secteurs de la recherche (mis à part la recherche à des fins purement éducatives) et répartir en conséquence entre ces secteurs le budget total de la Science;

D'administrer l'exécution de la recherche elle-même.

Les structures de l'O.N.R.D. comprennent: au niveau de la décision une Commission interministérielle (C.I.); au niveau de la conception, un Conseil national de la politique scientifique (C.N.P.S.) qui est au cœur de l'organisme et dont le rôle est, plus particulièrement, d'élaborer la politique scientifique et le programme d'ensemble des recherches, ainsi que de prévoir le partage du budget et d'exercer le contrôle sur les recherches en cours.

Entre ces deux organes siège le Conseil consultatif lequel est appelé à donner son avis sur le résultat des travaux élaborés par le C.N.P.S. avant que le C.I. ne prenne les décisions. Le C.N.P.S. est composé d'un président, de deux secrétaires généraux et de 33 délégués généraux, à savoir trois délégués par secteur de recherche. Ces membres peuvent coopter d'autres mem-

bres et appeler en consultation.

Le Conseil consultatif comprend une représentation très large des groupes de personnes et institutions directement intéressées à la politique scientifique, tels les ministres du Gouvernement, les membres du bureau du C.N.P.S., les recteurs d'université, les directeurs de certains établissements d'enseignement supérieur, les directeurs d'organismes de recherche autres que ceux de l'O.N.R.D. et aussi des personnalités du secteur public ou privé compétentes et expérimentées, intéressées à la recherche.

Pour l'exécution de la recherche l'O.N.R.D. a groupé sous son autorité un certain nombre d'institutions préexistantes, ce

sont les organismes de recherche suivants:

Institut géographique du Congo, Institut de la recherche scientifique en Afrique centrale, Institut national pour l'étude agronomique du Congo, Institut de médecine tropicale, Institut national des statistiques, Institut national de planification, Centre de recherches industrielles en Afrique centrale, Laboratoire d'entomologie médicale et, partiellement: l'Institut national d'études politiques. Ne lui furent point rattachés: Service géologique du Congo, Service météorologique, Service des voies navigables, Laboratoire national des travaux publics, Centre nucléaire Trico, Institut des parcs nationaux, Institut des jardins botaniques et zoologiques et Bibliothèque nationale.

L'O.N.R.D. a, en outre, créé de nouvelles institutions, tel:

l'Institut des sciences naturelles du Congo.

L'ensemble est dirigé par un Conseil d'administration et l'activité répartie en onze sections dirigées chacune par un Conseil scientifique lequel est lui-même subdivisé en commissions spécialisées correspondant aux principales branches de recherche.

Les onze sections sont les suivantes:

Section des sciences juridiques, politiques et sociales;

Section des sciences administratives;

Section des sciences économiques et financières;

Section des sciences statistiques et études de planification;

Section des lettres et des sciences humaines;

Section des sciences de l'éducation;

Section de mathématiques, de physique et de chimie;

Section énergie et technologie;

Section des sciences agronomiques;

Section des sciences médicales;

Section des sciences naturelles.

Le Conseil scientifique de chaque section comprend, ainsi qu'il a été dit, un certain nombre de commissions spécialisées. C'est au niveau de ces dernières que le R.P. A. BOUILLON souhaite une collaboration de l'ARSOM en demandant que certains membres de cette dernière acceptent la charge de membres correspondants d'une commission spécialisée, au sein du Conseil scientifique de la section.

Qu'attend-on de ces membres correspondants?

Tout d'abord avis et conseils sur les programmes et projets de recherche, sur les fonds, l'équipement, et aussi sur le déroulement des travaux et la valeur des résultats présentés par les chercheurs ou par les candidats à des gratifications ou à des prix; également sur l'harmonisation et la coordination des travaux de recherche qui se font au Congo avec ceux qui se font en Belgique et dans le monde.

Il leur sera demandé aussi d'aider la section dans le recrutement de personnel de conseil et d'exécution:

- 1. Par la désignation de compétences utiles pour le Conseil scientifique;
- Par la proposition de missions d'experts à court terme en vue de l'examen, du lancement ou de l'exécution d'un projet.
- 3. La présentation de jeunes chercheurs qui prendraient en charge, à titre de fin d'études ou de début de carrière, l'un ou l'autre point du programme de la section;
- 4. Par des contacts avec des Congolais étudiant en Belgique, dans le souci de les encourager et de les aider à se former en vue de la réalisation de recherches dans la section.

Pour permettre aux membres correspondants de remplir ces tâches, ceux-ci seraient soigneusement tenus au courant de toutes les activités, de toutes les intentions et de tous les projets de la section.

En outre, un véritable Conseil pourrait se réunir au moins une fois l'an, groupant les conseillers et les membres de l'O.N.R.D.

Enfin, dans un domaine particulier, il est demandé une collaboration spécialisée; c'est le projet d'édition d'un Atlas général, inspiré de l'Atlas de l'ARSOM, mis à jour et présenté sous la forme d'un volume relié, maniable et de prix modéré.

Tel est le tableau, incomplet sans doute, mais déjà ambitieux, des activités désintéressées que le R.P. A. BOUILLON souhaite voir accepter par certains de nos Confrères de l'Académie.

Le 28 janvier 1969

R.P. A. Bouillon. — Nouveaux liens Outre-Mer ARSOM - O.N.R.D.

(Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Office national de la recherche et du développement)

SAMENVATTING

In augustus 1967, werd te Kinshasa een Nationale Dienst voor opzoekingen en ontwikkeling tot stand gebracht. Zijn doel is dubbel: ten eerste, een wetenschappelijke politiek op punt te stellen en ten tweede, opzoekingen uit te voeren in alle gebieden, om de ontwikkeling

van Kongo te bevorderen.

Bewust zijnde van de talrijke Kongolese kennissen en ervaringen door de leden der Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen opgedaan, verzoekt de Nationale Dienst voor opzoekingen en ontwikkeling van Kongo hen, het nodige bij te dragen door hulp en raadgevingen. Hij nodigt hen uit de hoedanigheid van corresponderend lid van de Wetenschappelijke Raad in zijn afdelingen te aanvaarden.

I. Les structures et les fonctions

L'Office national de la recherche et du développement (O.N.R.D.) a été créé, défini et situé dans les institutions nationales congolaises par trois ordonnances du Président de la République en date du 10 août 1967. Au cours de sa première année d'existence, l'O.N.R.D. s'est longuement penché sur les textes présidentiels afin de leur être conforme tout en développant leur contenu. C'est ce contenu que nous voudrions exposer, dans son état actuel d'élaboration.

A. Le Gouvernement congolais, à l'instar de la plupart des gouvernements d'aujourd'hui, entend promouvoir le progrès du pays en développant la recherche au même rythme que les autres secteurs de la vie nationale et en harmonie avec eux. Il entend donc élaborer une politique scientifique et l'intégrer dans la politique générale de développement. Il entend planifier la

recherche scientifique dans le cadre d'une planification générale du développement. Il entend coordonner les divers secteurs de la recherche — mis à part la recherche à fins purement éducatives — et répartir en conséquence, entre ces secteurs, le budget total de la Science, déterminé par la politique scientifique.

B. La réalisation de ces objectifs est confiée, au niveau de la décision, à une Commission interministérielle, et au niveau de la conception, à un Conseil national de la politique scientifique (C.N.P.S.), cheville ouvrière dans l'élaboration de la politique scientifique, du programme d'ensemble, de la coordination des activités et du partage du budget de la Science. Ce C.N.P.S. constitue le premier volet d'activités de l'O.N.R.D.

Un Conseil consultatif largement représentatif de la Nation est appelé à donner son avis sur les résultats des travaux élaborés par le C.N.P.S. avant que la Commission interministérielle n'en fasse un objet d'analyse et de décision.

C. La coordination des activités des divers secteurs de la recherche, la répartition et la gestion saine du budget total affecté à la Science par l'Etat, auraient été rendues plus aisées par l'unification administrative de tous les secteurs de la recherche nationale, toujours à l'exception du secteur des recherches à fins purement éducatives pratiquées dans les universités et certaines institutions d'enseignement supérieur. Cette unification paraît avoir été dans l'intention du Chef de l'Etat quand il créa l'O.N.R.D., dont le deuxième volet d'activités est d'administrer l'exécution de la recherche elle-même.

Cette intention ne se concrétisa que partiellement dans les actes juridiques et les faits. Furent rattachés à l'O.N.R.D. les organismes de recherche suivants: Institut géographique du Congo, Institut de la recherche scientifique en Afrique centrale, Institut national pour l'étude agronomique du Congo, Institut de médecine tropicale, Institut national des statistiques, Institut national de planification, Centre de recherches industrielles en Afrique centrale, Laboratoire d'entomologie médicale et, partiellement, l'Institut national d'études politiques. Ne lui furent point rattachés: Service géologique du Congo, Service météorologique, Service des voies navigables, Laboratoire national des travaux pu-

blics, Centre nucléaire Trico, Institut des parcs nationaux, Institut des jardins botaniques et zoologiques, et Bibliothèque nationale.

En conformité avec les ordonnances présidentielles, l'O.N.R.D. a généralisé dès le départ son champ d'action en répartissant les instituts qui lui sont rattachés et les nouvelles unités scientifiques qu'il crée, en onze sections dirigées par un Conseil d'administration (CA). Ce sont les sections des recherches juridiques, politiques et sociales; administratives, économiques et financières; statistiques et planification; lettres et sciences de l'homme; éducation; mathématiques, physiques et chimiques:énergétiques et technologiques; Sciences naturelles; agronomiques; médicales. A la tête de chaque section sont placés un délégué général, son adjoint et son suppléant nommés par le Président de la République.

Auprès de chaque section est constitué un Conseil scientifique subdivisé en commissions spécialisées. Chaque conseil remplit une mission consultative dans le domaine de la section sur les deux plans des activités de l'O.N.R.D.: celui de la politique scienti-

fique et celui de l'administration de la recherche.

D. Les fonctions de l'O.N.R.D. sont donc doubles.

Dans le domaine de la politique scientifique et par son C.N.P.S., l'Office rassemble et tient à jour toutes les données indispensables à l'élaboration d'une politique scientifique, dégage et réajuste sans cesse les grandes lignes de cette politique, déduit et réajuste sans cesse le programme des recherches à faire, en notant leur importance et leur urgence relatives, fixe la part du budget national qu'il convient d'accorder à l'ensemble de ces recherches et la répartition de cette part entre elles.

Les données dont il s'agit sont:

1. Les besoins et les ressources du pays et de son peuple;

2. Les connaissances scientifiques acquises sur le pays et sur son peuple;

3. L'inventaire du potentiel scientifique, ses possibilités d'action et ses conditions de développement;

4. Les données économiques et financières interférentes.

Dans le domaine de l'administration de la recherche par son CA, l'Office détermine dans quelle mesure et avec quel rendement l'utilisation effective du potentiel scientifique du moment présent couvre le programme en cours et satisfait à ses priorités. Il prévoit et promet l'ajustement constant du potentiel scientifique et son utilisation la meilleure pour couvrir le programme en cours.

A ces fins, il procède à:

1. L'orientation des recherches qui se font en dehors de lui et qui sont susceptibles d'être orientées par lui, afin qu'elles s'intègrent au programme;

2. L'appui à apporter aux recherches qui se font en dehors de

lui et qui s'insèrent dans le programme;

3. La création, l'orientation, la réorientation et le développement des unités scientifiques qu'il dirige, en vue de satisfaire, dans la mesure du possible, au reliquat du programme.

L'O.N.R.D. n'exerce d'autorité son pouvoir administratif que

dans le cadre du troisième point de cette énumération.

L'Office réalise ses objectifs en s'assurant, en répartissant et en utilisant au mieux:

1. Un personnel scientifique et technique;

2. Des fonds d'infrastructure, d'équipement, de matériel et de fonctionnement;

3. Des méthodes et des instruments de formation et d'information, notamment, archives, bibliothèques, musées, publications, réunions, voyages et stages.

4. Des encouragements, prix, gratifications et frais de publi-

cations.

E. L'O.N.R.D. est directement attaché à la Présidence de la République. Le C.N.P.S. et le CA sont présidés par M. Joseph ILEO qui administre sous eux l'O.N.R.D. avec l'aide de deux bureaux et de deux secrétariats généraux correspondants et distincts, ainsi que de services généraux. L'adresse officielle est: 33, rue du Comité urbain, Kinshasa, B.P. 3474.

II. Les obstacles majeurs

A. Ce n'est pas sans heurts que l'O.N.R.D. s'insère en nouveauté dans un contexte déjà figé, empiète sur les domaines traditionnellement confiés à la gestion ministérielle, dépoussière et dérouille, dresse sa conception d'une recherche coordonnée et explicitement orientée vers le développement, face à la

recherche libre et le plus souvent personnelle des professeurs de l'université. Seuls le temps et le succès émousseront les contestations que l'O.N.R.D. a fait naître, et susciteront l'esprit de collaboration qui doit être la pierre angulaire de l'efficacité de son action.

B. La rareté des hommes compétents, expérimentés et éprouvés mène, au sein de l'O.N.R.D., à une centralisation administrative, à un cumul des fonctions, à des surcharges de travail, à des essais et erreurs. L'inégalité des hommes mène à l'inégalité et à la fragilité des œuvres. Si, en ce sens, l'O.N.R.D. peut être prématuré, il permet de cultiver l'espoir que les fonctions qu'il crée, créeront à leur tout un appel d'hommes de talent pour les assumer.

C. L'O.N.R.D. doit convaincre le public et le Gouvernement qu'il ne suffit pas de créer un organisme pour résoudre un problème, que le but d'un organisme exige qu'il dispose des moyens pour le poursuivre, bref, que la Science coûte cher. La preuve à donner — preuve exigée d'urgence par l'opinion — qu'un capital est bien placé, exige qu'un capital soit investi. L'O.N.R.D. doit donner cette preuve avec un capital ancien trop usé et un capital nouveau trop modeste pour être sûr à l'avance d'une réussite.

III. L'ouverture

A. Lorsque, en Belgique, un délégué général de Section de l'Office s'efforce de chercher et de rencontrer les personnes qui connaissent le Congo ou qui y ont œuvré, il retire toujours de cette rencontre un fait, un nom, une idée, un projet, une référence, une méthode de travail, un conseil, une aide, une promesse de collaboration ou de courte mission au Congo. Il rentre de Belgique avec la ferme conviction d'y avoir trouvé un trésor considérable de connaissances, d'expérience et de sympathie congolaises, et avec le non moins ferme propos de puiser avec avidité dans ce trésor. Il affermit dans son interlocuteur, ose-t-il espérer, un vieil attachement qui peut être pour l'O.N.R.D. la garantie d'une continuité de l'œuvre nettement décrite dans le Livre blanc de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM) et, dès lors, la garantie d'un travail plus fécond. Si la Science doit ignorer les frontières, la première frontière que la science congo-

laise doit ignorer est bien celle qui sépare Bruxelles de Kinshasa et dont la perméabilité a trop fluctué depuis huit ans.

B. Sachant que l'ARSOM réunit ses compétences reconnues et influentes de la véritable science d'Outre-Mer, l'O.N.R.D. désire lui être lié par un courant de conseils et d'aides qui pourra peut-être se faire à double sens à l'occasion.

Qu'il soit donc permis au soussigné, correspondant de l'AR-SOM, et ce au nom de l'O.N.R.D., de préciser ce désir en prenant mes exemples dans le cadre de ses activités en sciences naturelles et autres sciences qui enchaînent sur elles, et en énumérant quelques services que certains de ses membres pourraient rendre à la Section des Sciences naturelles de l'Office en acceptant la charge de membre correspondant d'une Commission au sein du Conseil scientifique de cette Section.

- 1. Le Conseil scientifique ou ses Commissions sont consultés sur le programme et les projets de recherches, sur les fonds, l'équipement, les méthodes et l'information qu'ils requièrent, sur le déroulement des travaux et la valeur des résultats présentés par les chercheurs ou par les candidats à des gratifications ou à des prix.
- 2. La compétence scientifique des membres du Conseil doit éviter la répétition de travaux déjà faits ou qui se font bien ailleurs; elle doit permettre l'articulation des travaux actuels aux travaux anciens, la coordination et l'harmonie des travaux qui se font au Congo avec les travaux qui se font en Belgique et dans le monde sur les mêmes sujets.
- 3. L'influence nationale et internationale des membres du Conseil doit aider la Section dans le recrutement du personnel tant de Conseil que d'exécution, l'aider aussi dans l'acquisition de compléments de fonds, d'équipement et de matériel. A propos de personnel, quatre modalités d'action se présentent à l'esprit:
- a) La désignation de compétences extérieures à l'ARSOM, belges ou étrangères dont la présence serait utile au sein du Conseil scientifique;
- b) La proposition de missions d'experts à court terme en vue de l'examen, du lancement ou de l'exécution d'un projet;

c) La présentation de jeunes chercheurs qui prendraient en charge, à titre de travail de fin d'études ou de début de carrière, l'un ou l'autre point du programme de la Section;

d) Les contacts avec des Congolais étudiant en Belgique, dans le souci de les encourager et de les aider à se former en vue de

la réalisation de recherches dans la Section.

4. Cette sorte de patronage ne peut se faire à distance que si certaines conditions sont satisfaites.

a) Les conseillers seront tenus soigneusement au courant de toutes les activités, de toutes les intentions et de tous les projets de la Section. A la lecture attentive de tous les documents qui leur seront transmis, les conseillers pourront alors émettre des avis;

b) Un véritable Conseil devrait se réunir. Si les distances qui nous séparent empêchent de tenir des réunions à Kinshasa, il sera possible cependant de réunir les conseillers en Belgique au moins une fois l'an pour discuter ensemble de l'ensemble des

problèmes;

c) Sans vivre le déroulement des activités qui éveillent au jour le jour des idées nouvelles, la sympathie et le souci toujours sub-consciemment en éveil qu'auront les conseillers pour leur charge, ne manqueront pas de nous ouvrir des voies nouvelles d'exploration ou de gestion.

5. Il nous faut énumérer ici les Commissions que comporte, en principe, le Conseil scientifique de cette Section que nous avons prise en exemple, et dont le domaine est précisé par référence

aux notices du Livre blanc.

a) Sciences géologiques et géophysiques (210 à 222, 241, 254, 264 et 35);

b) Sciences géographiques et hydrologiques (231 à 243, 31,

321 et 39):

c) Sciences botaniques (242 à 245);

d) Sciences zoologiques (251 à 253, 255, 265, 267, 272);

e) Sciences anthropologiques (131);

f) Musées correspondant à ces sciences, à fins scientifiques et éducatives.

Rappelons que les recherches se font à l'O.N.R.D. dans une optique de développement et que les sciences naturelles y rejoindront fréquemment les sciences technologiques, industrielles, agronomiques, médicales et les sciences de l'éducation.

6. Projetant l'édition d'un Atlas général, utile à l'enseignement supérieur, aux chercheurs et au grand public, et résumant à leur intention l'état des connaissances actuelles sur les éléments cartographiés et brièvement commentés, nous voudrions partir de l'Atlas général du Congo, publié par l'ARSOM, en mettre à jour certaines cartes, en ajouter d'autres et, avant tout, le présenter sous la forme d'un volume relié, maniable et de prix modéré. Nous sommes persuadés que la collaboration de nombreux membres des trois Classes de l'Académie serait des plus précieuses.

C. Tel est, brièvement brossé, le tableau, incomplet sans doute, mais déjà ambitieux, des activités désintéressées que nous nous permettons de solliciter de nos Confrères de l'Académie.

Chers Confrères, celui qui a rédigé cette note regrette de n'être point des vôtres quand elle vous sera lue, de ne pouvoir vous préciser davantage son contenu et enregistrer vos réactions qui, il n'en doute nullement, seront fort bienveillantes et le prélude d'une action digne de l'ARSOM.

Kinshasa XI, 6 novembre 1968.

G. Mortelmans. — Rapport sur le travail de Mme Alexandre-Pyre, intitulé: « Le Plateau des Biano (Katanga). Géologie et Géomorphologie

Le travail soumis à la Classe par Mme ALEXANDRE-PYRE, en vue de sa publication dans les Mémoires de l'Académie, constitue une importante contribution à la connaissance du plateau des Biano, tant du point de vue descriptif que génétique. Il comprend 164 pages de texte dactylographié à double interligne, 31 cartes et dessins au trait, 30 photographies et microphotographies.

Le plan de l'ouvrage est le suivant:

- Préliminaires (31 pages);
- Chapitre I: Les surfaces d'aplanissement (11 p.);
- Chapitre II: Les sables du plateau (40 pages);
- Chapitre III: Les grès polymorphes (22 pages);
- Chapitre IV: Datation et mode de formation des surfaces (14 pages);
- Chapitre V: Le Quaternaire des vallées du plateau (30 pages);
- Conclusions générales (5 pages);
- Bibliographie (6 pages).

Dans ses *Préliminaires*, l'auteur commence par situer le plateau des Biano, vaste étendue sableuse et steppique, par rapport au grand accident radial de direction OSO-ENE qui divise le Katanga en deux parties inégales dont l'orientale est soulevée par rapport à l'autre. C'est en bordure ouest de ce massif soulevé que se place le plateau étudié.

Elle s'attache ensuite à préciser « les grands traits du relief », avec ses surfaces aplanies, son ensellement médian, ses vallées tantôt mollement dessinées, tantôt brutalement encaissées, ses limites généralement abruptes et sa division en un plateau méri-

dional et un plateau septentrional que sépare la profonde incision de la Kalule nord. C'est au seul plateau méridional qu'est consacrée la suite de l'étude, ce que l'auteur a oublié de préciser.

Interviennent encore, pour délimiter le plateau, des régions périphériques aux caractères particuliers: vallée de la Pande,

bordure occidentale et région de Lubudi.

Mme ALEXANDRE-PYRE définit ensuite le contexte katangais, avec les plateaux du Kundelungu, de la Manika, de la Kando et des Monts Kibara, la dépression de la Lufira, le plateau de Kamina, la dépression du Kamalondo et la zone faillée. Ceci lui permet de rappeler la position centrale occupée par ce plateau actuellement isolé mais qui, originellement, n'en formait qu'un

avec ceux précités.

L'auteur s'attache ensuite à rappeler les traits essentiels de la géologie du soubassement antécambrien, avec ses deux groupes superposés du Kibarien et du Katanguien, dont elle passe successivement en revue la stratigraphie et la tectonique avec comme objectif la définition des niveaux résistants appelés à jouer un rôle dans la morphologie. On peut regretter qu'elle ait utilisé pour sa légende stratigraphique des échelles parfois inédites, d'emploi local, qui ne s'intègrent pas toujours sans ambiguïté à la Légende stratigraphique générale du Katanga.

Elle cite enfin les sources cartographiques qu'elle a utilisées, conjointement avec les photographies aériennes, pour tracer l'extension ds différents niveaux s'exprimant dans la morphologie. A lui seul, le document ainsi établi constitue déjà une importante contribution à la connaissance de la géologie du socle d'une

région qui n'a jamais fait l'objet de levés systématiques.

Sous le titre général de Surfaces d'aplanissement, le Chapitre I est consacré à la définition des formes majeures du relief du plateau: replats, versants et vallées. Replats et versants occupent les 9/10^{es} de la superficie totale, ces formes majeures étant dans le

rapport de 2 à 1.

Les replats sont généralement couverts d'un manteau sableux pouvant atteindre une quinzaine de mètres et dont la surface, pratiquement plane, paraît parallèle à celle de l'aplanissement rocheux sous-jacent. Trois surfaces principales sont mises en évidence: celles de 1 575-1 600 m, 1 605-1 625 m et 1 635-1 650 m.

Chose curieuse, la plus basse de ces surfaces occupe l'axe du plateau, la plus haute ses bordures latérales, emboîtement qui confère au plateau une allure d'ensemble ensellée. D'autres replats moins étendus ont encore été reconnus: banquettes supérieures des grandes vallées en contrebas de la surface de 1 575-1 600 m; surfaces sommitales du Kisiba-Salabwe, culminant à 1 675-1 700 m de part et d'autre de la Pande. En ce qui concerne cette dernière, on peut se demander si elle constitue bien une surface distincte, ou s'il ne s'agit pas d'un lambeau de celle de 1 635-1 650 m, surélevé à l'Est d'une faille nord-sud, suggérée par l'examen des photographies aériennes.

Les versants reliant les surfaces d'aplanissement offrent des pentes très faibles, de l'ordre de 1 %, plus rarement de 2 %, pouvant se rattacher aux vallées par des pentes de 4 %. Le recouvrement des versants, toujours essentiellement sableux, comporte toutefois des grenailles latéritiques (sur pentes de 1 %), parfois aussi des cailloux plus volumineux (pentes de 2 %). Indépendamment des données de l'analyse granulométrique du sable, ces matériaux grossiers suffisent à montrer que le ruissellement en nappe a joué un rôle essentiel dans sa mise en place.

La troisième forme morphologique est constituée par les vallées dont certaines sont en relation avec les surfaces de 1 650 et de 1 625 m, alors que la plupart entaillent nettement les surfaces d'ap'anissement.

Le Chapitre II est consacré à l'étude approfondie des Sables du plateau. Par son développement (40 pages), comme par les conclusions auxquelles il conduit, ce chapitre constitue une des

parties essentielles de l'ouvrage.

Après avoir rappelé que les plateaux du sud du bassin du Congo se caractérisent tous par l'existence d'un manteau sableux parfois épais, rattaché tantôt au Système du Kalahari, tantôt au Tertiaire terminal d'après l'âge des applanissements sur lesquels il repose, l'auteur met en doute, après d'autres, l'origine éolienne généralement admise antérieurement. Sur le plateau des Biano, elle constate une coïncidence approchée, mais non parfaite, entre l'extension du recouvrement sableux et celle des aplanissements rocheux et s'attache à montrer le rôle des facteurs topographiques dans cette distribution.

Un important sous-chapitre est consacré à la description et à la genèse des horizons pédologiques qui ont pu se développer dans la masse des sables, horizons au nombre desquels se placent des grenailles latéritiques, tantôt en place et soudées en cuirasse, tantôt déplacées sur d'anciennes surfaces du sol qui rompent la continuïté du recouvrement sableux. Sous la forme où elle est rédigée, cette partie du travail ne nous a pas complètement satisfait; nous en avons longuement discuté avec l'auteur qui a bien voulu reconnaître le bien-fondé de certaines de nos observations. La signification géomorphologique des cuirasses et grenailles est par contre clairement mise en évidence, chacune de ces cuirasses se différenciant par la nature et la couleur des enduits superficiels qu'elle porte. Ceci a aidé au raccord de lambeaux isolés de surfaces et permis d'établir une chronologie relative des périodes de cuirassement; très postérieures à la formation des aplanissements rocheux et de leur recouvrement sableux, elles se seraient produites au cours de phases à climat de savane séparant des phases subarides. Les grenailles, par contre, résulteraient de phases ultérieures de ruissellement donnant naissance à des stone lines.

Le manteau sableux est, sur toute sa surface, affecté de microondulations de direction constante, ONO-ESE. Il s'agit clairement d'un remaniement éolien de la partie supérieure des sables par un vent transversal, dont le sens ne peut cependant plus être défini. Ces rides, en effet, ont subi les effets d'un ruissellement postérieur qui en a tronqué le sommet et partiellement comblé les creux où se sont formés, en outre, des dépôts tourbeux. Ces remaniements ont fait disparaître la dissymétrie originelle de ces microdunes transversales, dissymétrie qui eut permis de résoudre le problème. La régularité de ce remaniement éolien est localement perturbée à proximité de cours d'eau très anciens, dont la présence a déterminé la formation locale de courants tourbillonnaires. La totalité de la couverture sableuse montrant cette morphologie éolienne, celle-ci n'a pu naître qu'assez tardivement, au plus tôt après l'achèvement de la plus basse des surfaces et de son recouvrement.

Suit une étude sédimentologique très poussée et très soignée, comportant l'analyse granulométrique et morphoscopique des sables. On en retiendra surtout la pauvreté anormale en éléments